

530

P42C

Bibliothèque de l'Université  
de Liège — PÉRIODIQUES

18 JAN. 1937

vendredi 15 janvier 1937.  
seizième année, n° 43publication hebdomadaire  
un an : 75 frs ; six mois : 40 frs  
le numéro : 2 frs

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921  
sous les auspices du  
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## SOMMAIRE

Le mouvement flamand et l'aristocratie des Flandres

Villiers de l'Isle-Adam

La morale de M. E. De Bruyne

En quelques lignes...

Les procès de nomination des évêques de Belgique

Deux poètes

Réaumur, inventeur

Max LAMBERTY

Maurice DULLAERT

Léon SUENENS

\* \* \*

Léon-E. HALKIN

Camille MELLOY

Jean TORLAIS

Les idées et les faits : Chronique des idées : A l'École des Saints. Mgr J. Schyrgens. — Lectures.

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489 16

# CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

**SIEGES** ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital  
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCESSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS  
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG  
55, boulev. Royal

## Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des **RÉGIONS TOURISTIQUES** du plus grand intérêt.

### La vallée de la Meuse :

Ses villes historiques :

**LIÈGE**, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

**HUY**, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermitte. — Le vieux pont.

**ANDENNE**, l'église renaissance. — Tombeau et chasse de sainte Begge.

**NAMUR**, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

**DINANT**, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux. — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Ses anciennes Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Poilyvache; Ses Grottes de Dinant, et d'Engloul, ses cavernes préhistoriques de Montaigne, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Ses Chaînes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, **CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES**, au départ de **DINANT**.

### La vallée de la Sambre :

Ses vieilles villes de **THUIN** et de **LOBBES**. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

Un cadeau prend toute sa valeur  
s'il est signé

**Neuhaeus**  
Confiseur

USINE:

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.69.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds  
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.69.59

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE  
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

# SINGER

## 206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins  
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant  
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES



Machines p<sup>r</sup> Boulangeries  
et Pâtisseries

Fours, Pétrins, etc.



Broyeurs pour tous produits

### Maurice Herion

Rue des Cotillages, HUY

## A. LECOCQ & S<sup>r</sup>, S. A.

CHOCOLATERIE-CONFISERIE

25, rue Sergent De Bruyne

BRUXELLES (Midi)

Téléphone 21.69.08

### CHOCOLATS

(bâtons, bouchées, pralines)

### CONFISERIE

(dragées, toffees et caramels, pastilles, articles gommés  
et réglissés, etc.)

POUR LA COUTURE  
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE  
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

## " Au Baton "

OU

LES SIMILI-SOIES

## " La Bella "

3 fils

ET

## " Opera "

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

## La Nouvelle

ET

## " Sepco "

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

# MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

## CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C<sup>y</sup> S<sup>TÉ</sup> A<sup>ME</sup>, 99, avenue de France, Anvers

# PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES  
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES.  
FEUILLARDS GALVANISÉS.  
CHENEAUX. GOUTTIÈRES. TUYAUX DE DESCENTE.  
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.  
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

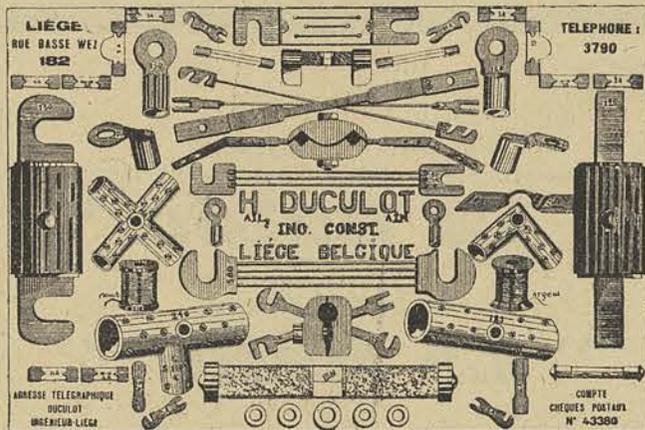
1118

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET DE GALVANISATION

## SAUBLEINS

20, rue Wattejar, à JUMET      Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —  
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,  
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures  
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.  
Constructions métalliques. — Charpentes en fer.  
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.  
Tuyaux pour charbonnages (canars) Tuyauteries en tôles  
galvanisées.  
GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.  
GALVANISATION RICHE A CHAUD



Fusibles — Serre-câbles — Fil de résistance et chauffage

## Société Anonyme Métallurgique d'ESPERANCE-LONGDOZ

Rue d'Harsoamp n 60, à LIÈGE

Adresse télégraphique  
Eldoz-Liège.

Registre du commerce  
Liège n° 12

Codes used: A.B.C. 4° et 5° éditions, Western Union Bentley

Fours à coke - Hauts fourneaux  
Fonderies - Aciéries et Laminaires

## Les Glaces de Sécurité spéciales POUR Pensionnats, Asiles, etc.

excessivement résistantes aux chocs  
de la marque SECURIT



Vous éviteront énormément de casses, de remplacements  
et même de blessures.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à l'

UNION COMMERCIALE DES GLACERIES BELGES  
chaussée de Charleroi, 81, à Bruxelles

Agence générale de vente de la

S. A. GLACERIES RÉUNIES, à Jemeppe-sur-Sambre.

Constituée par :

- S. A. Glaceries de la Sambre, à Auvellais;
- S. A. Glaver, à Bruxelles;
- Compagnie de Saint-Gobain, usine de Franière;
- S. A. Glaceries de Saint-Roch, à Auvellais;
- S. A. des Glaces d'Auvellais, à Auvellais;
- S. A. des Glaces de Moustier, à Moustier-sur-Sambre;
- S. A. des Glaces de Charleroi, à Roux;
- Nouvelle Société Néerlandaise pour la Fabrication des Glaces,  
à Sas-de-Gand;
- S. A. des Glaces de Courcelles, à Courcelles.

Le produit idéal pour revêtements

## La Marmorite

(Glace opaque polie mécaniquement)

POUR Revêtements de murs,  
Dessus de Tables et de Bureaux,  
Salles de Bains et Installations sanitaires,  
Comptoirs - Dessus de lavabos,  
Étagères - etc., etc.

Toutes épaisseurs (6 à 35 mm.), toutes teintes et dimensions

PROPRETÉ — NON-POROSITÉ — INALTÉRABILITÉ

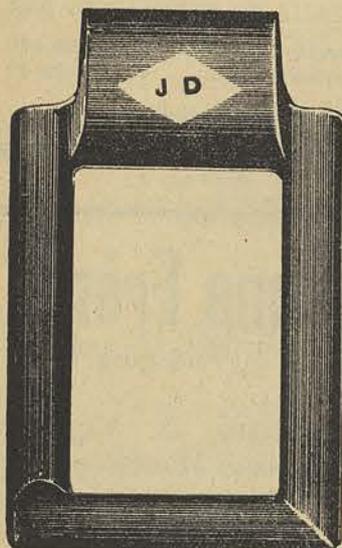
## S. A. GLACES ET VERRES (GLAVER)

4, Chaussée de Charleroi, BRUXELLES

Verres à vitres L. O. B. de 1 à 8 mm.),  
Verres spéciaux martelés, striés, losangés, etc.  
Verres cathédrales, verres imprimés, verres cannelés, verres  
armés blancs et teintés.  
Verres opalescents. - Briques, dalles et pavés en verre.  
Tubes et baguettes en verre.

## Fonderie JULES D'HEUR

69, rue Chapelle, Herstal



### Division Chaînes :

Toutes chaînes genre  
EWART, GRAY, LEY,  
éprouvées à 3 fois,  
effort normal avant expédi-  
tion

### ACCESSOIRES

ROUES, GODETS, etc.  
GRAND STOCK

### Division Fonderie :

Toutes pièces en  
fonte malléable  
suivant plans ou modèles

Atelier de parachèvement

## Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

Rue de la Motte, 47, HUY

Téléphone : 636 Huy. Compte chèques : Loula Antoine 97,956

POÉLERIE — PETITE MÉCANIQUE — FONTE DOUVE  
FONTES SPÉCIALES — PIÈCES DÉTACHÉES POUR  
POÊLES BRUTES ET NICKELÉES — TOUTES PIÈCES  
SUIVANT MODÈLES DU OLIENT.

MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ

## LES FONDEURS HUTOIS

Société Anonyme  
HUY-Nord

Pièces mécaniques en fonte ordinaire et spé-  
ciale - Fonte perlitique - Fonte au nickel-  
chrome - Fonte au molybdène-chrome -  
Fonte résistante aux acides - Fonte trempée  
Fonte résistante aux températures élevées  
Analyses et structures garanties

## SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Anolenne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,  
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées  
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts etc  
Fers marchands et feuillards galvanisés.  
Réservoirs galvanisés.

## S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX

SOLAYN

(Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Téléphone : Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRE, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.  
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB  
TUYAUX — PLOMB A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —  
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN  
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE  
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique

## SOCIÉTÉ LIEGEOISE D'ESTAMPAGE S. A.

A SOLESSIN-LEZ-LIÈGE



Le chauffe-eau électrique SIRIUS convient pour toutes les appli-  
cations : salles de bains, cuisines, laboratoires, buanderies, etc.

Il est économique grâce aux tarifs spéciaux.  
Il est pratique étant absolument automatique.

## LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928 — Compte Ch. Post: 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages.  
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine  
Prix sur demande.

## Appareils Sanitaires EN GROS

Tous les appareils, tuyauteries, métaux et accessoires concernant les installations sanitaires

Charles RACHIN Avenue Georges Henri 484-486  
BRUXELLES Tél. 33.82.03

Salle d'Exposition : 19, rue du Midi

SOCIÉTÉ ANONYME

## Établissements LUOR

Hubert DOCHEN

Rue Honlet, HUY  
Tél. 833

Dépôts : LIÈGE, 13, rue St-Pierre  
Bruxelles, rue de Lausanne

Fabrique de Couleurs  
Vernis — Émaux — Siccatis  
Pinceaux en tout genre

## Etablissements Lavenne Frères

DOUR

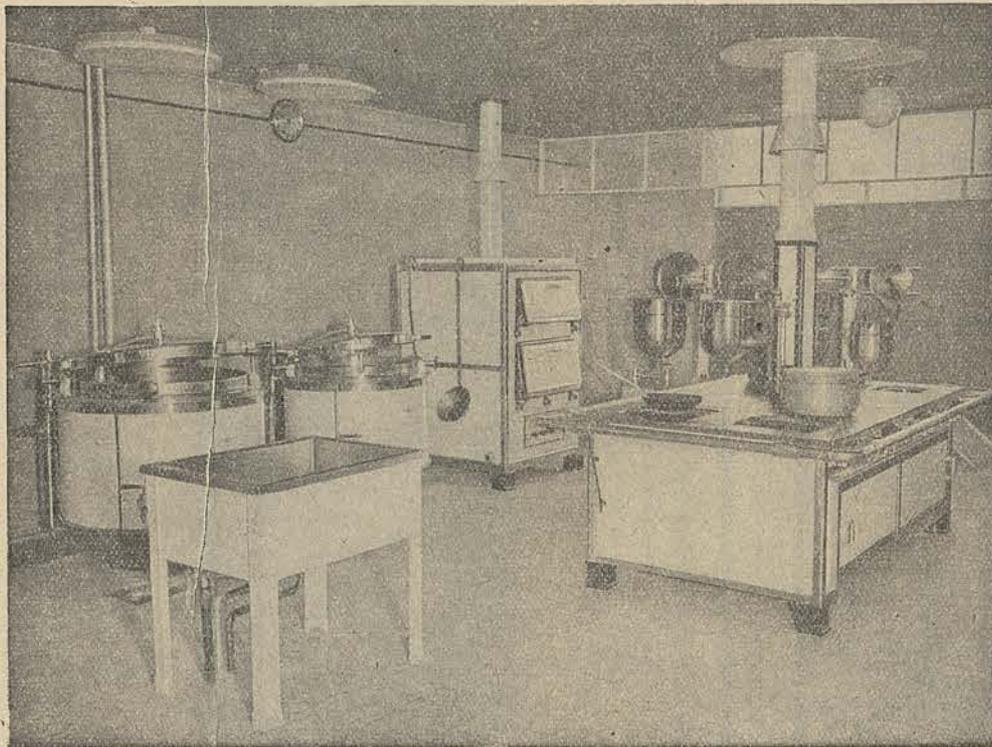
Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »  
Couleurs préparées « VATALINE »  
Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur  
TOUT POUR LA PEINTURE

## Cuisine de la Centrale Jociste à Bruxelles, installée par la S. A. LE CHAUFFAGE



Siège social :

55, Cantersteen, Bruxelles  
Tél. 12.76.33 C. C. P. 3050.20 R. C. 479.75

Succursale :

93, r. de la Cathédrale, Liège  
Tél. 297.50 C. C. P. 2081.17

SPÉCIALITÉS :

Toutes les installations de grandes cuisines pour hôpitaux, restaurants, pensionnats, etc.

Fours et appareils pour pâtisseries et charcutiers

Appareils de ménage.

Gaz - Vapeur - Electricité

RÉFÉRENCES :

Hôpital Saint-Jean, à BRUGES.

Hôpital Civil d'Anderlecht.

Hôpital Civil de Charleroi.

Hôpital de Genck — Nouvelle Centrale Jociste. Etc., etc.

Principaux restaurants à l'Exposition

ÉTUDE, DEVIS & PROJETS  
SANS ENGAGEMENTS

# N. Y. K. LINE

(Ligne postale japonaise.)

sous le haut patronage du Gouvernement belge.

SERVICES BI-MENSUELS A PASSAGERS

DE

LONDRES, GIBRALTAR, MARSEILLE ET NAPLES

VERS

L'ÉGYPTE, OÉYLAN, STRAITS, LA CHINE ET LE JAPON  
PAR PAQUEBOTS DE LUXE DE 10,000 A 12,000 TONNES

Prix de passage réduit, aller/retour

en 1<sup>re</sup> classe de MARSEILLE au JAPON - £ 125.—

DE

LOS ANGELES ET SAN FRANCOISCO  
VIA HONOLULU

VERS

LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE  
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS  
DE 16,500 TONNES

DE

SEATTLE, VANCOUVER ET VICTORIA B. O

VERS

LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE  
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS  
DE 11,500 TONNES

PASSAGES COMBINÉS DE L'EUROPE  
EN CORRESPONDANCE

AVEC LES SUSDITS SERVICES TRANSPACIFIQUES

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents généraux :

PHS. VAN OMMEREN,

COMPTOIR MARITIME ANVERSOIS S. A.

A ANVERS

A GAND

Plaine Falcon, 18.

40, rue Flévé.

ou à la

NIPPON YUSEN KAISHA

88, LEADENHALL STREET, LONDON, E. O. S.

GAND, Rue du Phœnix

Installations Frigorifiques

# Phœnix

Société Anonyme

## USINES FRIGORIFIQUES DE BECK

Bureaux : 43, quai de Marlemont, à BRUXELLES

Téléphones : 21.48.27 — 21.37.31

### ENTREPOSAGES FRIGORIFIQUES

24.000 m<sup>3</sup> réfrigération, température de 0 à +2°

20.000 m<sup>3</sup> congélation, température de 0 à -10°

### GLACE ARTIFICIELLE

Production journalière : 100 tonnes.

## Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins  
et Unicolores en tous genres

Rue de Reckem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

## Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES . PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,  
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDÉS  
POUR MARBRERIE

PIERRES BRUTES ET SOIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.  
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER  
ET POUR L'AGRICULTURE

EXPOSITION UNIVERSELLE BRUXELLES 1935  
Médaille d'Argent — Diplôme d'Honneur

## BRULEUR AU MAZOUT **Gazhuile**

SPÉCIALITÉS : Cuisinières : ménagères, restaurants, ba-  
teaux (avec distribution eau chaude), Ré-  
chauds, Cuves cuivre à bouillir linge,  
Chaudières tubulaires (pour chauffage cen-  
tral et distribution eau chaude).  
(Fonctionnant avec notre brûleur mazout  
sans force motrice.)

ÉCONOMIE  
PROPRETÉ  
FACILITÉ

Rue Florent Dethier, 84, NAMUR

TÉLÉPHONE 1548



Pour vos installations électriques adressez-vous

AUX

ATELIER et BUREAU ELECTROTECHNIQUES

## NESTOR FEYENS

66, rue Vande Weyer, Schaerbeek Tél. 15.07.94

Entreprises générales, Entretien, Surveillance,  
— Projets, Réparations, Fournitures, etc. —

HAUTE ET BASSE TENSION - TOUS LES APPAREILS ELECTRO MÉNAGERS

Références : Chapelle Institut Sainte-Marie, Bon Marché Vaxe  
laire-Claes, Innovation, Uniprix, Priba, Etablissements Généraux  
d'Imprimerie, Le Soir, Het Nieuws van den Dag, L'Indépendance  
Belge, Het Laatste Nieuws, La Gazette, La Nation Belge, Le XX<sup>e</sup> Siècle  
Eglises : Saint-Servais à Schaerbeek, Saint-Joseph et Saint-Vin-  
cent à Evere.

Exposition de Bruxelles 1935 : les pavillons du Bon Marché,  
Côte d'Or, Martini-Rossi, Gaz, Télévision, Floréal, l'Huile Impériale,  
l'Art Religieux, etc..., etc...



MÉDAILLE D'OR Exposition de Bruxelles 1935  
Stand 94 au Pavillon de la Collectivité du Bâtiment.

Vous serez **MIEUX CHAUFFÉ**  
plus  
et à **FACILEMENT**  
**MOINDRE FRAIS**

si vous équipez d'une

**OTOMATIC**

votre installation de

**Chauffage Central**

**Chaudières Otomatic S<sup>6</sup> A<sup>m</sup>**  
RUYSBROECK - Téléphone : Bruxelles 44.35.17

## BOIS DE TOUTES ESSENCES

Établissements «Louis BODSON»

138, rue de Visé, JUPILLE-LIÈGE

TÉLÉPHONES : 705.12 - 705.31

Toujours en stock bois pour menuiserie et ébénisterie

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage  
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'alcalin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour  
la Belgique

**LES FILS LEVY FINGER**

32-34, rue Edm. Tollenaere  
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut  
S. A.

**Établiss. FIDÈLE MAHIEU**

96, aven. de Philippeville  
MARCINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement  
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

## Établissements "GELDERBETON"

Société en nom collectif

B. BUELENS & VANDENNIEUWENHUYSEN

Bureaux et Chantiers :

Avenue de Schaerbeek, 189, VILVORDE (Bruxelles)  
Tél. Vilvorde 51.00.98 C. C. P. 1192.06 Reg. Com. Bruxelles 72.100

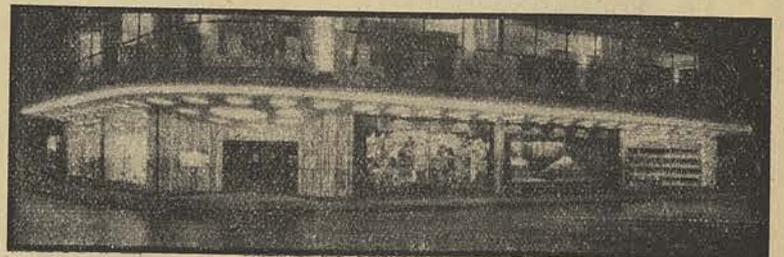
Fabrication de TUYAUX EN BÉTON armé et comprimé  
admis par toutes les Administrations Communales

Grandes séries, toutes dimensions Citernes et Réservoirs  
en béton armé

CLOTURES en béton armé en tous genres  
Toutes les Applications du Béton. — Piquets pour prairies

Karel Maes 21, chaussée de Mons Bruxelles

Menuiserie. — Ebénisterie. — Agencement de magasins  
Décoration. — Travaux d'après dessins.



## Tous les meubles de style

Toute la literie



Spécialité de lits, matelas et meubles  
pour la mer et la campagne

# DEMY

MEUBLE et DÉCORE  
EN  
ANCIEN et MODERNE



SALLES D'EXPOSITION  
Rue Méan, 23, Liège  
Tél. 274.97

ATELIERS-BUREAUX  
Val-St-Lambert  
Tél. 302.98

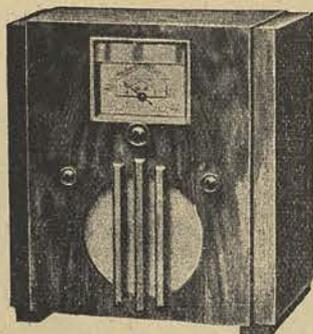
Collabore à la restauration du  
Palais des Princes-Évêques de Liège

MEUBLES ET ÉBÉNISTERIE D'ÉGLISES, COUVENTS,  
ÉCOLES, INSTALLATION ET TRANSFORMATION DE  
BUREAUX, MAGASINS, HOTELS, SALLES DE RÉUNIONS  
ET DE SPECTACLES, ETC.



## LA PREMIÈRE

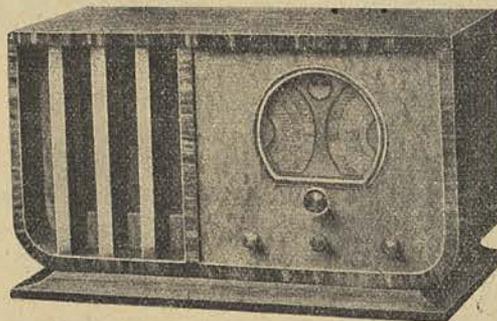
## DES MARQUES BELGES



A PRIX ÉGAL  
LA MEILLEURE QUALITÉ  
A QUALITÉ ÉGALE  
LE MEILLEUR PRIX

Toute une gamme  
d'appareils depuis **750 fr.**

Le crédit le plus avantageux  
depuis 1 fr. par jour



Demandez tous  
renseignements

# R. R. RADIO

44-46, rue des Gouvjons  
Anderlecht-Bruxelles

Tél. 4 lignes : 21.86.98 ou 99 — 21.25.46 ou 47

Un papier peint frais c'est de la joie dans la maison!

LES COLLECTIONS

**U. P. L.**

vous offrent des Papiers Peints toujours nouveaux, d'une fraîcheur durable et du meilleur goût. — — —

Ainsi que des Papiers "SANOLIN" lavables

*Demandez à votre Tapisser*

LES COLLECTIONS

**U. P. L.**

FABRICATION BELGE

# LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

d'assurances sur la Vie et contre les Accidents

— Fondée en 1868 —

Fonds de garantie : plus de 600.000.000 de francs

**Vie**

**Accidents**

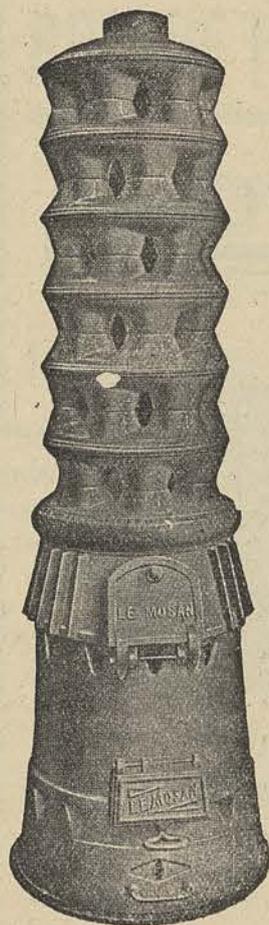
**Vol**

Adresse télégraphique  
Royabelass

Téléphones :  
12.30.30 (6 lignes)

SIÈGE SOCIAL :

74, rue Royale  
et 68, rue des Colonies  
BRUXELLES



## LE "MOSAN"

POÈLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS

SPÉCIALEMENT construit pour le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES



## Le "MOSAN"

est le plus

**Propre**

**Économique**

**Hygiénique**

**Pratique**

**Solide**

**Élégant**

**et absolument sans danger**

Société Anonyme

LES FONDERIES DE LA MEUSE

■ HUY (Belgique)

## 'SWAN'

DONNE TOUJOURS SATISFACTION

Le "VISOFIL" en un clin d'œil vous voyez où en est l'encre.



Les porte-plume "SWAN" durent toute la vie. Ils n'ont pas d'égal pour écrire avec aisance, avec souplesse. Leurs services sont invariables. Ils existent en toutes dimensions et couleurs pour satisfaire tous les goûts, tous les besoins.

Le "LEVERLESS" Pour le remplir rien que deux demi-tours en haut

EN VENTE PARTOUT

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Le mouvement flamand et l'aristocratie des Flandres  
Villiers de l'Isle-Adam  
La morale de M. E. De Bruyne  
En quelques lignes...  
Les procès de nomination des évêques de Belgique  
Deux poètes  
Réaumur, inventeur

Max LAMBERTY  
Maurice DULLAERT  
Léon SUENENS  
\* \* \*  
Léon-E. HALKIN  
Camille MELLOU  
Jean TORLAIS

Les idées et les faits : Chronique des idées : A l'École des Saints, Mgr J. Schyrgens. — Lectures.

# Le mouvement flamand et l'aristocratie des Flandres<sup>(1)</sup>

Quel a été le rôle des classes dirigeantes et, plus spécialement, de l'aristocratie, dans l'histoire du peuple flamand au cours du dernier siècle? Quelle a été, notamment, la position de l'aristocratie à l'égard du mouvement flamand?

Dans son livre *Philosophie der Vlaamsche Beweging* (2), je me suis appliqué à mettre en lumière les origines et les causes profondes du mouvement flamand. J'ai tenté notamment de démontrer que le mouvement flamand a pris naissance dès le moment où des courants intellectuels, communs à l'Europe entière, firent leur entrée en Flandre.

Ces courants intellectuels incitaient les esprits à s'intéresser aux particularités et aux singularités, aux traits caractéristiques de la vie psychique et physique des individus et des peuples. Ils aboutirent au culte de la *personnalité*, tantôt celle de l'individu, tantôt celle de la nation. Ce qui naguère ne rencontrait que l'indifférence ou le dédain, acquit une valeur inaccoutumée. Il en fut ainsi de la langue, des usages et coutumes et des chansons populaires.

Le culte de la personnalité du peuple conduisit à un essor inattendu de l'étude du langage et des dialectes. Il s'accompagna d'un développement surprenant des sciences historiques. C'était logique. L'étude du moi de la nation entraîne tout naturellement l'étude des origines et de l'histoire de ce moi.

C'est dans le cadre de ces courants d'idées — dont on aperçoit nettement la trace dans la Révolution française — que se produit, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, *l'éveil des nationalités en Europe*. C'est aussi dans le cadre de ces courants d'idées qu'en Flandre certains intellectuels qui, au début, manient plus aisément le français que le flamand, se mettent à étudier la langue et les chants populaires flamands et réclament la protection de l'Etat en faveur de ceux-ci.

Les classes dirigeantes sont francisées. Officiellement l'Etat belge ne connaît que le français.

Pendant de longues décades le mouvement flamand se maintient et se développe. Il est essentiellement un mouvement de philologues et de littérateurs. Leur caractéristique est *l'amour de la langue du peuple*. Ils sont une minorité infime au sein des masses flamandes. Les électeurs sont *libéraux* ou *catholiques*. Aucun « nationaliste flamand » ne pénètre au Parlement. Il en est de même après l'introduction du suffrage universel, première manière, alors que cependant les socialistes y font brusquement irruption en 1893, avec vingt-huit représentants.

\* \* \*

A partir de 1900 une évolution profonde se poursuit dans les rangs du mouvement flamand. On y voit se développer *une conception sociale et économique du mouvement flamand*.

De nouveau on retrouve ici l'influence de courants d'idées communs à l'Europe entière. Ces nouveaux courants attirent l'attention sur les aspects sociaux et économiques de la vie des collectivités. Ils déterminent la naissance et le développement du socialisme ainsi que de la démocratie chrétienne. Ils ont des conséquences inattendues pour le mouvement flamand. Ils vont rendre possible ce mot d'ordre qui, dans l'atmosphère de l'époque, doit nécessairement rencontrer le plus vif succès : *l'intérêt linguistique est inséparable de l'intérêt économique*.

La conception sociale et économique du mouvement flamand va permettre à ce dernier d'entraîner non pas uniquement les amis de la vieille langue populaire, les romanciers et les poètes, mais aussi les paysans flamands, les commerçants flamands, les ouvriers flamands.

Ce n'est pas tout : l'idéal dont le nouveau mouvement rêve le plus est *l'Université flamande*. Il peut paraître étrange qu'un mouvement flamand orienté désormais vers des réalités sociales et

(1) Traduction d'un exposé fait récemment à Saint-André (Bruges) au cours d'une journée d'étude consacrée au problème de l'aristocratie.

(2) *Philosophie der Vlaamsche Beweging*, Cultura, Bruges, 1933.

économiques, songe en tout premier lieu à une université. Telle est cependant la réalité historique. Elle s'explique d'ailleurs par le contenu qu'a donné à la nouvelle philosophie flamingante son créateur principal, le sociologue Louis De Raet. Il est — avec le professeur Mac Leod et le jeune Van Cauwelaert — un fervent admirateur de l'Université. Il étudie avec une rare sagacité l'influence de l'Université dans l'histoire de la plupart des peuples d'Europe.

Ses idées, qu'il consigne dans de gros volumes et de longs rapports, sont si convaincantes que les effectifs du mouvement flamand ne s'enrichissent pas seulement d'un grand nombre d'agriculteurs, de commerçants et d'ouvriers, mais aussi de médecins, de juristes et d'ingénieurs toujours plus nombreux.

En 1900 le Congrès flamand des sciences naturelles et médicales groupe 150 participants et celui des juristes 100. Dix années plus tard, en 1910, les congrès scientifiques flamands réunissent à Anvers 1,500 participants, dont 735 pour le Congrès des sciences naturelles et de la médecine. A la veille de la guerre 2,700 porteurs de diplômes universitaires avaient donné leur adhésion au rapport de Louis De Raet, concluant à la flamandisation de l'Université de Gand.

Les propagandistes se lèvent par dizaines dans tout le pays flamand. Trois jeunes orateurs d'un talent exceptionnel, Louis Franck, Van Cauwelaert et Camille Huysmans, parcourent les villes et les villages et poursuivent en outre, au sein de leurs partis respectifs, à l'aide des arguments fournis par les théoriciens, une action généralement ignorée mais d'une importance capitale, qui réduit progressivement les centres de résistance.

Une pétition populaire, indépendante de celle des universitaires, se couvre de 100,000 signatures.

La croissance du mouvement flamand pendant les dix dernières années qui précèdent la guerre peut se mesurer à la pression qu'il parvient à exercer sur le Parlement. En 1902 on compte 5 membres de la Chambre qui sont partisans de la flamandisation de l'Université de Gand. En 1914 on en compte 70. Lorsque la proposition de loi Franck-Van Cauwelaert-Huysmans est soumise aux sections de la Chambre, elle y recueille 63 *oui*, 43 *non*, et 12 *abstentions*.

\* \* \*

Quelques mois plus tard on retrouve un certain nombre des défenseurs de la nouvelle idéologie du mouvement flamand dans les rangs de l'*activisme*.

Les activistes n'ont pas tous le même idéal, les mêmes tendances, les mêmes mobiles. Mais les tendances et les mobiles les plus divers sont unifiés, orientés et conduits par la grande passion qui s'est emparée des intellectuels flamands de 1909 à 1914 : l'idéal de l'Université flamande.

Il n'est pas possible de séparer l'activisme du mouvement flamand. Il en fut un épisode. Il ne fut pas une machine de guerre allemande, inventée de toutes pièces par l'Allemagne. Il fut une véritable tentative révolutionnaire, une rébellion nationaliste d'une partie de l'opinion flamande. Le nombre seul des activistes le démontre. Combien étaient-ils ? Ils évaluaient eux-mêmes leurs effectifs à 125,000. Selon les éditeurs des *Archives du Conseil de Flandre*, leur nombre devait être de 20,000 environ. D'après les documents qui se rapportent à l'élection du second Conseil de Flandre, au début de 1918, 153 assemblées auraient réuni 49,578 votants. Les rebelles étaient des Flamands. Ils appartenaient aux anciens effectifs du mouvement flamand. A peu près tous les noms que mentionnent les *Archives du Conseil de Flandre*, on peut les retrouver dans les comptes rendus des manifestations flamingantes des quinze années qui précédèrent la guerre. On peut les retrouver aussi, et dans une très large mesure, sur les

listes des participants aux Congrès scientifiques flamands de 1910 et 1912. Il est frappant de constater que sur les 94 membres du second Conseil de Flandre on peut en découvrir 80 — c'est-à-dire les deux tiers — qui étaient porteurs d'un diplôme universitaire.

La grande passion des intellectuels flamands d'avant la guerre avait conservé ses anciens serviteurs, malgré les souffrances cruelles qui s'abattaient sur le monde entier et en particulier sur la Belgique.

Cette passion était impérieuse. Elle allait se montrer inexorable dans certains milieux, notamment dans les milieux qui, pour des raisons diverses, étaient les plus éloignés des milieux officiels et des idées et impératifs sociaux de ces derniers.

Elle allait rompre tout d'abord l'unanimité dans les rangs du mouvement flamand. Elle allait rompre aussi le front moral de la Belgique à l'égard de l'occupant. Elle allait faire davantage. Elle allait faire découvrir de nouvelles idées, auxquelles le mouvement flamand n'avait pas songé avant la guerre ou qui, en tout cas, ne figuraient pas dans les programmes élaborés par les milieux responsables du mouvement avant 1914.

Elle estima tout d'abord que l'Université flamande ne pourrait vivre sous le contrôle et l'action permanente d'un département ministériel hostile. Elle exigea donc la *séparation administrative*.

Elle estima ensuite que les départements ministériels ne pourraient vivre sous un pouvoir exécutif, législatif et judiciaire centralisé. Elle découvrit alors l'idée de l'*autonomie politique du peuple flamand* et le Conseil de Flandre proclama l'indépendance politique de la Flandre le 22 décembre 1917.

\* \* \*

Tout ce que l'activisme avait cru édifier, tous les « faits accomplis » qu'il avait espéré opposer au gouvernement du Havre, lors de la conclusion du traité de paix s'effondrèrent avant le retour de l'armée belge. De ses ruines il ne subsista que des sentiments de dépit et de haine chez des centaines d'intellectuels et une idée : celle de l'*autonomie politique de la Flandre*. Pendant plus de dix ans, cette idée reste sans contenu précis. Les *nationalistes flamands*, qui ont recueilli les restes de l'activisme, songent avant tout à dénoncer les vices du système existant. Ils apparaissent comme un groupement foncièrement démocratique, antimilitariste, antibelge.

En 1931, au moment où les partis gouvernementaux font un grand effort pour donner satisfaction aux revendications flamandes et jettent les bases d'un régime destiné à assurer le développement libre et autonome de la culture flamande, les nationalistes flamands élaborent un projet d'organisation fédérative du royaume.

La proposition de loi fixant les lignes du *statut fédéral* est déposée le 25 mars. A peine a-t-elle vu le jour que des dissensions déchirent partout les rangs des nationalistes flamands. Le projet de statut fédéral n'a bientôt plus un seul partisan. Des effectifs disloqués du nationalisme flamand surgissent alors deux groupements dont il a beaucoup été question au cours des dernières années : le premier est le *Verdinaso* (*Verbond van Dietsche Nationaalsolidaristen*), créé par M. Van Severen, qui n'avait pas été réélu en 1929; le second est le *Vlaamsch Nationaal Verbond* (V. N. V.), dont M. Declercq, qui, lui aussi, par suite d'une erreur commise dans la présentation des listes, n'avait pas été réélu en 1932, devient le « leader ».

Le *Verdinaso* et le V. N. V. se proclamèrent tous deux avec énergie partisans de la Grande Néerlande et adversaires résolus de la Belgique.

Ce n'était pas tout. Les courants intellectuels ne restent jamais

bornés à un seul pays, ni même à un seul continent. L'idéologie fasciste a dépassé bien vite les frontières de l'Italie. De même l'idéologie nationale-socialiste a dépassé les frontières de l'Allemagne.

L'influence du fascisme et du national-socialisme s'est fait sentir toujours plus nettement au cours des dernières années dans les milieux du *Verdinaso* et du V. N. V. Le pouvoir de groupement du nationalisme flamand orienté vers le fascisme est resté faible cependant. Les élections de mai 1936 ont montré que, malgré les circonstances particulièrement favorables résultant de la crise du parti catholique traditionnel, le nationalisme flamand n'a groupé que 13,15 % des électeurs dans les provinces flamandes et 5,9 % seulement dans l'arrondissement de Bruxelles. Cela revient à dire que dans les provinces flamandes près de 87 % des électeurs ont refusé de donner leur confiance aux nationalistes flamands, tandis que dans l'arrondissement de Bruxelles le pourcentage des électeurs non-nationalistes dépasse 94 %.

La marche des idées est d'ailleurs encore plus rapide que celle des événements. M. Van Severen, qui, primitivement, était un fougueux partisan de la Grande Néerlande, groupant uniquement les Flamands et les Hollandais, est devenu, depuis quelques mois, le porte-parole d'un autre idéal, impliquant la création d'un Etat qui ressemblerait comme un frère à celui que parvinrent à constituer autrefois les ducs de Bourgogne; il grouperait la Belgique actuelle avec la Hollande et le grand-duché de Luxembourg.

D'autre part, le *Vlaamsch Nationaal Verbond* de M. Declercq a conclu un accord avec un autre parti, celui de M. Degrelle. Cet accord est resté secret jusqu'à ce jour. Il promet, d'après les uns, l'autonomie de la Flandre, d'après les autres, une simple décentralisation. Il implique, d'après les uns et les autres, le maintien de l'Etat belge et de la Monarchie. Mais les porte-parole les plus autorisés du nationalisme flamand n'ont cessé de préciser, depuis la conclusion de l'accord, que celui-ci n'implique nullement la renonciation à l'idéal de la Grande Néerlande auquel ils restent fidèlement attachés.

Au début de décembre 1936, le *Vlaamsche Nationaal Verbond* a signé en outre un accord de principe avec le *Katholieke Vlaamsche Volkspartij*, le parti catholique flamand. Mais il est apparu immédiatement que les négociateurs eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur son interprétation.

La clarté ne tardera d'ailleurs pas à succéder à l'équivoque. Tôt ou tard il apparaîtra que le mot d'ordre de la « *concentration flamande* », lancé par le journal *De Standaard* au cours du mois de juillet 1936, ne peut ajourner indéfiniment la nécessité de se prononcer clairement pour ou contre le maintien de l'unité belge, pour ou contre la constitution d'un Etat fédéral, pour ou contre la destruction de la Belgique et son remplacement par l'Etat thiois, pour ou contre le maintien du régime démocratique avec ses libertés et ses institutions représentatives actuelles, pour ou contre l'instauration d'un régime « totalitaire ».

Nous traversons une période de transition. Lorsque le désarroi actuel aura pris fin, on se trouvera devant un nationalisme flamand épuré dans sa doctrine et son organisation, distinct de tous les autres groupements politiques, analogue à la plupart des groupements nationalistes que l'on trouve actuellement en Europe, ayant les mêmes tendances « autoritaires » et « totalitaires » que partout ailleurs, recrutant ses adhérents à peu près dans les mêmes milieux, surtout parmi les intellectuels et les classes moyennes. Ce nationalisme aura, sans aucun doute, les yeux fixés sur l'idéal de la Grande Néerlande. Il y a 8 millions de Hollandais au delà de la frontière. Il y a 4 millions de Flamands en Belgique. Ils sont dissemblables à beaucoup d'égards. Mais ils parlent la même langue et vivent d'une même culture. Aucune

« solution » plus ou moins « définitive » du « problème des langues » ne pourra empêcher la jeunesse nationaliste flamande de rêver d'un Etat thiois groupant plus de 12 millions d'habitants.

Les seuls éléments qui puissent opposer une barrière sérieuse au développement de l'idéologie pannéerlandiste, on ne peut les découvrir que dans les idées, les courants, les traditions et les institutions qui, par principe ou par habitude, ne voient pas dans la *langue*, la *nation* ou la *race* le point de départ de tout jugement et le critère de toute valeur. Il y a la démocratie socialiste; il y a la démocratie chrétienne; il y a le libéralisme; il y a le prestige de la Dynastie qui continuera à grouper autour d'elle l'aristocratie tant flamande que wallonne; il y a l'Eglise qui, tout en n'ayant pas réussi à éviter la dislocation des forces groupées autour du vieux parti catholique, n'en est pas moins, dans son essence, adversaire de tout individualisme ethnique comme de toute divinisation de la nation; enfin il y a l'esprit de modération traditionnel de nos populations, qui les incite à rejeter tout ce qui ressemble à une transformation brutale ou même simplement radicale du cadre de leur existence.

\* \* \*

Mais quel fut le rôle de la classe aristocratique, disons même le rôle des classes dirigeantes dans le développement de ce mouvement dont nous venons de mentionner rapidement les moments principaux?

Les faits sont précis et se passent de commentaires.

Appartiennent-ils aux classes dirigeantes, les intellectuels qui créent le mouvement flamand et lui donnent ensuite un développement toujours plus grand?

J.-F. Willems, le « père du mouvement flamand », est un fonctionnaire de l'Etat belge. Il n'est pas un haut fonctionnaire. Et il est un fonctionnaire dont la fiche porte une mesure disciplinaire, prise par le pouvoir central en raison de ses opinions.

Henri Conscience, « celui qui apprit à lire à son peuple », devient un conservateur de musée, après avoir été commissaire de police. Mais il n'a jamais fréquenté les salons de l'aristocratie.

Peter Benoît, « celui qui apprit à chanter à son peuple », chanta durant toute sa vie aux côtés de l'homme du peuple. Ses cantates, dont certaines sont incontestablement géniales, furent visiblement inspirées par la foule flamande et composées pour elle.

Guido Gezelle et Hugo Verriest n'ont guère dépassé les échelons les plus humbles de la hiérarchie ecclésiastique.

Lodewijk De Raet, le créateur principal de la conception sociale et économique du mouvement flamand, avait atteint le grade de chef de division au ministère de l'Industrie et du Travail lorsqu'il mourut en 1914.

Quant aux activistes, ils ont récolté quarante condamnations à mort et leurs héritiers directs, les nationalistes flamands, ont poursuivi dès le lendemain de la guerre une lutte sans merci contre l'Etat et contre les classes dirigeantes qui soutiennent cet Etat.

La réalité historique démontre nettement que le mouvement flamand a trouvé à peu près tous ses adhérents parmi les intellectuels des classes moyennes. Il a trouvé peu de fidèles dans la classe ouvrière. Il en a trouvé moins encore dans les classes dirigeantes et l'aristocratie.

Les classes dirigeantes et, en particulier, l'aristocratie ont toujours fourni au mouvement flamand les types d'hommes qui représentaient exactement ce que l'idéologie flamingante repoussait avec énergie.

Les flamingants étaient privés d'autorité. Ils étaient privés de prestige. Ils n'étaient pas ceux que l'on écoute et que l'on respecte, même lorsqu'ils sont faibles. Leur lutte était pour une

bonne part une lutte sans merci contre ceux auxquels la société avait accordé des privilèges, là où les flamingants n'avaient pas même des droits. L'article 23 de la Constitution garantissait la *liberté* des langues. Mais la *faculté* qu'avaient les classes dirigeantes d'employer le français devenait pour les Flamands l'obligation de se servir de la langue préférée des classes dirigeantes.

On pourrait objecter ici : mais l'aristocratie véritable des Flandres n'habitait pas les châteaux ou les riches demeures patriciennes des vieilles villes du pays flamand; l'aristocratie véritable, c'était l'ensemble des intellectuels formant les effectifs du mouvement flamand!

Personne n'oserait souscrire à pareille affirmation, contraire à la réalité objective. Celle-ci nous apprend de façon irréfutable : que le mouvement flamand a grandi en restant en dehors des milieux aristocratiques et même en dehors des classes dirigeantes; qu'il s'est développé contre la volonté des classes dirigeantes; que ces classes dirigeantes n'ont pu barrer la route au mouvement flamand; que lorsqu'une partie des classes dirigeantes entra dans les rangs du mouvement flamand, elle ne le fit que sous l'influence de certaines *idées*, qui attribuaient aux classes supérieures un *rôle social* au sein de la collectivité.

L'aristocratie des Flandres a subi le mouvement flamand. Elle n'y a pas collaboré.

Les éléments qui, eux, eurent réellement une influence décisive, il faut les rechercher parmi les courants intellectuels, nés à l'étranger et qui, en faisant le tour de l'Europe, ont traversé nos régions : on le vit une première fois, après 1830, lorsque des littérateurs flamands chantèrent et glorifièrent leur propre langue, leurs propres caractères ethniques, les beautés de leur propre sol, de leurs villages, de leurs villes; on le vit une seconde fois, vers la fin du siècle dernier, lorsque des intellectuels flamands unirent le culte de la langue populaire à l'étude des problèmes économiques et sociaux qui, à ce moment, passionnait l'Europe entière; on le vit une troisième fois lorsque l'activisme, s'inspirant de ses propres expériences et rejoignant le programme wilsonien, lança le mot d'ordre de *l'autonomie de la Flandre*; on le vit enfin, au cours des dernières années, lorsque le nationalisme flamand incorpora à sa revendication de l'autonomie flamande certaines conceptions sociales du fascisme et du national socialisme.

\* \* \*

Ce qui précède répond déjà à la seconde partie du thème que j'avais à développer à Saint-André, à savoir : quel rôle l'aristocratie des Flandres peut-elle jouer dans l'avenir du peuple flamand?

En fait, c'est l'esprit, c'est la pensée, ce sont les valeurs spirituelles, ce sont nos conceptions du Vrai et du Bien, ce sont nos *idées* qui déterminent l'orientation de l'opinion publique et gouvernent dès lors la volonté et les actes des collectivités.

Dans l'expansion infinie de notre pensée, les facteurs matériels jouent un rôle. Ils contribuent à l'élaboration de notre jugement. Ils sont une partie de sa documentation. Mais notre esprit reste, en tout état de cause, à l'égard des faits matériels, le juge, l'organisateur, l'ingénieur, le ministre, le chef d'armée, bref le maître.

Admettre ce point de vue, c'est logiquement se refuser à admettre qu'une classe sociale déterminée — soit le prolétariat, soit la bourgeoisie, soit l'aristocratie — puisse avoir une mission spéciale à accomplir dans la société. Les classes laborieuses, les classes moyennes, les classes aristocratiques ne peuvent devenir la force créatrice d'un régime nouveau que si un courant intellectuel puissant les recrute, les éduque et, finalement, les mobilise expressément dans ce but.

Si les courants intellectuels confèrent de façon expresse aux ouvriers la mission de fonder un nouveau régime, il devient impossible que la classe ouvrière soit un facteur déterminant dans l'édification de ce régime.

Si, au contraire, les courants intellectuels ordonnent de confier la direction de la société à l'aristocratie, celle-ci peut, à son tour, devenir un facteur déterminant dans la fondation d'un nouveau régime.

Dans les deux cas, ce sont les courants intellectuels et leurs idées dominantes qui distribuent les rôles et dirigent les volontés.

Ce sont les idées qui sont démocratiques, non les hommes. Ce sont les idées qui sont aristocratiques, non les hommes. L'orientation démocratique est bien plus une attitude de l'esprit que le reflet de la répartition des biens matériels dans la politique. De même la noblesse est une attitude de l'esprit avant d'être une qualité du sang.

Le souci de l'intérêt matériel qui travaille tant nos contemporains est encore une attitude de l'esprit, s'appuyant sur des idées, notamment sur une conception matérialiste de la vie.

Les conditions économiques ne servent en fin de compte qu'à infirmer, à confirmer ou à suggérer des idées.

L'occupation essentielle de l'homme, quels que soient ses instincts ou ses passions, quels que soient sa profession ou son milieu social, est de réfléchir, de penser à ce qu'il croit être le Vrai et le Bien.

Et quelle que soit la forme du gouvernement, que le régime politique soit démocratique ou aristocratique, l'homme, être doué d'intelligence, vit perpétuellement sous un régime... *idéocratique*.

\* \* \*

Il faut en déduire que lorsque nous nous préoccupons de l'évolution des sociétés, et, en particulier, de la nôtre, nous devons nous soucier avant tout de ce qui concerne l'esprit et ses idées. Les considérations qui se rattachent à la situation sociale, aux classes sociales, aux groupements sociaux, aux conditions économiques et même aux régimes politiques ne sont importantes que par les conséquences qu'elles entraînent dans le domaine des idées.

Parmi les idées nombreuses et variées qui nous assaillent chaque jour et qui, en se contredisant, nous apprennent qu'elles ne peuvent être également vraies et également utilisables, il en est nécessairement qu'il convient de rejeter immédiatement, d'autres qui méritent d'être retenues et défendues; quelles sont ces dernières et à quoi la masse peut-elle les reconnaître?

J'ai tenté de trouver une réponse à cette question dans mon livre *Heerschappij en Nood der Ideeën* (1) et dans *Le Rôle social des idées* (2).

Je me suis notamment attaché à montrer que seul un retour aux certitudes et aux valeurs éternelles et l'abandon des déviations particularistes pouvaient sauver et les individus, et les classes, et les peuples du désarroi actuel.

L'application de ce point de vue à notre pays me paraît indiquer clairement la voie que nous avons à suivre à l'égard des problèmes de l'heure.

Toutes les suggestions qui nous viennent de l'extrême-droite ou de l'extrême-gauche portent à la fois les traces des déviations particularistes et les caractéristiques de l'improvisation aventureuse. Si nous devions y prêter l'oreille, nous risquerions de nous éloigner des saines traditions de nos populations et d'ébranler les principes d'organisation dont leur bon sens, épris à la fois d'ordre et de liberté, a doté la patrie commune; bien plus, en

(1) *Heerschappij en Nood der Ideeën*, Cultura, Bruges, 1935.

(2) *Le Rôle social des idées*, Editions de la Cité chrétienne, Bruxelles, 1936.

élevant au rang d'une divinité soit l'Etat, soit une Classe sociale, soit une Race, soit un Chef, nous risquerions de nous éloigner de Dieu.

De grands peuples de l'Europe contemporaine se chargent de nous le démontrer chaque jour.

MAX LAMBERTY.

## Villiers de l'Isle-Adam<sup>(1)</sup>

Le livre récent de M. Max Daireaux sur Villiers de l'Isle-Adam passe en ampleur et non moins en mérite tous ceux que l'on a jusqu'aujourd'hui consacrés au prestigieux écrivain. Sans épuiser un champ où plus d'un secret se dérobe encore à notre curiosité, il le creuse plus avant qu'aucun de ses prédécesseurs, témoignant à la fois d'un large savoir, d'un esprit lucide et d'une exemplaire volonté de justice. Une sympathie déclarée pour l'homme, une légitime admiration pour l'œuvre n'aveuglent l'auteur ni sur les faiblesses de l'un, ni sur les imperfections de l'autre. Ira-t-il, biographe et critique, nous en voiler aucune? A quoi bon? Villiers n'a besoin, pour nous attirer, pour nous conquérir, que de sa vérité.

Il naquit à Saint-Brieuc, le 7 novembre 1838, d'un sang qui, à travers dix-huit générations, remontait à saint Louis : Pierre, premier du nom, fut au siècle suivant porte-oriflamme de France. Fixés en Bretagne depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les siens avaient, de père en fils, servi sur mer avec honneur et s'étaient alliés à des familles armoricaines plus riches, comme eux, de quartiers que de biens. Catholique et royaliste, émigré à vingt ans, son aïeul, après s'être réduit à la besace pour la gloire des Lys, n'avait recueilli d'autre loyer, lorsqu'ils refleurirent, que cette ingratitude vraiment royale, châtiée d'un mot si mordant par le petit-fils sur l'héritier de Naundorff.

Deux de ses tantes prirent le voile; un oncle, les ordres. Recteur de Ploumilliau pendant près d'un demi-siècle, l'abbé Victor de Villiers de l'Isle-Adam ne sera-il pas l'abbé Maucombe de *l'Intersigne*, qui lui est dédié? Villiers l'aimait; il goûtait l'entretien de ce prêtre humble, pieux et savant. A chacun de ses retours au pays natal, il se retrouvait pendant quelques jours l'hôte choyé du presbytère rustique. Pour l'errant génial, tant brutalisé par la vie, quelle oasis! De quelles pensées amères n'était-il pas envahi quand il s'arrêtait, haletant d'une route si âpre, au seuil de la maison de paix!

« O toi, pensai-je, qui n'as point l'asile de tes rêves, et pour qui la terre de Chanaan, avec ses palmiers et ses eaux vives, n'apparaît pas, au milieu des aurores, après avoir tant marché sous de dures étoiles, voyageur si joyeux au départ et maintenant assombri, — cœur fait pour d'autres exils que ceux dont tu partages l'amertume avec des frères mauvais, — regarde! Ici l'on peut s'asseoir sur la pierre de la mélancolie! — Ici les rêves morts ressuscitent devant les moments de la tombe! Si tu veux avoir le véritable désir de mourir, approche : ici la vue du ciel exalte jusqu'à l'oubli. »

Un soir de l'arrière-saison, le voyageur entra soudain, comme le bon recteur enseignait le rudiment à un enfant d'Armor, le

petit Anatole Le Braz. Devenu à son tour une des illustrations bretonnes, l'auteur d'*Au Pays des Pardons* ne l'avait pas oublié :

*Or, un soir que ronflait le suroît de novembre,  
Comme nous latinions ainsi, les pieds au feu,  
La bonne Anna, poussant la porte de la chambre,  
Dit : « Monsieur le Recteur, voici votre neveu. »*

*Et, comme un goéland dont le vol en détresse  
S'abat sur la clarté d'un phare, dans la nuit,  
Quelqu'un d'impétueux s'engouffra dans la pièce,  
Comme s'il eût traîné tout l'orage après lui.*

*Ce pétrel voyageur, cet oiseau de tempête  
Qui, soudain, parmi nous tombait du ciel grondant,  
C'était, — oui, c'était toi, vertigineux poète,  
Auguste-Mathias Villiers de l'Isle-Adam.*

*C'était toi, ruisselant, glacé, couvert de fange,  
Mais le regard si fier et si prestigieux  
Qu'on eût cru voir entrer je ne sais quel archange,  
Messager de la foudre, avec l'éclair aux yeux.*

— « Va, me dit le recteur, la leçon est finie. »  
*Non : elle commençait, car, l'ineffable émoi  
Qui nous étreint le cœur au contact du génie,  
Tu venais, ô Villiers, de le répandre en moi.*

*Pour la première fois, je sentis dans mon être  
Frémir et s'exalter quelque chose de grand;  
Et c'est là le tribut que je t'apporte, ô maître :  
Un frisson d'infini dans une âme d'enfant (1).*

Mais, original jusqu'à l'extravagance, voici le marquis Joseph de Villiers de l'Isle-Adam, chevalier de Malte et chercheur de trésors, père de notre Mathias. Sulpicien par l'impulsion paternelle, mais incliné vers l'aventure plus que vers le sacerdoce, il avait promptement déserté le séminaire. Puis, ne doutant pas que d'incalculables richesses, confiées secrètement à la terre au cours du cataclysme inouï qui venait de bouleverser la France, n'y demeuraient enfouies, pour jamais oubliées; réfléchissant aussi que l'ignorance et la dispersion des survivants de l'effroyable catastrophe laissaient forcément vacants de très nombreux héritages, il avait fondé une officine de recherches. Avec une activité fiévreuse, il se plongea dans les archives notariales, fouilla les entrailles du sol breton, sans rien trouver à déterrer qu'un service de table. Les mines d'or de la province de Carabaye, dans un vague Pérou, l'avaient ensuite fasciné. Il se flatta même de repêcher au fin fond de la baie de Vigo les cargaisons précieuses — un milliard, pas moins — coulées par l'Anglais, en 1702, avec les galions qui les apportaient du Mexique. Inaccessible au doute, il fût parti, pour peu qu'on l'y eût incité, à la conquête des « bijoux perdus de l'antique Palmyre ». Mais, de toutes ses Colchides, cet infatigable Jason revint bredouille. Ne serait-ce pas un miracle qu'aucun aigrefin n'eût rôdé autour d'un visionnaire aussi crédule que persuasif; un autre miracle que le chimérique et séduisant gentilhomme n'eût jamais fait figure de chevalier d'industrie? Il jonglait avec les millions, en achevant de ruiner les siens : leur maigre avoir se volatilisa dans ses mains.

« Pâle, triste et douce », — ainsi la vit son cousin Robert du Pontavice de Heussey — invariablement vêtue de noir et si distinguée, la marquise (2) assistait en silence à cet écroulement, acceptait avec résignation l'inévitable, et son regard ne

(1) ANATOLE LE BRAZ : *Poèmes votifs*.

(2) Née Marie-Françoise Le Nepvou de Carfort, orpheline et sans fortune, elle avait été élevée, puis adoptée par sa tante, M<sup>lle</sup> de Kérinou.

(1) Voir la *Revue Catholique* du 8 janvier.

s'illuminait qu'à la pensée de son cher Mathias dont la gloire toujours prochaine était assurée. Grâce à la tante idéale, en extase elle aussi devant ce prodige, qui, pour les suivre, s'était exilée de sa Bretagne et avait loué, rue Saint-Honoré, un assez vaste appartement où elle les gîtait tous, on pouvait encore sans trop de peine joindre les deux bouts. Mais cette providence vint à manquer : M<sup>lle</sup> de Kérinou mourut. Son modeste bien, plus d'une fois écorné par les mirobolantes opérations du marquis, elle avait dû, pour ne pas exposer sa vieillesse à coucher sur la paille, le mettre presque tout en viager : il n'en restait à ses héritiers que des miettes.

Les jours difficiles commencèrent. En dépit d'une fièvre d'action qui défiait les années, d'entreprises abracadabrantes qui ne réussirent qu'à forcer l'attention du parquet, le Pactole se déroba obstinément. Tandis que ses parents tiraient avec décence le diable par la queue, Mathias, qui s'était séparé d'eux, — peut-être pour alléger leurs charges, car sa fierté native n'abdiqua jamais, — courait de garni en garni et s'entraînait dès lors à manger de la vache enragée. La marquise de Villiers de l'Isle-Adam s'éteignit dans un petit logement de la rue Saint-Roch, en 1882. Son mari, déjà frappé d'hémiplégie et dont la tête déménageait, lui survécut trois ans. Il partit dans la conviction de laisser à son fils « une fortune égale à celle des plus grandes familles princières du monde ». Où Villiers trouva-t-il de quoi payer les quelques dettes paternelles? Mystère. Le fait est que, pieusement, noblement, il les paya. Si proche déjà de son propre départ, Villiers se vit alors pour la première fois dans ses meubles : il possédait enfin un lit, une table et, plus précieux, plus indispensable que tout, le piano consolateur où s'épanchait, aux heures les plus noires, sa géniale mélomanie.

Cependant, il tenait de son père un autre héritage : ce rêve d'opulence, qui avait hanté la cervelle du hobereau désargenté, s'était mué, dans une âme véritablement aristocrate de poète et d'artiste, en vision de splendeur. Au comble du dénûment, Villiers du haut de son galetas conspuait le Veau d'or. Il en abominait le culte chez Lucullus comme chez Harpagon. Il ne se lasse point de larder ses dévots dont le prototype odieux et risible lui apparaît dans le « bourgeois » moderne, tendu vers le lucre, apte seulement aux sales ruses du trafic, stupide à jamais devant toute beauté.

Mais, dédaigneux des banales richesses, il nourrissait en lui la passion de la magnificence. *Souvenirs occultes, Akédysséril, Arxl* en témoignent assez haut. Les trésors contemplés dans ses rêves n'achèteront ni le luxe, ni le plaisir. « L'excessive quantité de cet or — dit Sara de Maupers, dans la galerie souterraine du burg d'Afersperg — en transfigure le nom. » Ce qu'il désigne, ce nom, ce n'est plus un métal, mais le sceptre. Il signifie royauté, puissance, splendeur, et ce trône de Grèce follement entrevu, et toutes les chimères dont s'éblouissait dans un taudis l'imagination magnifique d'un prince déchu. Et vainement on nous remet en mémoire, on nous détaille les cruelles réalités qui l'opprimèrent sur cette planète; nous les oublions par moment, comme il s'en échappait, et il nous arrive quand même de l'évoquer dans le décor triomphal de ses songes : il y marche, glorieux, suivi comme Buckingham — un Villiers, lui aussi — d'un sillage de pierreries.

\* \* \*

Il reste plus d'une page obscure dans sa vie. Aima-t-il? Fut-il aimé? La chronique prononce deux noms : Nina de Villard, Marie Dantine.

L'une entra, au soir du Second Empire, dans la petite histoire des lettres et, au matin de la République, dans celle de la peinture, puisque Edouard Manet, qui fut de ses familiers, nous la peignit

dans la *Dame aux Eventails*, reçue naguère au Louvre. Villiers de l'Isle-Adam devint-il vers la trentaine, avant ou après l'inventeur du phonographe, — j'entends l'auteur du *Coffret de Santal*, Charles Cros, — l'amant de la bonne hôtesse des Parnassiens, Nina de Callias, née Gaillard et dite de Villard, musicienne et poète elle aussi, qui tint longtemps table ouverte pour le monde nouveau de la littérature, des arts et de la politique, et défendait mollement son alcôve? On l'a dit, et M. Max Daireaux l'assure, tandis que, dans un livre consacré tout à la dame et à ses amis, M. Albert de Bersaucourt ne souffle mot de cette liaison. Je n'aurai garde d'opiner.

Etincelant de verve dans ses bons jours, gai parfois jusqu'à l'extrême bouffonnerie, Villiers fut l'un des boute-en-train des turbulentes soirées de Nina. Elle était jeune, vive, pétillante et si peu farouche! S'il céda passagèrement à ses charmes, s'abandonna-t-il tout entier? La chair put tenter la chair, l'esprit séduira l'esprit; mais des âmes de qualité si différente ne se rencontrèrent point sans reconnaître aussitôt qu'elles ne respiraient pas le même air, ne rendaient pas le même son et ne se répondraient jamais. Comme il concevait hautainement la gloire, Villiers portait en soi une grave et profonde religion de l'amour : non, il n'aima point Nina.

Aurait-il davantage, à quelque dix ans de là, aimé la mère du petit Totor qui devait si tôt le rejoindre au Père-Lachaise, cette Marie-Elisabeth Dantine (1), métamorphosée devant la mort, par la vertu du sacrement, en comtesse de Villiers de l'Isle-Adam? Quel étonnant contraste avec l'amie des Parnassiens! Une plébéienne humble entre toutes, veuve d'un ouvrier parisien, gagnant sa pauvre vie au jour la journée et parfaitement illettrée. Elle était, dans un hôtel garni de la rue des Martyrs, sa voisine de chambre. La solitude, le dénûment, la détresse muette d'un locataire qui, par la mine, l'allure, les habitudes, tranchait si fort sur le commun, l'avaient frappée, bientôt émue.

« Elle s'était prise pour lui — écrit M. Daireaux — d'un sentiment très féminin, à la fois pitoyable et maternel, et qui ne tarda pas à se changer en une passion soumise : l'humble amour d'un cœur simple. On l'appelait la Dévouée : son insistance à le servir irritait Villiers de l'Isle-Adam, et, lorsqu'il la trouvait mettant de l'ordre dans sa chambre, il la chassait avec rudesse ou bien se riait d'elle... Sa tendresse se nourrissait d'amertume; rien ne la rebutait, ni l'ironie qu'elle ne comprenait pas, ni la violence à laquelle elle était habituée, ni l'indifférence qu'elle acceptait comme un espoir. Elle possédait la force que donne aux humbles l'habitude de la résignation, et la sourde obstination des victimes. Silencieuse, adorante, jour à jour elle s'insinua dans l'intimité du poète; elle ravanda ses affaires, lui servit son bouillon, elle fit son ménage, elle fit sa chambre, elle fit son lit... Elle n'était ni belle, ni gracieuse, et elle avait trente-cinq ans, cette vieillesse des femmes du peuple; mais elle était frappée d'amour. Villiers de l'Isle-Adam lui résista longtemps, puis il cessa de résister. Fut-il touché ou fut-il faible? Il était seul, ne connaissait ni tendresse, ni refuge; il se laissa tristement envelopper par cette pauvre douceur... » Dans ces bras tendus, un soir, le malheureux s'oublia.

On sait que Léon Bloy introduisit Villiers, son fidèle compagnon de misère, sinon de mendicité (2), dans un épisode de la *Femme pauvre*, sous le masque transparent de Bohémond de l'Isle-de-France, « connu de toute la terre, c'est-à-dire des quelques centaines de songeurs éparpillés pour qui chante un vrai poète ». Ecarté de son agonie, il y décerne à sa veuve quelques épithètes plus truculentes que généreuses et s'acharne sur Joris-

(1) Elle était née à Vielsalm (Luxembourg) en 1845. Victor de Villiers de l'Isle-Adam, le petit Totor, mourut à Paris, à vingt ans, le 28 avril 1900.

(2) Villiers lui reprochait de déshonorer la pauvreté.

Karl Huijsmans, coupable d'avoir trop ardemment poussé le moribond à légitimer son fils. Pourquoi tant d'insistance, en effet, et cette pression si vive? Il eût été simple d'y voir comme nous, Huijsmans ne s'étant pas encore mis « en route », le zèle d'un brave homme en peine du destin d'un enfant. Mais, psychologue fielleux, Bloy préfère de beaucoup démêler dans la conscience d'un ami avec lequel il s'est brouillé des arrière-pensées abjectes. A l'entendre, Folantin — c'est Joris-Karl — jalousait bassement les dons magnifiques de Bohémond de l'Isle-de-France, et c'est pour satisfaire son envie qu'il l'aurait contraint « à finir comme un libertin gâteux subjugué par sa cuisinière ». Sans compter cet autre triomphe d'humilier jusqu'à la risée, d'avilir en sa personne, par une mésalliance non-pareille, un blason dont le mourant portait si haut le respect et l'orgueil.

Laissons ces méchancetés (1). C'est un fait que Villiers ne capitula point au premier assaut. Il résista d'abord, finit par promettre vaguement, recula encore. Sans la mort qui le talonnait, il eût reculé toujours. A l'idée de déchoir, lui, parure suprême de sa race, tout son être se raidissait. Et puis, ne voyait-il pas s'esclaffer dans les tavernes, à l'ébouriffante nouvelle, toute sa cour de naguère, ces écornifleurs de lettres qui, depuis vingt ans, ne rôdaient autour de lui que pour lui voler sa pensée? Cependant son heure le pressait. Confessé, communié, il se rendit aux exhortations du R. P. Sylvestre et but la coupe amère. Son mariage eut pour témoins quatre fidèles : Léon Dierx, Stéphane Mallarmé, J.-K. Huijsmans et Gustave de Malherbe.

Mariage de conscience pour l'homme, le père, le chrétien. Il publiait la dette immense contractée envers cette créature de néant, sans naissance, ni éducation, ni beauté, qui n'avait cessé dans la misère et la maladie et qui, jusqu'au spasme final, continua de prodiguer au poète, qui du haut de ses rêves l'apercevait à peine, les inépuisables richesses d'une « servante au grand cœur »

Mais, si Villiers avait aimé Marie Dantine, lui eût-il si longtemps, si âprement refusé son nom? Le lui eût-il, à la veille de mourir, concédé avec tant d'amertume? Si ce n'est près d'un berceau, avaient-ils eu rien à se dire, ici-bas? Quelle pensée commune, quel sentiment partagé? Et, s'il avait été tenté de se communiquer, l'eût-elle pu comprendre? Leurs chairs, il est vrai, s'étaient mêlées; leurs âmes, non. A ses côtés, il n'avait jamais cessé d'être seul.

Ne la connut-il donc pas, cette union des âmes? Lui qui professait comme un Parnassien de la stricte observance le mépris des « montreurs » et qui nous déclare superbement : « *Je suis un familier du Silence, et je vais!*... » il gardait sur ses affaires de cœur une discrétion dont il s'est bien rarement départi. La plus directe de ces confidences, — son *Lac*, dirais-je volontiers, — on la trouve dans une élégie, composée à dix-huit ans, des *Premières Poésies*. Pas de stance où l'on ne perçoive un écho lamarlinien, une réminiscence hugolienne, mais, partout aussi, l'irréfusable accent d'une douleur vécue. C'est l'idylle printanière, brusquement interrompue par la mort, d'un couple adolescent : l'enfant radieuse mise au tombeau, tout est fini sur terre pour celui qui l'aimait; dans le vallon qui vit fleurir leur songe, il erre, solitaire à jamais.

« En scellant, dans son cœur à peine entr'ouvert, le souvenir de cet amour brisé, la mort — écrit M. Max Daireaux — s'est

emparée de lui. Elle a fixé le thème dont toute son œuvre sera l'esclave et elle lui interdit à jamais de goûter à l'amour. L'image qu'il garde de ce mortel émoi le rendra exigeant. A la femme désormais il demandera, pour l'aimer, la beauté, l'intelligence, le charme, la pureté, toutes les vertus et toutes les splendeurs qu'il prête à celle qui n'est plus... Toujours il se souvient, non de ce qui fut, mais de ce qui aurait pu s'accomplir. « Un jour, une ombre, une jeune fille a passé devant mes yeux et j'ai compris que l'on pouvait aimer celle-là (1). » L'a-t-il aimée autant qu'il l'a cru lui-même; vivante, lui eût-il sacrifié quelque parcelle de son art, n'en serait-il pas venu à redouter la passion « qui prendrait dans son cœur la place de l'ambition humaine »? On ne sait! On ne sait pas même, car ces choses sont vagues, si cette jeune morte fut le seul amour de son adolescence. Un autre, dont le destin fut plus cruel encore, semble avoir traversé sa vie, mais, jalousement, il en a gardé le secret. »

Ce secret serait-il celui du *Conte d'amour*? Je veux bien que tel de ses *lieder* aux lentes mélodies et d'un sentiment exquis ait été composé comme semble le croire M. Daireaux, pour la fille cadette de Théophile Gautier et d'Ernesta Grisi, la toute jeune et charmante Estelle, dont le poète s'éprit en 1866 (2) et dont la main lui fut accordée, mais qu'un inflexible veto paternel le retint de conduire à l'autel : un Villiers de l'Isle-Adam n'épouse pas la bâtarde d'une danseuse. Ce n'est certes pas une enfant qui put inspirer les trois derniers *lieder* et le sombre poème central du *Conte* :

*Frileuse, elle voilait, d'un cachemire noir  
Son sein, royal exil de toutes mes pensées!  
J'admirais cette femme aux paupières baissées,  
Sphinx cruel, mauvais rêve, ancien désespoir.*

*Ses regards font mourir les enfants. Elle passe  
Et se laisse survivre en ce qu'elle détruit.  
C'est la femme qu'on aime à cause de la Nuit,  
Et ceux qui l'ont connue en parlent à voix basse.*

*Le danger la revêt d'un rayon familier :  
Même dans son étreinte oublieusement tendre  
Ses crimes, évoqués, sont tels qu'on croit entendre  
Des crosses de fusils tombant sur le palier.*

A cette créature de ténèbres, incendiaire marmoréenne, on trouverait une parenté nombreuse dans le drame et la poésie romantiques. Après avoir séduit Byron, elle eût attiré Baudelaire. Elle nous rappelle aussi les imprécations de Vigny contre Dalila Dorval, la courtisane aux « baisers menteurs », qui se vante

*De ne rien éprouver des atteintes du feu*

et « se fait aimer sans aimer elle-même ». On lui connaît, au reste, plus d'une sœur dans l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam, depuis *Élén* jusqu'à la *Reine Ysabeau*. Pourtant, je ne sais quel frémissement du vers décèle ici que nous ne sommes pas en présence d'une simple fiction : la noire enchanteresse qui se dévoile en d'admirables stances passa vraiment dans la vie du poète. Il fut pris à ses charmes et crut ingénument à d'expertes grimaces d'amour. Il s'aveugla longtemps. La simulatrice enfin démasquée, il s'enfuit d'elle avec horreur et mépris; mais le souvenir empoisonné du mensonge qui l'avait abusé lui resta planté dans l'âme.

Cependant, tout chaste et qui nous ouvre le tréfonds de cette âme, n'est-ce pas un autre souvenir que Villiers perpétue dans ce conte inoubliable : *L'Amour suprême*, les pages « les plus émouvantes qu'il ait écrites », observe justement M. Daireaux, qui

(1) *Morgane*, acte II, scène 6.

(2) Les vers que cite à son sujet M. Daireaux ne furent pas composés pour elle, puisqu'on les avait lus, quatre ans auparavant, au chapitre XV d'*Isis*.

(1) J.-K. Huijsmans en faisait justice par avance dans l'émouvante lettre où il racontait à M. du Pontavice de Heussey les derniers jours de Villiers; et M. du Pontavice, en témoignant sa déférence de galant homme à l'humble compagne « qu'à son lit de mort, en face de l'Éternité, Villiers de l'Isle-Adam n'a pas crue indigne du grand sacrifice qu'il consommait en lui donnant son nom, devant Dieu et devant les hommes. » (R. DU PONTAVICE DE HEUSSEY : *Villiers de l'Isle-Adam*, l'écrivain, l'homme, 1893).

veut y voir, si justement aussi, une confession « transposée, comme il est naturel, mais sincère dans ce qu'elle a de sensible » ?

Lysiane d'Aubelleynne! Dans un vieux manoir du Morbihan, il la connut presque enfant, « née avec le mal du ciel », et de graves causeries avaient porté son cœur vers elle. Des années passèrent. Son émoi renaît soudain à la revoir, jeune fille, au bal; il s'accroît en apprenant de sa bouche qu'elle se trouve là par obéissance, qu'elle achève, en cette fête mondaine, son dernier jour d'épreuve et qu'elle entre au Carmel. C'est le lendemain même, à sa prise de voile, qu'ils se verront, s'il le veut, encore une fois. Il assiste, avec quelle émotion! à la poignante et sublime cérémonie :

« Ah! je n'ai pas à définir, ici, le mystérieux secret dont défaillait mon âme! Soudain, l'une de ses nouvelles compagnes l'ayant revêtue, lentement, du linceul et du voile, puis déchaussée à jamais, reçut de l'abbesse les ciseaux sinistres sous lesquels allait tomber la chevelure de la pâle bienheureuse.

» A ce moment, Lysiane d'Aubelleynne se détourna vers l'assemblée. Et ses yeux, ayant rencontré les miens, s'arrêtèrent, paisibles, longtemps, fixement, avec une solennité si grave que mon âme accueillit la commotion de ce regard comme un rendez-vous éternel promis par cette âme de lumière.

» Je fermai les paupières, y retenant des pleurs qui eussent été sacrilèges.

» Quand je repris conscience des choses, l'église était déserte, le jour baissait, le rideau claustral était tiré derrière les grilles. Toute vision avait disparu.

» Mais le sublime adieu de cette grande ensevelie avait consumé désormais l'orgueil charnel de mes pensées. Et, depuis, grandi par le souvenir de cette Béatrice, je sens toujours, au fond de mes prunelles, ce mystique regard, pareil sans doute à celui qui, tout chargé de l'exil d'ici-bas, remplit à jamais de l'ardeur nostalgique du ciel les yeux de Dante Alighieri. »

On ne s'étonne point que M. Daireaax ait rangé ce récit, pour « l'élévation de la pensée, la qualité du lyrisme, la perfection du style », parmi les « contes de beauté suprême » de Villiers de l'Isle-Adam. Comme dans la *Maison du Bonheur*, comme dans *Véra*, l'auteur y exprime sa haute conception de l'amour. « Ce n'est point — écrit M. Daireaax — cette passion que cimentent les souffrances communes, les déchirements et les ivresses; ce n'est qu'une lumière détachée du ciel, qui nous éclaire un moment, avant d'y retourner. C'est pourquoi Villiers de l'Isle-Adam ne le représente jamais comme une possession satisfaite, mais comme un but commun que s'assignent deux âmes, afin de parvenir ensemble à ce détachement de la terre qui justifie leur communion et leur renoncement devant la mort. Que la *Maison du Bonheur*, *Véra*, *l'Amour suprême* soient ou ne soient pas des chefs-d'œuvre selon les canons, peu importe... Dans chacun on retrouve la pensée profonde de Villiers de l'Isle-Adam, exprimée avec une émotion dont, ailleurs, il s'est trop défendu. Ce qui fait leur qualité « suprême », c'est la ferveur qu'il apporte dans l'affirmation d'un idéal auquel il sacrifia par avance tout ce qui fait la joie des hommes, lui offrant en holocauste son secret désespoir. Ces contes, pour étrangers qu'ils paraissent à la vie, il les a bâtis avec sa chair et son sang, si bien qu'à nos yeux ils représentent le testament de son cœur. »

MAURICE DULLAERT.

(La fin au prochain numéro.)

## La morale de M. E. De Bruyne<sup>(1)</sup>

Nous assistons à l'heure actuelle, en pays flamand surtout à une véritable renaissance philosophique. Revues, ouvrages, collections se multiplient avec une étonnante facilité. De ce vaste ensemble une collection émerge : *De Philosophische bibliotheek*. (*La Bibliothèque philosophique*). C'est elle qui nous présente, pour le moment, les traités les mieux au point et les plus fouillés sur les éternels problèmes de la philosophie. On y retrouve, conformément à la vieille devise *vetera novis perficere*, non seulement tout le suc des doctrines traditionnelles, mais aussi l'adaptation vivante et hardie aux nécessités modernes. Ces qualités apparaissent, avec un éclat particulier, dans le monumental ouvrage de M. De Bruyne qui vient de s'achever et qui restera sans doute comme le chef-d'œuvre de la collection. Nous voudrions faire connaître au lecteur la portée de ce nouveau traité de morale naturelle qui marque, dès à présent, une date dans l'histoire de la philosophie contemporaine.

M. De Bruyne, professeur de philosophie à l'Université de Gand, jouissait déjà d'une réputation fort méritée comme théoricien de l'art.

Son *Esquisse d'une philosophie de l'art* ainsi que ses bulletins d'esthétique qui paraissent régulièrement dans la *Revue néoscholastique* ont imposé son nom à tous ceux qui s'occupent de la science du beau. Voici maintenant que sa maîtrise s'affirme dans un domaine encore plus riche parce que plus vital : la philosophie du bien. Ce qu'il nous offre ce n'est pas un traité de morale comme tant d'autres, ce n'est pas une énumération plus ou moins rapide de nos principaux devoirs humains. Son ambition est à la fois moins vaste et plus haute. Moins vaste, car il s'agit ici uniquement de ce qu'on est convenu d'appeler la morale générale par opposition à la morale spéciale ou au droit naturel. Plus haute, car toute l'attention se porte sur la méthode même de la philosophie morale qu'il entend renouveler et sur la justification des présupposés fondamentaux qu'il veut mettre en pleine clarté scientifique.

Pour jouer franc jeu, avertissons tout de suite le lecteur téméraire et profane que l'étude qu'on lui propose, si passionnante soit-elle, demande un certain entraînement. Trois fort volumes, de 526, de 607 et de 558 pages; un texte dru et serré; une pensée sinieuse parfois et toujours nuancée; une érudition encyclopédique; une terminologie tour à tour phénoménologique, critique, métaphysique... voilà sans doute plus qu'il n'en faut pour décourager les bonnes volontés débiles. « Ah! ces philosophes, diront les esprits pratiques et pressés, ne savent-ils donc pas que nous vivons au siècle de la vitesse, des affirmations péremptoires et des mystiques toutes faites? » Si, les philosophes savent tout cela et M. De Bruyne le sait mieux que personne, mais ils refusent de brûler leur encens aux dieux du jour. Ils croient, non sans quelque raison, que la vérité doit être maniée par des mains délicates, cherchée avec l'âme tout entière, confrontée avec toute pensée sincère, poursuivie jusqu'à ses conséquences ultimes et ses suprêmes pourquoi.

Ils se méfient des syllogismes en coup de massue, des exclusivismes hautains et de toute arrogance satisfaite et dédaigneuse.

(1) *Ethica*. I. *De structuur van het zedelijk phenomeen*, 1935; II. *De ontwikkeling van het zedelijk bewustzijn*, 1935; III. *De diepere zin van de zedelijkheid*, 1936. Bruxelles, Ed. N. V. Standaard.

# P. DERAMAUT & R. FAUCHILLE

9. Rue Moréus  
BRUXELLES  
Téléphone: 21.5783



PROTECTION  
ET  
DÉCORATION  
DU  
CHAUFFAGE

DEMANDEZ  
DOCUMENTATION



TABLETTES DE RADIATEURS  
CACHE-RADIATEURS  
FERRONNERIE D'ART

Toutes les Applications de la Tôlerie

70 A l'occasion du  
MILLIONIÈME PAQUET

# Côte d'Or

les Usines Alimentaires éditent  
une magnifique collection de  
Photos-chromos, série "Reine Astrid",  
en 24 sujets différents. Supplé-  
mentairement au carton-prime  
habituel, chaque Paquet

"Côte d'Or", contiendra  
un exemplaire de  
ces superbes  
Photos-  
Chromos



La vérité, pensent-ils, peut s'enrichir plus qu'on ne croit au contact de l'erreur qui n'est le plus souvent « qu'une vérité dont on abuse ». Il y a pour elle un large butin à saisir au royaume des ténèbres. Par delà les formules hostiles et les négations sommaires, il y a place, dans bien des cas, pour une vérité plus haute et plus riche qui pourrait tout réconcilier.

Pour avoir compris cela et pour l'avoir magnifiquement mis en œuvre, M. De Bruyne a le droit d'exiger quelque patience, même d'un lecteur moderne : la joie des découvertes est à ce prix.

Pour apprécier l'*Ethica* à sa juste valeur, il importe d'indiquer d'abord, en quelques traits, les lacunes trop réelles qui restaient à combler dans le domaine de la philosophie morale. Trop souvent, jusqu'ici, les manuels scolastiques font à cette branche un sort peu enviable et lui donnent bon gré mal gré l'allure d'une parente pauvre de la théologie morale. Elle paraît née en terre étrangère, naturalisée sur le tard, encombrée de réminiscences théologiques. L'ordre même suivi dans l'exposé des thèses paraît, assez fréquemment, calqué sur celui de la théologie et, si les textes scripturaires font naturellement défaut, les préoccupations concordistes s'y glissent parfois et entravent la souplesse des raisonnements philosophiques. Par le fait même, toute discussion fructueuse et enrichissante avec les moralistes contemporains est exclue d'avance. A quoi bon échanger des vues si l'on ne parle pas la même langue, si de prime abord les divergences éclatent, si les « problématiques » ne s'emboîtent pas ? Faut-il en conséquence, dès le seuil même de la morale, renoncer à s'entendre sous prétexte que les métaphysiques qui la conditionnent se heurtent irréductiblement ? Ou bien, ne pourrait-on partir d'un terrain neutre accessible à tous, quitte à dégager lentement la métaphysique implicite, en acte, dans toute activité vraiment humaine ?

M. De Bruyne a cru que pareil terrain de rencontre existe, qu'il est antérieur à toute explication métaphysique et que là peuvent et doivent se vider les questions préalables trop souvent résolues jusqu'ici de façon subreptice et plus ou moins inconsciente.

Cette zone neutre, ce point de départ commun, c'est le royaume de la phénoménologie.

Nous ne pouvons exposer ici, en détail, ce que l'on désigne sous ce nom. Le lecteur trouvera un exposé parfaitement limpide de cette science relativement récente dans un excellent article paru ici même sous la plume de M. Marcel De Corte et intitulé : *Orientations de la philosophie contemporaine en Allemagne* (4 oct. 1935). « Doctrinalement, nous dit fort bien l'auteur cité, (la phénoménologie) est avant tout une méthode basée sur deux principes : l'absolue libération à l'endroit de tout présupposé, et le retour aux choses mêmes, à ce que les choses montrent d'elles-mêmes par elles-mêmes. » Le phénoménologue prétend donc, à l'encontre des psychologues et des relativistes de toutes nuances, que les choses ont leur essence propre, que ces essences se découvrent non par une laborieuse induction d'ordre expérimental, mais par une intuition, par une *wesensschau* originale et vécue. Saisir les essences dans leur pureté originelle en écartant toutes les notions parasites : telle est la préoccupation du phénoménologue.

Cette méthode, qui se rattache à Edmond Husserl, sans être solidaire cependant de l'idéalisme de son inventeur, fournit à M. De Bruyne le point de départ de sa vaste enquête sur le phénomène moral. En fait, les deux premiers volumes de l'*Ethique* seront consacrés tout entiers à l'analyse phénoménologique du donné moral. Décrire ce donné tel qu'il apparaît à la conscience dans toute sa complexité, avec l'unique désir d'être docile au réel ; déterminer l'essence de ce qu'on nomme « phénomène

moral » en le distinguant de tout ce qui n'est pas lui, telle est, à ce premier stade, l'ambition du chercheur.

Quand ce travail-là sera réalisé, sans autre souci que de préciser nettement de quoi l'on parle, l'enquête prendra une allure critique. A quelles conditions, demandera-t-on alors, cette essence ainsi analysée est-elle possible ? Que suppose-t-elle pour être pleinement intelligible ? En posant ces questions nous passons à un autre ordre, celui de l'analyse critique qui se rattache non plus à l'expérience vécue, mais au raisonnement. Cette analyse nous conduit enfin au point de vue de la synthèse métaphysique qui vient couronner l'œuvre en répondant à l'ultime question : Comment le phénomène moral se situe-t-il dans l'univers ; quelle est sa signification dans l'ordre de l'absolu ?

Si l'on voulait symboliser les trois étapes successivement parcourues, les trois « climats » de la pensée, par des noms de philosophes dont les points de vue méthodologiques — nous ne disons pas les systèmes — sont successivement adoptés, on pourrait dire que M. De Bruyne synthétise E. Husserl (stade phénoménologique), E. Kant (stade critique) et saint Thomas (stade métaphysique). Les trois points de vue complémentaires, débarrassés de leurs implications accidentelles, servent à dégager finalement l'orientation profonde de l'ordre moral. Nous assistons ainsi à une lente ascension vers Dieu qui apparaîtra comme l'inéluctable clef de voûte de tout édifice moral. Malgré la multiplicité des détours et des reprises apparentes, l'auteur nous guide, d'une main sûre, vers le suprême Pourquoi de toutes choses. Contemplée du sommet, son œuvre apparaît comme une minutieuse et méthodique démonstration de l'existence de Dieu à partir du phénomène moral et en restant fidèle à ses seules exigences. Une fois de plus éclate ici la vérité de cette belle parole de G. Borsi : « Quiconque dit une vérité adore Dieu. » Tout l'ouvrage pourrait porter en exergue ce mot si profond de Cochin : « La recherche de la vérité en tous les genres est comme un rendez-vous que Dieu donne secrètement aux hommes et auquel ne manque jamais Dieu, quand on l'attend un peu et qu'on s'y rend de bonne foi. » Dans le cas présent, l'attente sera longue parce que l'auteur a le souci d'avancer pas à pas, preuves à l'appui, en contrôlant toutes les échappatoires et en discutant toutes les hypothèses. Pour prendre un terme de comparaison connu, je dirai que son travail fait songer à l'*Action* de Maurice Blondel par son souci de progression contrôlée, par son ampleur et par l'orientation religieuse profonde de sa dialectique. Mais il a sur Blondel, entre autres avantages, celui d'avoir plus pleinement conscience de sa méthode et d'avoir évité certains écueils théologiques.

\* \* \*

Nous venons d'indiquer la ligne générale et le point d'arrivée, voici maintenant le point de départ.

Pour étudier le phénomène moral, l'auteur choisit comme centre de perspective un phénomène d'une rare densité psychologique : le remords. Est-il fréquent ou est-il rare ? Peu importe en ce moment. Un seul phénomène authentiquement moral pose tous les problèmes de la moralité. Comme le dit très justement Jankélévitch : « N'y eût-il au monde qu'une seule conscience morale, cela suffirait déjà pour que les choses se répartissent dans l'univers selon une dimension toute nouvelle. » (*La Mauvaise Conscience*, p. 42.)

Ce remords ne doit pas être confondu avec des sentiments connexes : ce n'est ni le regret pur et simple, ni le seul souvenir du passé mauvais, ni la crainte d'une punition attendue, ni la contrition, ni même le sentiment de la faute matérielle qui apparaît, plus d'une fois, dans les tragédies grecques d'Eschyle, de Sophocle ou d'Euripide. Sentir le remords c'est, dans la plus

profonde douleur, nous sentir nous-mêmes identifiés; avec une action librement posée par nous et que cependant, nous rejetons et désavouons de tout notre être. C'est la souffrance qui s'exprime dans la plainte célèbre du *Miserere* : « *Peccatum meum contra me est semper.* » On connaît les poignantes descriptions qu'en ont fait un Dostoïewski ou un Th. Dreiser, pour ne pas parler des premières pages de la *Genèse*. Ce phénomène, fréquemment analysé par les littérateurs, n'avait pas jusqu'ici attiré l'attention spéciale des philosophes. En se consacrant à cette analyse, M. De Bruyne révèle du même coup son étonnante fécondité. Les deux premiers tomes ne feront qu'inventorier ses richesses cachées. Le remords implique, en effet, la possibilité de réaliser librement des valeurs d'action que l'intelligence considère comme bonnes. Il suppose donc une certaine action humaine, une liberté qui choisit une conscience qui saisit les valeurs à réaliser. Tout le premier volume sera dès lors consacré, très logiquement, à l'étude des valeurs et de leur saisie consciente, à l'analyse de la liberté, condition même de la morale, et à la phénoménologie des actes humains. Tous ces éléments réunis permettent de définir, en connaissance de cause, la structure du phénomène moral tel qu'il se présente, d'un point de vue purement statique, dans la conscience de l'adulte européen. Mais on ne peut s'arrêter là : en réfléchissant quelque peu, nous découvrons, au sein même de cette conscience, qu'il lui est essentiel d'être un mouvement, un effort, une évolution, un dynamisme. Le second tome viendra donc compléter ce premier point de vue qui n'était que fragmentaire. Il aura pour but de décrire — toujours sur le plan phénoménologique — le développement de cette conscience morale. Nous passons donc au point de vue dynamique, à la conscience *in fieri*. Ce développement vital de la conscience, cette croissance morale ne s'explique pas seulement par des éléments purement individuels : le contact social, la vie en commun y jouent un rôle de premier plan. Nous sommes, qu'on le veuille ou non, les enfants de notre temps et les héritiers d'une civilisation modelée par l'histoire. Il faudra donc discerner soigneusement les influences sociales présentes et passées qui sont comme les génératrices de notre conscience morale et en délimiter strictement le rôle et l'importance. Le tome deuxième étudie dès lors le développement du phénomène moral dans ses aspects individuels et dans ses caractères sociaux et il se termine par l'étude de l'évolution et de la relativité que comporte la morale humaine.

Cette sèche énumération des problèmes abordés dans les deux premiers tomes suffit à faire comprendre et à justifier... l'épaisseur des volumes. A eux seuls ils forment déjà une véritable somme de philosophie morale... et ce n'est qu'une entrée en matière! Pour le lecteur qui ne peut prendre contact directement avec l'original, nous croyons utile de signaler que M. De Bruyne défendit sa nouvelle conception méthodologique dans un article de la *Revue néo-scholastique* (mai 1935) intitulé « *Réflexions sur les méthodes de la morale* ». On y trouvera la quintessence de sa pensée. Mais, si on se borne à cette lecture, on sera privé du charme de voir cette méthode à l'œuvre, aux prises avec les morales contemporaines de Lévy-Bruhl, Durkheim, Dupréel, Spranger. Jamais, à notre connaissance, la critique de ces auteurs ne fut aussi pénétrante, aussi poussée, et aussi radicale. Les quiproquos les plus achevés et les plus tenaces se dénouent par la seule application d'une méthode rigoureuse, consciente de ses limites comme de ses exigences. Rien qu'à ce seul titre déjà, l'œuvre de M. De Bruyne est bienfaisante parce qu'elle nous débarrasse d'un positivisme envahissant et pseudo-scientifique et rappelle à chacun les frontières de sa compétence. Qu'il est donc difficile de travailler sur mesure et de considérer le réel sans lui imposer nos artificielles contraintes et nos étroits partis pris! En forçant les auteurs à pratiquer cette docilité

au réel et ce respect du donné vierge de toute interprétation prématurée, M. De Bruyne donne un bel et utile exemple de haute probité intellectuelle.

Mais il n'y a pas seulement la méthode, il y a aussi la doctrine elle-même qui mérite la plus attentive considération. Bornons-nous — puisqu'il faut choisir — à signaler, au tome premier, le remarquable exposé de la liberté humaine étroitement rattachée à l'absolu moral. Au tome deuxième indiquons les pages très neuves consacrées à l'étude de la relativité de la morale et qui forment le couronnement de la partie phénoménologique.

\* \* \*

La route ainsi déblayée, le phénomène moral soigneusement reconnu et éclairé sous ces multiples faces, il s'agit maintenant de poursuivre l'ascension qui nous conduira finalement à Dieu. Pour y parvenir, le tome troisième change totalement de perspective et débute par une analyse non plus phénoménologique, mais critique. Cette nouvelle attitude commande une autre manière d'approcher et de pénétrer le réel. « Tandis que le *phénoménologue*, écrit l'auteur, cherche les conditions absolument nécessaires qui doivent être réalisées pour qu'un phénomène donné soit vraiment *tel qu'il apparaît à notre conscience intuitive* et mérite son nom — par exemple remords ou pensée —, le critique recherche les raisons et conditions qui rendent possible un jugement *qui se prétend absolument valable dans la sphère du vrai*. La réflexion phénoménologique veut expliciter, dans la ligne de l'intuition positive, ce qui est vécu; la réflexion critique veut fonder, du point de vue de la valeur absolue, ce qui est affirmé comme vrai » (*loc. cit.*, p. 24, t. III). L'enquête va donc se poursuivre sous un nouveau climat.

Il s'agit à présent de dégager tout ce que le phénomène moral implique pour être intelligible logiquement. Supposons un immoraliste qui vienne nous dire : « C'est fort beau tout ce que vous me dites sur le remords et ses implications; volontiers je vous félicite pour vos trouvailles subtiles, mais je vous déclare que, pour ma part, je n'éprouve rien de semblable. Je ne ressens pas le moindre phénomène moral. Je me refuse à vous suivre : autant vaut parler de couleurs à un aveugle-né. Vis-à-vis de l'ordre moral, je suis pareil à cet aveugle : nulle ombre d'obligation morale ne m'effleure ni me trouble. » Que répondre à ce petit discours que l'on peut mettre dans la bouche d'un André Gide si l'on tient à concrétiser le cas? D'ailleurs, n'est-ce pas celui-ci même qui écrit des choses comme celles-ci : « Je ne sentis bientôt plus mon âme... que comme une naïve incohésion d'appétits, de gourmandises, de désirs... je m'abandonnai donc à ce désordre provisoire, confiant en un ordre plus sincère et naturel, qui s'organiserait de soi-même, pensai-je, et du reste, estimant que le désordre même était moins dangereux pour mon âme qu'un ordre arbitraire et nécessairement factice, puisque je ne l'avais pas inventé. » (Texte cité, *Ethica*, t. II, p. 127). Que peut-on répliquer à ce tranquille immoralisme si sûr de lui-même? L'accuser de mauvaise foi ou de snobisme? Sur quelle base? En appeler à l'évidence du bien ou de l'obligation morale? Fort bien, mais de quel droit? Tout l'intérêt de la première partie du troisième volume est dans la tentative poursuivie par M. De Bruyne de débloquent l'immoraliste de sa position intenable et de l'acculer à la contradiction sous peine de détruire la pensée elle-même. Le corps à corps est vraiment passionnant à suivre.

L'auteur commence par remarquer très justement que l'immoralisme — longuement décrit par lui au tome deuxième — peut revêtir deux formes différentes. On peut se refuser à admettre toute distinction entre le bien et le mal et se déclarer aveugle devant cette division morale si généralement acceptée. On peut



**DEVROYE-FRÈRES**  
ORFÈVRES

AVENUE DE LA COURONNE 368  
**BRUXELLES**

Pour votre Linge de Maison,  
Tissus blancs, Couvertures,  
Chemises . . . . .

N'employez que les articles marque

“ **FOX** ”

Qualité — Élégance — Prix raisonnables

EXCEPTIONNELLEMENT

Du 9 au 23 janvier **RABAIS DE 15 %**

Vente exclusive pour la Belgique :

**Grande Maison de Blanc**

Rue du Marché-aux-Poulets

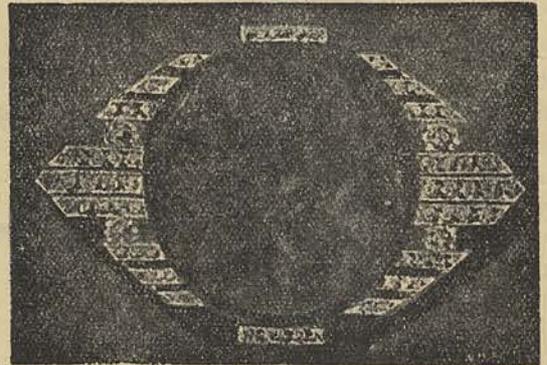
BRUXELLES

JOAILLIER-ORFÈVRE D'ART

HENRI OPPITZ

24 AVENUE LOUISE

Téléphone 11,88,69



G. VAN THIENEN  
28, rue de l'Enclume, Bruxelles

### Cadres - Dorure

Spécialité de Cadres pour Tableaux

— Dorure pour Ameublement —

Tél. 12.44.13

Restaurations

Reg. du Comm. : Bruxelles 6033



## Elixir de Spa

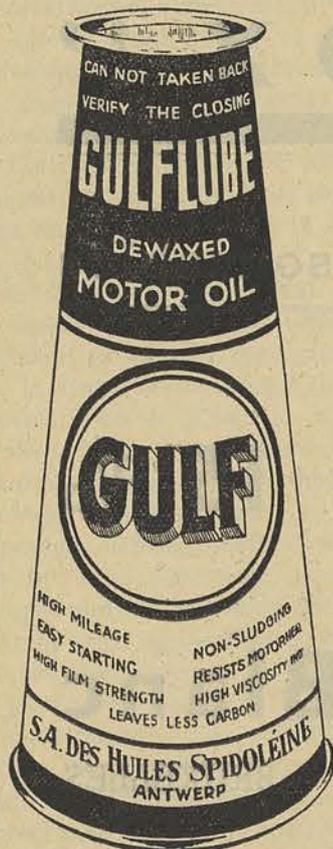
LIQUEUR TONIQUE ET DIGESTIVE  
CRÉE EN 1858 PAR

SCHALPIN, PIERREY & C<sup>IE</sup>

FOURNISSEURS DE LA COUR DE BELGIQUE

AUTRES LIQUEURS FINES DISTILLÉES : Curaçao, Cherry-Brandy,  
Triple Sec, Extra-Sec, Anisette, Kummel, etc  
SPIRITUEUX D'ORIGINE : Kirsch, Rhum, Cognac  
EXCLUSIVITÉS : Genièvres "Sky" et "Picvert" - Schiedam "Jek."

## Vous devez essayer les Huiles Multi-Sol-Gulflube :



- 1 Votre kilométrage augmentera de 20 à 25 %.
- 2 Plus de dépôts grâce à leur haute résistance à l'oxydation.
- 3 Elles produisent peu de calamine : d'où mouvement libre pour les segments et soupapes et pas de dépenses de décalaminage.
- 4 Elles résistent aux plus fortes chaleurs de l'été.
- 5 Vous démarrerez facilement en toutes saisons.
- 6 Les coussinets de votre voiture ne seront pas attaqués.
- 7 Meilleur graissage quelle que soit la marque de votre voiture.
- 8 Film d'huile très résistant.
- 9 Elles conservent une grande fluidité en hiver.
- 10 Elles sont raffinées par solvants sélectifs.
- 11 Nos huiles se vendent en gros et au détail.

VOUS LES ACHÈTEREZ PARTOUT EN BELGIQUE, SOUS LA GARANTIE DU DISQUE ORANGE

## S. A. DES HUILES SPIDOLEINE

Toutes les huiles pour l'automobile, l'aviation et l'industrie

24, MEIR, ANVERS

Huiles de vaseline, vaselines pharmaceutiques et industrielles

aussi reconnaître cette distinction, mais nier ensuite que le bien soit, de n'importe quelle façon, obligatoire. Cette double possibilité de négation nécessite deux démonstrations différentes. Il faut, avant de montrer l'inéluctable nécessité de reconnaître l'obligation morale, prouver que nul ne peut rejeter logiquement la distinction entre le bien et le mal. Comment tenter pareille démonstration? A quel point d'appui accrocher nos certitudes morales essentielles? M. De Bruyne, qui n'a pas lu en vain Descartes, a cru que ce point de départ incontestable se trouverait dans le *cogito* lui-même, c'est-à-dire dans les nécessités internes de toute pensée humaine.

Cette position de départ est d'autant plus forte que le plus intransigeant idéaliste lui-même ne pourrait se dérober à la discussion.

Qu'on se rassure, du reste, tout de suite : l'auteur n'a pas seulement lu Descartes, il se souvient aussi très heureusement de saint Thomas et, avec lui, il commencera par établir péremptoirement que l'affirmation du vrai s'impose à la pensée. Il cite le texte bien connu du docteur Angélique : « La vérité existe, est une proposition évidente par elle-même, car celui qui nie son existence concède que la vérité n'est pas. Mais si la vérité n'est pas, il est vrai que la vérité n'est pas. Or si quelque chose est vrai, il faut bien que la vérité soit. » Saint Augustin avait déjà dit des choses semblables, notamment dans ses *Soliloques*. On n'y reviendra jamais assez, car elles sont fondamentales dans tout traité de critique. Le P. Maréchal le montra naguère, avec une rare compétence, dans son cinquième cahier consacré au *Point de départ de la métaphysique*. A sa suite, M. De Bruyne déploie cette évidence première irrécusable et montre que « dans tout jugement niant ou mettant en doute la vérité comme telle, l'acte primordial et absolu d'affirmer détruit le contenu même qu'il pose ».

Mais on ne peut en rester là : celui qui pense et sait du même coup qu'il atteint de la vérité doit, sous peine de nier cette irrécusable certitude, affirmer toutes les conditions qui rendent possible sa pensée elle-même. La méthode critique consiste précisément à découvrir le lien logiquement nécessaire qui rattache n'importe quelle affirmation à ces principes fondamentaux de la pensée. Puisque l'immoralisme a deux visages, ce rattachement prendra deux formes différentes, mais étroitement apparentées.

Pour montrer l'inévitable nécessité de reconnaître le bien moral et le mal moral, l'auteur en appelle aux lois de la pensée. « L'aveuglement complet, dit-il, en présence de la distinction réelle entre le bien et le mal moral objectif est impossible chez celui qui réfléchit sur sa pensée. Celui qui nie explicitement pareille distinction l'affirme implicitement dans la mesure même où il affirme la vérité de sa thèse. Car celui qui affirme n'importe quoi comprend la distinction entre vrai et faux; est conscient de l'activité inhérente à sa vision et à son affirmation; et voit que saisir et affirmer le vrai objectif est naturel et convenant pour l'acte de pensée lequel, de son côté, suppose l'être de la personne et l'activité personnelle. Nécessairement, l'homme comprend que l'adhésion personnelle et libre à la vérité convient à l'être de la personne et diffère absolument de l'acte par lequel nous rejeterions comme faux ce que l'esprit aperçoit irrésistiblement comme vrai. Dans ce même acte de conscience est inclus nécessairement le sentiment du bien et du mal. » (*Loc. cit.*, pp. 114-115.)

Cette première forme d'immoralisme n'est donc pas plus viable que le scepticisme radical lui-même : il se détruit en s'énonçant. Il en va de même pour l'autre manière d'afficher l'immoralisme en niant la conscience d'une obligation morale quelle qu'elle soit.

Sans prétendre respecter toutes les nuances d'une dialectique étonnamment souple et subtile, on peut résumer comme suit le sens de la démonstration :

Quand je réfléchis à mon acte de penser, je m'aperçois — sans aucun doute possible — que j'atteins de la vérité absolue, objective, éternellement valable. Dans une synthèse originale, je vois avec évidence que l'affirmation de ce qui m'apparaît comme vrai s'impose à moi comme une convenance absolue. Sans doute suis-je physiquement capable de me soustraire à cette affirmation, mais je vois aussi que j'y suis moralement acculé sous peine d'anéantir toute pensée. Bien plus, je sens que la pensée, qui de soi tend à pénétrer toujours davantage la vérité possédée, ne peut se développer normalement que si j'affirme constamment comme vrai ce que je vois être tel. L'affirmation de la vérité qui convient absolument est ainsi la condition même de tout progrès intellectuel dans toute science, y compris le savoir scientifique le plus positif. Tout comme il m'est impossible de ne pas voir la vérité qui se révèle à moi, il m'est impossible de ne pas me sentir moralement obligé et par conséquent je suis tenu de réaliser librement et de manière désintéressée ce qui m'apparaît comme convenant objectivement et réellement à ma personne. (*Voir loc. cit.* pp. 244-245.)

Cet aperçu, si schématique soit-il, indiquera au lecteur la ligne de pensée et le sens général de la preuve fournie. Il ne le dispense pas pour autant de toutes les pages qui viennent étayer la démonstration et la rendre définitive.

Une fois en possession de l'irrécusable et authentique obligation morale, l'auteur se demande quel en est le fondement dernier. Nous voici à la question cruciale. Pourquoi le devoir s'impose-t-il absolument même, dans certains cas, au péril de ma vie? Pourquoi l'impératif catégorique commande-t-il en maître souverain? Quelle vertu mystérieuse, quelle Suprême Exigence lui donne des droits aussi imprescriptibles? L'obligation morale, on l'a montré, est immanente à notre nature; est-elle aussi l'indice d'une transcendance que nous appelons Dieu?

M. De Bruyne ne répond pas tout de suite à cette ultime question. Chemin faisant, il rencontre les réponses déficientes d'un Maurice Blondel ou d'un Edouard le Roy, les discute et les écarte. Il ne lui reste plus alors qu'à faire surgir la nécessité de l'Esprit Transcendant des exigences mêmes de l'immanence. Ces pages où l'on voit s'affirmer Dieu comme la Réalité suprême qui explique, en dernière analyse, l'obligation morale sont incontestablement les plus denses et les plus originales du livre. M. De Bruyne, analyste jusqu'au bout, veut éviter d'appuyer sa preuve sur un raisonnement qui supposerait préalablement démontré le principe de raison d'être. Non pas qu'il nie celui-ci ou rejette la possibilité d'aboutir par cette voie, mais parce qu'il entend éviter les controverses actuelles autour de cet axiome et parce qu'il veut dégager tout ce qu'implique une rigoureuse analyse du phénomène moral étudié en lui-même et pour lui-même. Il se range donc, mais à sa manière, dans le groupe des analystes qui, tel le cardinal Newman, entendent déceler la Présence divine au sein de la conscience morale. Sans l'avoir cherché, parce que Dieu est plus intime à nous-mêmes que nous-mêmes, ces pages sont imprégnées de la plus haute spiritualité religieuse et font toucher du doigt le caractère sacré du devoir.

\* \* \*

En indiquant, comme nous venons de le faire, les lignes de faite du troisième volume, nous avons délibérément abrégé la route et choisi un raccourci. En réalité, ce dernier tome se développe principalement dans le cadre de trois grandes sections consacrées respectivement à l'étude du bien et du mal, au fondement de l'obligation, à la vertu et au bonheur. L'auteur se demande pour commencer : quand un acte est-il bon, quand est-il mauvais? Sur quoi se régler pour discerner cette valeur? Les moralistes et les casuistes nous présentent un code tout fait

d'actions qualifiées bonnes ou mauvaises. D'après quelles bases? Pourquoi, par exemple, est-il défendu de se suicider et pourquoi est-il non seulement permis, mais héroïque de sauter à la mer, en cas de naufrage, pour céder sa place dans la barque de sauvetage? Pourquoi la société ne peut-elle jamais sacrifier la conscience de l'individu au profit du bien commun alors qu'elle peut lui demander le sacrifice de sa vie? Le philosophe accepte comme de précieuses indications ce que l'expérience commune et la sagesse chrétienne séculaire approuvent ou condamnent en ces matières, mais il se doit de chercher en outre le principe régulateur qui pourrait les coordonner et les éclairer de l'intérieur.

La première section du livre s'attache précisément à mettre en lumière le critère du bien et du mal, à savoir : la convenance ou la disconvenance d'un acte avec la personne humaine, considérée dans sa valeur propre. Le rôle de la personne comme totalité est particulièrement accentué. On verra toute la portée vitale de cette morale fortement et à bon droit personnaliste en étudiant l'application des principes généraux proposés à la morale sexuelle, à laquelle l'auteur s'arrête longuement, à titre d'illustration. D'un point de vue purement littéraire, on peut regretter ce large excursus qui vient briser la ligne générale. Mais plus d'un moraliste reconnaissant s'écriera sans doute : *Felix culpa!* Ces pages nous paraissent non seulement justes, mais bienfaisantes par leur clarté, leur atmosphère et leur noblesse humaine. On nous a trop souvent présenté ces questions délicates entre toutes *sub specie peccati* pour ne pas nous réjouir de trouver ici un ensemble positif, cohérent, rattaché aux grandes règles de la droiture humaine.

De la seconde section, nous avons exposé l'essentiel. Bornons-nous à en signaler le dernier chapitre qui étudie l'athée en face du problème moral. Question, hélas! de brûlante actualité et qui conditionne toute une méthode d'apostolat. Est-il possible, tout à la fois, de rejeter l'existence de Dieu et d'admettre néanmoins l'absolu du devoir? Est-il possible d'être athée et de se croire rigoureusement tenu aux préceptes de l'honnêteté naturelle, même au péril de sa vie. On a trop longtemps répondu à ces questions capitales en se tenant au seul point de vue logique. Les faits invitent à une réponse plus nuancée, plus proche de la psychologie concrète humaine. En accueillant, à la suite du P. Paul Claeys-Bouüaert, S. J., la possibilité d'un athéisme apparent, M. De Bruyne ouvre des perspectives qui sont lourdes de conséquences pratiques. C'est admettre, en effet, que l'on peut nier Dieu verbalement et explicitement, le reconnaître implicitement — même mourir pour Lui — sous le nom de Devoir, d'Absolu, de Conscience. Il est indispensable de tenir compte de cette complexité psychologique en présence des communistes sincères et des âmes de bonne foi. C'est assez dire l'intérêt humain et apostolique de ces pages.

La troisième et dernière section est consacrée aux problèmes de la mort, de l'immortalité et de la sanction éternelle.

Les pages consacrées à l'immortalité de l'âme humaine donnent tout leur relief à cette notion de personne qui est à la base de la distinction du bien et du mal. Il est utile de s'en souvenir pour saisir le crescendo de précisions qui enrichit successivement cette notion fondamentale à partir du moment où elle se dégage de l'acte même de la pensée.

Quant au chapitre réservé à la sanction éternelle, nous ne pouvons que féliciter l'auteur d'avoir enlevé à cette sanction tout son caractère arbitraire. Si l'enfer est éternel, ce n'est pas Dieu, mais la nature des choses qui en est cause. Si l'enfer est éternel, ce n'est pas à la suite d'un décret divin, mais parce que sible pour l'âme séparée.

Enfin, le livre s'achève, sur le plan métaphysique, en indiquant la fin suprême de toute activité humaine et en résolvant les

antinomies apparentes que suscite le fait moral. Nous ne suivrons plus l'auteur dans cet exposé qui touche à plusieurs problèmes réservés généralement à la théodicée. Disons seulement qu'il couronne avec bonheur cet imposant ensemble.

Au terme de ce compte rendu, nous voudrions formuler un vœu : puisse l'auteur nous donner bientôt, sinon une traduction complète, du moins une esquisse française de son œuvre; la philosophie, le pays et l'Eglise ne pourront que se féliciter du rayonnement international de cette magistrale synthèse.

LEON SUENENS,  
Professeur de philosophie.

## En quelques lignes...

### Prédictions.

Ces prophéties sont de style : au déclin de l'année les sibylles brassent le blanc d'œuf et le marc de café, tirent les cartes. Les astrologues, dans leurs gouttières, ajustent leurs astrolabes sur Mercure, sur Saturne,

A vrai dire, on ne risque pas beaucoup quand on annonce aux pauvres humains, pour l'année qui vient, qu'ils auront plus de malheurs que de bonheurs; qu'il y aura des catastrophes, des inondations, des épidémies, des grèves, des scandales financiers; que les impôts ne diminueront pas. Nos sibylles ont obéi aux règles du jeu « Tout ira mal, disent-elles, jusqu'au mois de mai. Pourtant, la guerre franco-allemande sera évitée. L'hiver se passera en angoisse, mais l'Exposition de Paris arrangera tout. » Exposition de quoi? Car c'est bien l'énigme de cette attraction universelle. On embouteille les avenues. On empierre les quais. On oblige la rivière à changer de lit. On double les ponts. On renverse le Trocadéro pour ériger d'autres palais. Oui! Mais le décor sera-t-il planté à temps? Et cette Exposition aura-t-elle lieu? Et quelle est l'idée maîtresse de ce grand caravansérail?

Dès que cette Exposition sera inaugurée, nous disent les tireuses de cartes et de tout ce que vous voudrez, le monde retrouvera son optimisme et son équilibre. L'inauguration, c'est toujours un ministre et des décorations. Et quand la décoration va, tout va.

Entre tant de prophéties, une a particulièrement retenu notre attention : c'est celle d'un ingénieur des mines. Elle n'a pas la mine des ingénieurs, mais elle a trouvé un filon bien plus productif que celui du charbon, de l'or et de l'argent : le filon de la crédulité.

Jusqu'ici les voyantes avaient généralement un hibou qui fientait sur le dossier de leur fauteuil, un matou rogneux, un crapaud, un jeu de cartes crasseux, un blanc d'œuf, un marc de café maintes fois délavé. Notre ingénieur des mines est toute pavoisée de diplômes. Elle pourrait être quelque chose quelque part. Elle préfère les nuées.

Que dit notre sibylle scientifique? Comme les autres qui ne sont pas passées par les grandes écoles, elle est très clairvoyante sur l'Amérique, sur la Russie, le Japon. Elle est beaucoup moins affirmative lorsqu'il s'agit de son quartier, de son arrondissement. A tout prendre, il y aura du bien, il y aura du mal, on aura de la peine, mais on s'en tirera. Un grand personnage mourra, un financier sera mis en prison. En février, le ministère risquera de sombrer. Est-il besoin de faire tant d'études pour en arriver

à ces banalités? Heureusement, ce qu'on nous prédit est obscur et laisse la marge à l'espérance. Car si tous les prophètes s'entendaient et étaient clairs, infaillibles, il ne nous resterait plus qu'à faire la nouba. Au percepteur on enverrait, en guise de mandats, des précisions sur la fin du monde. On lui dirait : « A quoi bon régler puisque tout va s'abîmer? Remettons la note après la catastrophe! »

#### Si les météorologistes s'en mêlent...

Un plaisantin qui ne porte pas les astrologues dans son cœur faisait observer, les jours derniers, que l'art de prédire réserve à ses praticiens de fort amères déconvenues. C'est ainsi que M. Maurice Privat, — sauf erreur, — qui passe dans la confrérie des mages et devins pour une sommité, avait clairement laissé entendre, aux prunes dernières, que le roi d'Angleterre (le roi d'Angleterre s'appelait encore Edouard VIII) établirait sur le trône de ses aïeux une respectable princesse, laquelle lui donnerait, comme dans les contes de fées, de nombreux et royaux babies. Mais Mrs Simpson, dite Wallis, dite la femme de quarante ans, dite la vamp de Fort-Belvédère, est venue brouiller les cartes. Voilà l'astrologie dans une impasse!

Et comme un malheur ne vient jamais seul, les météorologues, ces savants qui regardent dans de grandes lunettes et reproduisent sur leurs cartes les toiles du ciel, se sont, à leur tour, fourré le doigt dans l'œil. Un œil d'autant plus vénérable qu'il scrute, soir et matin, les merveilles de l'infini.

Or donc, on nous promettait, sur la foi de calculs admirablement précis, en vertu d'une loi de récurrence... et d'airain, on nous promettait, dis-je, le « Grand Hiver » : vous savez! cet hiver qui congèle les cerveaux les plus brûlés et transforme en routes banales les fleuves arrêtés dans leur cours. Les marchands de pelisses se frottaient les mains (déjà!). Les précautionneux faisaient, chez le bougnat, double et triple provision.

Résultat : le ciel est aussi pur que le fond du cœur d'Adolf Hitler; et l'on signale que les fraises rougissent en plein vent dans un jardin de Provence!...

#### La bagarre au Sandjak

— D'abord, qu'est-ce que c'est qu'un sandjak?

— C'est une queue de cheval.

— Tiens! du moment que la Société des Nations s'en mêle, je croyais qu'il s'agissait plutôt d'une queue de poisson.

— La dite queue de cheval, on la portait devant un émir en campagne. C'était, si vous voulez, l'insigne de la souveraineté. Puis, par le jeu des lois de la sémantique, les « sandjak » a fini par désigner le gouverneur de province et la province même qu'il administrait.

— La sémantique est décidément une belle chose.

Mais laissons là ces vains divertissements de philologues. Le Sandjak d'Alexandrette est à la mode. Belle occasion, pour les mânes d'Aristide Briand, de refaire un peu de géographie!

Dans cette province de l'Asie Mineure, on cherche, depuis quelque temps, des têtes de Turcs. Les uns lèvent leur fez pour l'indépendance; les autres brandissent leur gourdin contre les premiers. Cela fait une jolie pagaille. Genève est alertée. Et Genève envoie des *missi dominici* : des enquêteurs objectifs et qui voyagent — évidemment! — aux frais de la Princesse, c'est-à-dire à mes dépens, aux vôtres, cher lecteur.

Alors il est arrivé cette chose vraiment très drôle et que le plus féroce satiriste n'inventerait pas : sous les yeux de la mission de conciliation et d'arbitrage, Turcs et Maures se sont rentrés

dans le chou! Il y a eu des blessés, un cadavre. De quoi faire un rapport aux macrobites du lac Léman.

Allons! le Sandjak bouge... Qu'attendez-vous, M. Paul Struye, pour rappeler les antagonistes au respect de la loi internationale et des enquêteurs patentés de l'officine à monter les coups durs?...

#### Feux

Les « feux » : c'est ainsi qu'on désigne, en argot de coulisses, les honoraires de la duègne et du jeune premier. Il me souvient que j'ai raté un des plus fameux cross-words de Tristan Bernard (la grille double), pour avoir ignoré cette finesse du lexique. J'étais excusable, je le dis tout de suite : il n'y a pas, dans toute la langue française, un mot qui possède autant de succédanés argotiques que le mot « argent ». On pourrait là-dessus épiloguer à loisir. Mais ce n'est pas, aujourd'hui, notre propos.

Notre propos est de vous rappeler qu'en ces temps de crise, alors que les vaches maigres n'ont pas encore tout à fait rejoint les songes du Pharaon, Maë West, reine de l'écran, touche, pour trois cent soixante-cinq jours de déhanchement canaille, la coquette somme de sept millions et demi de dollars. A peine moins que le magnat de la presse trustée : le très vorace requin Hearst.

Les Américains, quand vient le moment de dresser l'inventaire, font ainsi le bilan... des autres. Les gazettes publient les listes des « plus gros revenus » : les plus gros revenus *in the world*. Il paraît que le communisme n'y gagne rien. Ce n'est pas comme en France, où le slogan des deux cents familles valut au Front populaire quelques douzaines de sièges et un confortable succès.

Faut-il s'indigner, au nom de la justice distributive?... Les moralistes rappellent, non sans aigreur, que Maë West ne dut sa notoriété qu'à une pièce polissonne (*Sex*) dont elle faisait vanter les audaces et crudités par toute une armée d'hommes-sandwichs. Ce qui prouve, du moins, une chose : c'est que la foule a les vedettes qu'elle mérite.

Quant au ténor Jean Kiepura, on calcule, à Hollywood, qu'il « se fait », un mois dans l'autre, quelque chose comme deux millions de dollars par année de contre-ut. Et cela explique que Kiepura, au Salon de l'Automobile, avait tous les sourires et toutes les politesses des vendeurs calamistrés.

#### Le Salon de l'Automobile

C'est une de ces cérémonies rituelles dont notre siècle XX se passerait aussi malaisément que les Athéniens se seraient passés du dithyrambe dionysiaque ou les Romains de leurs saturnales. Depuis quelques années, cependant, le vernissage des carrosseries flambantes neuves se déroulait avec la lente et grave solennité des pompes funèbres. La mouise aux ongles verts sévissait, d'un bout à l'autre du pays. Plus de « bisness » : partant, plus de joie.

Mais on raconte que la Belgique vient de passer un nouveau contrat avec la prospérité. Dans l'oasis van Zeeland, pour parler comme le *Pays réel* et comme Dominique Nargel, les pompes à essence ont recommencé de couler, tout comme ruisselaient les fontaines de lait et de miel au Pays de Chanaan. Le plus miteux parle d'acheter une « bagnole ». Et tous ceux qui exhibent, à l'arrière et à l'avant de leur voiture, une plaque dont le numéro est inférieur à 100.000 se croiraient déshonorés s'ils ne faisaient pas l'acquisition du « modèle 37 ».

Bref, il y a encore de beaux jours pour les agents à poste fixe, pour les regonfleurs de pneus, pour les candidats au suicide sur le passage clouté, pour le « petit-jeune-homme-de-bonne-famille-qui-désirerait-vendre-quelque-chose » et pour tous les tenants et aboutissants de la traction automobile.

... Et tandis que le Salon engloutit et vomit les foules, un cirque s'est installé dans la ville. Revanche du cheval! prestige de l'écurière qui monte en amazone et, une rose-thé au revers de l'habit noir, dirige son bai fringant d'un stick léger comme une caresse. Ils sont là, toujours là, les poneys au pompon rouge et jaune, les quadrilles de « pommelés » et les carrousels réglés comme une horloge! Sous la coupole que les projecteurs balaient de leurs feux règne encore la bonne odeur de crottin et de paille fraîche.

Mais je me suis laissé dire qu'au cirque une féerie permettait à un avion vrombissant d'atterrir en pleine piste, sur une plate-forme qui figure la banquise. Et cela, voyez-vous, c'est la revanche de la mécanique!

#### Aménités

Les journalistes n'ont jamais passé pour de petits saints. Je parle, bien entendu, des polémistes. On leur reproche leurs excès de plume, de manquer à la charité pour le plaisir de faire un mot. Si nous avions gardé l'habitude d'aller sur le pré, de venger dans le sang les affronts du quotidien, quelle épidémie de cartels, mes aïeux!

C'est surtout en matière de politique intérieure que nos plumeux se déchaînent. Le vocabulaire de l'invective est épuisé. Car l'on a fait du mot « pourri », pour ne citer que celui-là, un usage si intempestif que « super-pourri » n'est plus qu'un doux reproche.

Par contre, les spécialistes de la politique étrangère gardaient encore une certaine modération. On leur avait enseigné que la moindre incartade peut dégénérer en une affaire d'Etat (c'est le cas de le dire). Nourris dans une tradition de courtoisie, ils ne se seraient jamais permis d'eng... le voisin : c'est-à-dire le quidam qui habite de l'autre côté de la frontière.

M. Goebbels a changé tout cela. Et parce que la question marocaine suscite, entre Paris et Berlin, des malentendus qui évoquent fâcheusement Agadir et le *Panther*, la presse officieuse jette feu et flammes. M<sup>me</sup> Tabouis, qui écrit à l'*Œuvre* (et pour laquelle, soit dit en passant, nous n'éprouvons que des sentiments fort... réservés), M<sup>me</sup> Tabouis est accusée d'ivrognerie. Un galantin insinue, en effet, qu'elle abuse de l'apéro!

Les diplomates de la vieille école ne songent point à s'étonner : « Nous vous l'avions bien dit! murmurent-ils, en croisant et décroisant leurs belles mains d'évêques. Nos salamalecs et nos talons rouges valaient vos disputes sur le forum. Avec cette différence (et elle est de choix!) : l'apéritif, nous le prenions ensemble... »

#### On demande des rouquines

Il y a maints dictons sur les « roux » et sur les « rouses ». Ils ne sont, généralement, ni en faveur ni en bonne odeur. Ainsi, jadis, les écoliers tenaient pour principe qu'un précepteur roux peut être un « bon précepteur », mais non pas un « précepteur bon ». Et de cette remarque ils avaient formé un vers latin, que j'ai encore entendu citer dans mon collège et que je pourrais imprimer ici. Hélas! la mode n'est pas au latin, mais à l'argot.

Longtemps, dans les familles bourgeoises, on évita de prendre pour nourrice une femme rousse. On craignait que son lait fût aigre. D'où provenait cette antipathie pour les rouquins et qui a persisté jusqu'à nos jours, comme en témoigne le douloureux et charmant « Poil de Carotte » de Jules Renard? A en croire une tradition médiévale, Judas, qui vendit son maître pour trente deniers, aurait été rouquin. Y avait-il des rousseaux au bord du lac de Tibériade au temps de Pilate? Si oui, ce n'étaient pas des natifs du pays. Les gens de Jérusalem ont un type

oriental bien marqué : ils sont verts comme des olives et crépus et huileux comme des béliers. Au contraire, il y avait beaucoup de rouquins, de blonds ardents chez nos aïeux. Voilà pourquoi les dames romaines acquéraient au poids de l'or les tignasses dorées des Gaulois pour en faire des perruques. Faudrait-il en conclure que Judas était un émigré ou le fils d'un Gaulois amené là par les Romains? Concluons seulement : « De tous poils, mauvaises bêtes ». Mais revenons aux rouses.

On est en train de les réhabiliter. En vérité, ce n'est pas chez nous; mais de l'autre côté de la mare aux harengs. Récemment un grand magasin de New-York faisait paraître cette annonce : « On demande plusieurs jeunes filles comme vendeuses. Inutile de se présenter si on n'est pas rousse. » Cette condition a surpris. Voilà pourquoi une nuée de reporters se présentèrent chez le directeur du grand bazar.

« Messieurs, leur a-t-il expliqué, c'est affaire d'expérience. Je suis depuis très longtemps à la tête d'un nombreux personnel féminin. Eh! bien! les rouses sont beaucoup plus optimistes et énergiques que les autres. Quand elles tiennent un client, elles ne le lâchent qu'après l'avoir délesté du contenu de son porte-monnaie. Et toujours avec le sourire. »

Comment les blondes et les brunes vont-elles prendre cette déclaration? Entre nous, il est si aisé aujourd'hui, avec la chimie, de changer la couleur de ses cheveux. Parce qu'il voit leurs crinières cuivrées, ce présomptueux directeur s'imagine qu'il a affaire à des rouses. C'est un observateur bien superficiel.

## Les procès de nomination des évêques de Belgique

Il y a quarante ans, M. Louis Madelin, alors jeune membre de l'Ecole française de Rome, analysait quelques documents qu'il venait de retrouver aux Archives vaticanes (1). Il s'agissait de maigres dossiers relatifs aux élections d'évêques français au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les documents ainsi recueillis méritaient d'être sauvés de l'oubli, car ils n'illustraient pas seulement l'histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat, mais ils ouvraient aussi la voie à des recherches importantes et permettaient des perspectives indéfinies. Quelques procès d'information, égarés dans le fonds d'archives provenant du Château-Saint-Ange et découverts par M. Madelin, lui permettaient d'écrire : « On s'imagine cependant quel singulier intérêt de curiosité, tout au moins, aurait pour nous le dossier de nomination d'Armand du Plessis de Richelieu, celui de Jacques Bossuet ou celui de Maurice de Talleyrand. » Certes, il y a plus qu'un « intérêt de curiosité » à connaître les documents qui situent l'élection de ces grands personnages. Or, ces documents existent; ils sont conservés aux Archives vaticanes, et M. l'abbé Louis Jadin, membre de l'Institut historique belge de Rome, a eu l'incontestable mérite de démontrer — en quatre volumes — tout l'intérêt scientifique qu'ils présentent pour la connaissance du passé (2).

(1) L. MADELIN, *Les premières applications du concordat de 1516*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, t. XVII, pp. 323-385, Rome, 1897.

(2) L. JADIN, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté...*, dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. VIII, pp. 1-263; t. IX, pp. 1-321; r. XI, p. -1389; t. XVI, p. 1-622, Rome, 1928-1935. Le même auteur a présenté au Congrès de Varsovie une importante communication dont je reprends ici les conclusions : *Importance et valeur historique des procès de nomination des évêques et des abbés sous l'Ancien Régime*, dans les *Résumés des communications présentées au Congrès*, t. I, pp. 264-269, Varsovie, 1933.

Notre savant compatriote n'avait pas à publier les procès de nomination de Richelieu, Bossuet ou Talleyrand, puisqu'il a borné son enquête aux anciens Pays-Bas, à la principauté de Liège et à la Franche-Comté. Des noms illustres figurent néanmoins parmi les centaines de prélats dont il a enrichi l'histoire. Citons Jansénius, évêque d'Ypres; Fénelon, archevêque de Cambrai; François-Antoine de Méan, dernier prince-évêque de Liège, puis archevêque de Malines.

\* \* \*

C'est au Consistoire, ou assemblée plénière des cardinaux, que le Souverain Pontife proclamait depuis le Moyen âge les élus aux plus hautes fonctions ecclésiastiques. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les promotions aux évêchés et aux abbayes dépendant du Saint-Siège étaient précédées d'une information sur les titres et qualités des candidats désignés. Dans les bulles de nomination les Papes font souvent allusion à l'intervention d'une commission cardinalice. Les actes les plus anciens du Consistoire, qui font allusion à une relation d'un cardinal au sujet des nominations, remontent au début du XV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les rapports sur les élections des évêques et des abbés étaient envoyés à Rome par le soin des ordinaires ou des candidats, dans le dessein d'obtenir la confirmation pontificale requise.

En 1514 Léon X décréta que tout procès d'information serait régulièrement établi par le cardinal protecteur. Celui-ci devait transmettre au Consistoire, avec le procès-verbal témoignant de la légitimité de l'élection ou de la nomination, des renseignements sur l'importance et la situation des diocèses et des abbayes vacantes, ainsi qu'un rapport sur la dignité et la capacité de la personnalité proposée pour recevoir le bénéfice.

On devine que le Concile de Trenté insista vivement sur l'importance du choix de bons évêques et sur la nécessité d'une enquête sérieuse touchant leurs qualités. Il confia aux métropolitains ou, à leur défaut, à l'évêque le plus voisin la mission de faire l'enquête et de l'envoyer à Rome au cardinal protecteur. Enfin, par la constitution *Immensa*, Sixte-Quint établit la Congrégation consistoriale et la chargea spécialement de préparer la confirmation des évêques et des abbés. Peu après, Grégoire XIV prescrivit des règles claires et uniformes pour la procédure des enquêtes. Désormais, l'information devait être faite par le soin des légats du Saint-Siège, par le métropolitain ou les évêques du voisinage. L'enquêteur ne devait interroger que des témoins bien informés, capables de donner des renseignements précis et désintéressés sur le candidat et la situation du diocèse. Les témoins prêtaient serment et ne pouvaient être ni parents ni amis trop familiers du candidat. Les questions étaient posées de façon à obliger les témoins à dire tout ce qu'il était important de connaître sur les personnes, sur le diocèse ou sur l'abbaye. On engageait les évêques à joindre au dossier des documents authentiques concernant la naissance, les ordinations, les promotions académiques, les charges exercées, l'élection ou la nomination royale, la profession de foi et les délégations des enquêteurs.

Le pape Urbain VIII apporta de nouvelles précisions à la rédaction des procès par la constitution *Si processus* de 1627. Le questionnaire était plus détaillé : il comportait treize questions relatives aux qualités de l'évêque et autant pour l'état du diocèse. Rien n'explique mieux le mécanisme d'une enquête que le simple énoncé de la série des interrogations proposées aux témoins :

1<sup>o</sup> Est-ce que le témoin connaît le candidat? Depuis combien de temps? Est-il parent ou allié, trop familier ou rival du candidat?

2<sup>o</sup> Est-ce qu'il sait dans quelle ville, endroit ou diocèse le candidat est né?

3<sup>o</sup> S'il est né de mariage légitime, de parents honnêtes et catholiques?

4<sup>o</sup> S'il connaît son âge? S'il a trente ans accomplis?

5<sup>o</sup> S'il est dans les ordres sacrés et depuis quand? S'il l'est depuis plus de six mois?

6<sup>o</sup> S'il est bien versé dans les fonctions ecclésiastiques, s'il reçoit fréquemment les sacrements?

7<sup>o</sup> S'il a toujours vécu en catholique et s'il est resté dans la pureté de sa foi?

8<sup>o</sup> S'il est de vie pure, de bonnes mœurs, conversation et réputation?

9<sup>o</sup> S'il est un homme grave, prudent, pratique?

20<sup>o</sup> S'il est gradué en droit canon ou en théologie? De quelle université? Depuis quand? Comment a-t-il étudié ou travaillé? S'il possède vraiment la science requise pour l'épiscopat?

11<sup>o</sup> S'il a déjà exercé une charge? S'il a déjà eu une cure d'âmes, ou l'administration d'un diocèse? Comment a-t-il rempli ses charges quant à sa doctrine, à sa prudence, à son honnêteté et à ses mœurs?

12<sup>o</sup> Aurait-il donné un scandale public pour la foi, les mœurs, la doctrine? Y aurait-il un empêchement canonique en raison de sa constitution physique?

13<sup>o</sup> Est-il capable de bien régir un diocèse ou une abbaye, et spécialement celui ou celle de N...? Est-il digne d'y être promu? etc.

14<sup>o</sup> Le témoin sait-il dans quelle province est située la cité de N..., sa situation, son importance, combien elle compte de feux? Quel est son seigneur temporel?

15<sup>o</sup> Est-ce qu'il y a dans cette cité une cathédrale? Sous quel vocable? Quelle est la qualité de sa construction? A-t-elle besoin de réparations?

16<sup>o</sup> Combien y a-t-il de dignités, prébendes et autres bénéfices ecclésiastiques? Lesquels? Quel est le nombre des prêtres, des clercs qui y font l'office divin? Quelle est la plus haute dignité après l'épiscopat? Quels sont les revenus de chacun des bénéficiés?

17<sup>o</sup> S'il connaît de quel archevêque le diocèse est suffragant? Ou quels sont les diocèses suffragants?

18<sup>o</sup> Si on exerce dans la cathédrale une cure d'âmes et par qui?

19<sup>o</sup> Si la sacristie est bien fournie en ornements, mobiliers, etc.? S'il y a des ornements épiscopaux et ce qui est nécessaire pour l'office du chœur? Si les orgues, le clocher, les cloches et le cimetière sont suffisants?

20<sup>o</sup> S'il y a des corps ou des reliques de saints?

21<sup>o</sup> S'il y a une maison pour l'évêque et à quelle distance de la cathédrale? Si elle a besoin de réparations?

22<sup>o</sup> Quelle est la véritable valeur des revenus de la mense épiscopale et quelle est leur somme annuelle? S'ils sont grevés de pensions, pourquoi et de quelle valeur?

23<sup>o</sup> S'il y a dans la cité des paroisses et si chacune a des fonts baptismaux? S'il y a des collégiales, des monastères, d'hommes ou de femmes? Combien de confréries, d'hôpitaux? Y a-t-il un mont-de-piété?

24<sup>o</sup> Quelle grandeur a le diocèse? Combien de localités comprend-il et lesquelles?

25<sup>o</sup> S'il y a un séminaire et combien d'élèves?

26<sup>o</sup> Si le diocèse est vacant et depuis quand? Si les prières et processions d'usage ont été ordonnées?

Ce questionnaire était si bien conçu qu'il servit, sans grandes modifications, à tabler les dossiers jusqu'au début de notre siècle. A Rome, la Commission cardinalice et la Congrégation consistoriale examinaient le procès quant au fond et quant à la forme et proposaient, par l'intermédiaire du cardinal protecteur, la confirmation au Consistoire.

A côté de cette procédure, qui faisait appel au ministère des agents diplomatiques pontificaux, il y avait également à Rome un moyen plus expéditif lorsque, par faveur, l'expédition des bulles était faite par la Daterie. Un officier de cet immense bureau était alors chargé de dresser le procès à Rome même, et il suffisait d'interroger deux témoins.

Quand une nomination de prélat était contestée, soit à cause d'un défaut de forme dans l'élection ou dans la formation de l'enquête, soit à cause de l'indignité du candidat, la cause était plaidée devant la Congrégation consistoriale. Après examen des plaidoiries, la Congrégation décidait la ratification du premier procès ou le rejet de la candidature présentée. Ces cas provoquaient souvent des enquêtes contradictoires, et leurs dossiers fournissent de précieuses indications sur la valeur des témoignages recueillis.

La série des enquêtes de nominations comprend près de six cents volumes, soit plusieurs milliers d'actes, dont on ne peut exagérer l'importance documentaire pour l'histoire des diocèses de l'Ancien Régime. Dans la plupart des cas, l'étude du procès d'information apporte une grande quantité d'éléments inédits et comble utilement les lacunes des archives locales. La consultation de ces procès s'impose, par exemple, à celui qui écrit une monographie diocésaine. Mais, si l'historien « local » trouve dans les enquêtes un complément indispensable à son information, les renseignements d'ordre général sur l'histoire religieuse des différents pays ne sont pas à négliger non plus. C'est ainsi que, à l'occasion de l'une ou de l'autre élection, des témoins apporteront des détails précis sur l'application des réformes du Concile de Trente. Mieux que dans les rapports officiels et forcément tendancieux des évêques lors de leur visite *ad limina*, on a dans les enquêtes le tableau complet de la situation exacte des diocèses. Enfin, la géographie historique trouve, dans les actes de la Congrégation consistoriale comme dans les procès, d'utiles données pour la délimitation des nouveaux diocèses.

\* \* \*

Dans les provinces belges, les nonces de Bruxelles ou les archevêques de Malines et de Cambrai — comme, au diocèse de Liège, les nonces de Cologne ou les princes-évêques — se chargeaient de l'information requise. C'était à eux qu'il appartenait d'obtenir la « fiche biographique » détaillée du candidat.

Quatre cent soixante-dix-huit dossiers ont été analysés par M. Jadin, se rapportant aux élections et postulations d'évêques, d'auxiliaires, de coadjuteurs, d'abbés ou d'abbesse, de 1564 à 1848. Quelques dossiers sont relatifs à d'autres questions sur lesquelles la Congrégation consistoriale était appelée à donner aussi un avis; ce ne sont pas les moins curieux, car nous pouvons y retrouver l'écho des luttes qui accompagnèrent dans notre pays l'érection et la dotation des nouveaux évêchés, l'invasion de Louis XIV et le jansénisme.

Le plus ancien des dossiers qui concernent les diocèses de notre actuelle Belgique est celui de Gérard de Groesbeek, prince-évêque de Liège en 1564. Les dépositions recueillies à cette occasion sont particulièrement intéressantes : nous y lisons notamment que l'élu s'exprime avec facilité en cinq langues, qu'il est expert dans les controverses avec les protestants et qu'il s'est toujours montré bon administrateur de l'évêché.

On remarquera le procès de Corneille Jansénius, évêque d'Ypres en 1636. Prêtre, docteur en théologie, professeur et recteur de l'Université de Louvain, l'élu, au dire de ses collègues et de ses confrères, « s'est toujours montré ardent et très compétent défenseur de la foi, si bien que la Faculté de théologie le délégua pour aller discuter publiquement avec les ministres protestants de Bois-le-Duc ». N'ayant pu accepter les conditions du

débat, « Jansénius écrivit une réponse bien conçue que les protestants n'ont pu réfuter et qui est dans toutes les maisons des curés de Bois-le-Duc pour confondre les hérétiques ». S'il a pris la défense des privilèges de l'Université contre les Jésuites, il n'en est pas moins assidu aux réunions de leur Congrégation de la Sainte Vierge. Enfin, entre autres traits élogieux relevés par les témoins, nous apprenons que le candidat célèbre tous les jours la messe (chose rare alors) et que, en France comme à Louvain, il s'est adonné à l'étude approfondie des Pères, spécialement de saint Augustin.

Sur le jansénisme encore, un document caractéristique est analysé par M. Jadin. Il s'agit d'une lettre écrite de Bruxelles en 1675 par un inconnu qui décrit comme il suit le péril hérétique : « Vous vous étonneriez de voir et d'entendre les doctrines courantes qu'ils (les jansénistes) défendent et pratiquent partout. Ils ne veulent pas en général absoudre des péchés véniels. Il est plus parfait de ne pas prier pour les défunts, car on doit louer en eux la justice de Dieu. Il est plus parfait de se conformer à la justice qu'à la miséricorde de Dieu; aussi faut-il faire peu de cas des indulgences. Celui qui a péché mortellement ne peut être absous s'il n'a d'abord fait pénitence et s'il ne s'est abstenu de pécher pendant huit jours. Il ne faut absolument pas permettre à ces derniers de communier à Pâques. S'ils pêchent plus souvent mortellement, il faut différer plus longtemps l'absolution, et le précepte de la communion pascale ne les lie plus. D'où, dans de nombreux villages, la moitié de la population ne communie pas à Pâques... Plusieurs théories du même genre sont répandues par les sermons et sont exposées dans les pamphlets ou circulaires, à la grande stupéfaction du peuple qui commence à être ébranlé. Beaucoup abandonnent leurs exercices de piété, disant que leurs curés les désapprouvent. La tiédeur ou l'indifférence grandit et les plus fervents se lamentent de voir ou d'entendre ces signes avant-coureurs de l'hérésie. »

Le procès de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, en 1695, n'est pas digne de moins d'attention. Le dossier s'ouvre sur une lettre de Louis XIV à Innocent XIII, désignant Fénelon pour l'archevêché de Cambrai, avec obligation pour l'élu d'accorder d'importantes pensions à six ecclésiastiques de Rouen, de Reims, d'Orléans ou d'ailleurs, que le roi voulait favoriser aux dépens du diocèse. Telle était la rançon de l'union de l'Eglise et de l'Etat! Le Pape acquiesça et, après la réception des attestations les plus élogieuses pour le candidat, il mit à la tête de l'archevêché de Cambrai l'ancien précepteur du duc de Bourgogne.

Quelques observations d'ordre général nous sont suggérées par le rapprochement de ces enquêtes diverses. Il n'est pas inutile de remarquer le nombre des religieux appelés à l'épiscopat. Un souci analogue de répondre aux nécessités spirituelles du peuple entraîne la connaissance obligatoire des deux langues, pour les évêques des diocèses flamands et bilingues, ainsi que la profession d'anti-jansénisme. En outre, de nombreuses dépositions sont précieuses pour l'histoire économique et démographique du pays.

Une excellente introduction de quarante pages précède le dernier volume de M. Jadin et expose clairement les principaux problèmes traités dans les documents qu'il analyse. Les quelques exemples qui précèdent montrent tout l'intérêt de la publication de M. Jadin. Sans doute les textes étudiés sont de valeur inégale, mais la nouveauté et la richesse du sujet, comme son intelligente mise en œuvre, font souhaiter le prochain achèvement d'un ouvrage monumental qui fait honneur à notre Institut historique belge de Rome.

LÉON-E. HALKIN,  
Agrégé de l'Enseignement supérieur,  
Assistant à l'Université de Liège.

## Deux poètes

### I

A quel moment précis convient-il de faire, dans son œuvre, le triage décisif, et de publier son « choix de poèmes »? Faut-il attendre la vieillesse, et la gloire ou l'oubli? Faut-il attendre la mort, et abandonner à un admirateur à venir le soin de ce florilège? Mais si l'admirateur à venir... ne vient pas? Dès lors on peut raisonner comme suit : « La vieillesse, tu ne sais si tu l'atteindras. Après ta mort, tu ne sais ce qu'il adviendra. Donc ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui. » C'est la logique même.

Voire! On peut aussi raisonner autrement : « Nul n'est bon juge en sa propre cause. Et n'est bon juge qu'un juge libre. Donc qu'un autre fasse le choix, et après notre mort, pour ne point nous gêner et n'être point gêné. Que si notre œuvre est enterrée avec nous, que nous importe? Aucune anthologie ne la fera survivre si elle n'en vaut pas la peine. »

On peut être ou non de cet avis. Et M. Paul Champagne, qui est pourtant bien vivant, et loin de la vieillesse, a bien fait, sans doute, de nous donner ses Poèmes choisis (1). Car il n'a point voulu faire une anthologie, mais rééditer seulement, de ses plaquettes devenues introuvables, ce qui lui semble digne d'échapper au naufrage. Loué soit-il!

Cette *rétrospective* a plusieurs charmes. Les poèmes d'avant-guerre nous rappellent nos vingt ans et ces bienheureuses années 1910-1914 où la poésie, chez nous, était extase, élan, communion, — tout cela assez vague, — avec des souvenirs des préraphaélites et des symbolistes, une syntaxe nonchalante, et des images empruntées au christianisme. Les poèmes plus récents montrent à la fois l'évolution et l'unité d'une œuvre déjà abondante.

Champagne est un poète wallon, un poète humaniste, un poète spiritualiste.

Un poète wallon : j'entends par là que, usant d'une belle langue universelle, il demeure pourtant bien enraciné dans son terroir. Non qu'il soit un poète rustique; mais sa Wallonie le suit partout, lui rappelant des horizons familiers, lui suggérant des rythmes et des images. Elle agit sur lui plus en profondeur encore : à vrai dire, son talent même est essentiellement wallon, comme l'est celui de Pirmez, de Séverin et de Mockel; ne ressemblant en rien à celui des poètes flamands d'expression française, qui n'ont pas la fluidité, la musicalité un peu embuée de leurs confrères wallons, mais en revanche la palette plus riche et le trait plus incisif.

Poète wallon, sans doute; mais non poète de clocher. Sa forte culture classique a préservé Champagne de la bucolique et du pittoresque local. Il a lu Platon et Virgile, et il s'en souvient. Parfois ses poèmes partent d'un vaste symbole. Son vers a de l'éloquence, — et parfois de la facilité. La fréquentation des grands poètes du passé — du passé lointain et de celui, encore proche, de Lamartine et de Vigny — lui a donné le goût de la composition, du développement, de l'orchestration, et d'une certaine ampleur, qui n'est pas au goût du jour (mais cela n'a pas d'importance). Elle lui a donné aussi le désir des cimes, imprécises parfois, mais exaltantes, d'un idéalisme plein de grandeur. L'âme est partout présente dans l'œuvre de Champagne, une âme qui se sent à l'étroit dans sa prison de chair, et rêve de grands élans et d'amours définitives. Poète de pensée et de rêve plutôt

que de sensation et d'instinct, contemplatif plutôt que dynamique, Paul Champagne demeure ainsi, malgré certaines libertés de forme, fidèle à la grande tradition française, qui ne subit à l'heure présente, espérons-le, qu'un assaut passager et vain.

### II

Aux amateurs de contrastes violents, je conseille de lire, comme je l'ai fait, après les *Yeux clos* de Paul Champagne, la *Kermesse à Sainte-Croix*, de Roger Kervyn de Marcke ten Driessche (1).

M. Kervyn n'est pas traditionaliste. Il n'est pas humaniste. Il n'est pas éloquent. Il n'a pas le souci de la belle composition harmonieuse et solide. Il a beaucoup fréquenté chez Cocteau, et cela se voit (et, déjà, cela date). Il est verslibriste et elliptique. Il professe, comme presque tous les verslibristes, un superbe dédain pour le vers régulier :

*Poète sûr de son métier,  
Il eût chanté  
Un machin quelconque en vers réguliers.*

Il y a beaucoup de candeur dans ce dédain.

Eh bien, moi qui ne pratique point le vers libre, ou guère, je ne le dédaigne pas pour autant, — encore que, en vers libres, on ait fabriqué un nombre impressionnant de « machins quelconques »; et je vous dirai tout de suite que *Kermesse à Sainte-Croix* m'a ravi. Et Kervyn *doit* écrire en vers libres. C'est dans sa nature.

Quel homme étrange, que ce grand monsieur qui parle d'une voix très douce et avec infiniment de distinction, — et qui a écrit les *Fables de Pitje Schramouille*! L'auteur de *Pitje* porte un cœur inquiet et douloureux, et s'il fait le pitre, il ne faut point s'y tromper :

*L'heure  
Brouille toutes les valeurs :*

*Acides et cocktails  
Goûteraient (sic) l'eau de vaisselle,  
La bouteille de Vittel  
Tient peut-être du vitriol,  
Et je me sens contraint d'écrire  
Une fable  
Qui vous arrache le fou-rire.*

*On clame comme on peut la confidence lue.*

Voilà qui nous livre son secret, si déjà on ne l'avait deviné; car ceux qui ont lu *Forme de mon souci* auront compris que *Pitje* n'était qu'un masque de clown sur un visage en larmes.

Le calembour, le mélange incongru du plaisant et du sévère, des termes nobles et des termes d'argot, les rimes drôles, les jongleries et les grimaces, tout cela, chez Kervyn, est pudeur. Une pudeur qui n'est pas exempte de coquetterie. Il n'a aucune envie de nous cacher son tourment intime, ou il s'y prend mal. Ces petites choses drôles sont des résumés de grands ou menus drames humains, comme il s'en passe dans tous les cœurs.

La caricature : telle est la première défense de cet élégiaque honteux. Il en a une autre : l'hermétisme :

*Hermétisme ou caricature,  
Je ne vois d'autre échappatoire.*

Evidemment, on le suppose, il ne s'agit là que de son cas pro-

(1) PAUL CHAMPAGNE, *Les Yeux clos* (La Renaissance du Livre, Bruxelles)

(1) ROGER KERVYN DE MARCKE TEN DRIESSCHE, *Kermesse à Sainte-Croix* (Éditions du Rond-Point, Bruxelles).

pre. Sinon, il faudrait condamner toute l'œuvre de Racine, de Lamartine et de Baudelaire, ce qui serait « aller un peu fort ».

N'est pas hermétique qui veut. Cela demande énormément d'application. Il faut épiler, trancher, rajuster, recoudre. Il faut user de l'ellipse, dans la forme, et plus encore dans l'idée. J'aime assez la poésie hermétique. Elle nous donne ce frisson étrange des formules incantatoires, et aussi le plaisir innocent, mais j'en conviens, plus vulgaire, de résoudre un problème difficile, de venir à bout de mots croisés compliqués. Parfois Kervyn obtient des comprimés de grande saveur, dans une forme qui rappelle les haï-kaï les plus raffinés :

*Orgues foraines ou d'église,  
Musique, en moi, qui gronde et vibre  
Au creux des os, dedans la fibre.*

*Baudet portant une relique,  
Je voue au Maître de tout rythme  
La genèse de mon plaisir.*

Ou encore :

*Quittant le miroir convexe,  
J'oublie mon rictus de pitre.*

*Oh ! redites-moi le titre  
De cet air — connu — de jazz  
Où se mirait ma détresse.*

Art de décadence, bien entendu. Art émouvant, ici ; car Kervyn n'est pas un de ces habiles à l'affût du cri « dernier cri ». C'est un homme de lettres, mais c'est un homme. Le lecteur qui ne le croirait pas n'aurait rien compris à *Kermesse à Sainte-Croix*, qui est, à mon sens, ce que ce poète démesurément sobre a écrit de plus fort.

CAMILLE MELLOU.

## Réaumur, inventeur

### LE THERMOMÈTRE (1)

Au reste notre savant à l'inlassable activité ne devait point laisser là l'invention sans s'inquiéter encore de la perfectionner. Autour de lui se rencontrèrent une pléiade de chercheurs : les uns parvenus depuis au faite des honneurs et dont le nom est aujourd'hui illustre ; d'autres, obscurs, qu'il nous faudra tirer de l'ombre, qui vont travailler avec lui presque jusqu'à sa mort. Voici d'abord l'abbé Nollet, chef du laboratoire du maître. Il était depuis peu de temps. Né à Pimpré, dans le diocèse de Noyon, fils de laboureur, Nollet, qui se destinait à la carrière ecclésiastique, était venu à Paris faire sa philosophie, et Taitbout, alors greffier de l'hôtel de ville, l'avait choisi pour précepteur de ses enfants, car Nollet, malgré sa jeunesse, avait des mœurs réglées et de grandes connaissances. Il trouva moyen d'établir un laboratoire à l'Hôtel de ville ! Il avait vingt-quatre ans. Deux ans après il rencontrait un enfant à l'intelligence extraordinairement précoce, Clairaut. Clairaut, à neuf ans, lisait *l'Application de l'algèbre à la géométrie*, de Guisnée et, à dix ans, les *Sections coniques* du marquis de l'Hôpital ; par l'intermédiaire du célèbre Néricaut Destouches, il était présenté à l'abbé Bignon ; il écrivait son ouvrage sur les *Courbes à double courbure* à treize ans. Il fondait alors une compagnie uniquement

destinée à l'avancement des sciences, qui était composée de son père, des deux Le Roy, « les coryphées de l'horlogerie française », de Rameau, de la Condamine, de l'abbé du Gua, de Fontenelle et de l'abbé Nollet. La compagnie n'eut qu'une durée éphémère. Mais à dix-huit ans, avec une dispense d'âge, Clairaut était élu à l'Académie des sciences adjoint-mécanicien, et Nollet était associé aux travaux de Dufay qui publiait alors des observations sur l'électricité. En 1732 Réaumur lui confiait son laboratoire.

Nollet, qui était grand et bien fait et dont la physionomie annonçait la douceur de caractère, — on ignore qu'il soit sorti un seul moment de son calme ordinaire, — a eu une magnifique carrière scientifique. Ce grand travailleur, à l'exemple de son maître, eut la vie la plus remplie que l'on puisse souhaiter et fut, à n'en point douter, un professeur éminent.

En 1734 Dufay l'emmenait avec lui en Angleterre ; deux ans après il allait visiter Musschenbroeck et Allaman, en Hollande. Il était bien près de l'Académie. Le 19 avril 1739, il y succédait à Buffon comme adjoint-mécanicien et trois ans après il était associé. Le roi de Sardaigne l'appelait alors pour faire un cours de physique expérimentale devant S. A. R. le duc de Savoie.

En revenant de Turin, Nollet n'oubliait point de laisser un thermomètre à Gressy, prêtre et recteur de l'hôpital du Mont Cenis qui pouvait ainsi enregistrer — 16° en février 1740.

Après avoir présenté de remarquables mémoires sur la machine pneumatique, sur la force centrifuge où son talent d'expérimentateur s'ajoutait à ses qualités d'exposition, Nollet était demandé à Bordeaux, en 1742, pour faire un cours de physique expérimentale. Pendant un an le savant abbé fut tenu éloigné du travail académique. A son retour à Paris, il publiait la première partie de ses *Leçons de physique expérimentale*. Cet ouvrage était le plus clair et le plus méthodique qui eût paru en ce genre. Les découvertes de Newton sur la lumière y étaient mises à la portée de tous les esprits. Nollet avançait le premier que le tonnerre pouvait bien n'être que « de l'électricité en grand » et « il fallait avoir le tact bien fin en physique pour former une telle conjecture », dira plus tard Grandjean de Fouchy. Il s'était consacré, en effet, depuis de longues années à l'étude de cette « intéressante matière » qu'était l'électricité, entrevue deux cents ans auparavant par Otto de Guericke et assez oubliée par la suite. Gray et Haukbee à la Société Royale de Londres avaient repris la question. Dufay s'y était fort intéressé et y avait associé Nollet. A la mort de Dufay, l'abbé trouvait le champ libre. Considérant que le moyen le plus sûr de captiver l'attention et de faire naître promptement les idées, c'est de parler aux yeux par des opérations sensibles, Nollet s'était pourvu d'un grand nombre de machines qu'il avait imaginées. Mais ce n'était point un spectacle de pur amusement qu'il voulait offrir en faisant ces cours qui supposaient des auditeurs « une curiosité raisonnable ». Le mot est joli et synthétise admirablement le programme. En 1738 Nollet parle devant Mgr le duc de Penthièvre qui a voulu assister à un des cours de l'incomparable professeur ; peu de temps après, S. A. S. Mgr le duc de Chartres lui fait le même honneur ; M<sup>me</sup> la Dauphine, infante d'Espagne, assiste au cours de l'année 1744. Nollet est reçu à la Cour. Le Roi l'envoie en Italie en mission officielle, crée pour lui, en 1756, une chaire de physique expérimentale au Collège de Navarre. Les cours publics connaissent le plus grand succès. L'année suivante Nollet reçoit le brevet de maître de physique et d'histoire naturelle des Enfants de France, est nommé professeur de physique expérimentale à l'École d'artillerie de la Fère, quatre ans plus tard à l'École de Mézières. La même année 1761 le voit reçu pensionnaire mécanicien à l'Académie, où il succède à son illustre maître. Il est resté diacre, mais il est devenu un prince de la science !

(1) Voir la *Revue* du 8 janvier.



## « IL NE NOUS AVAIT PAS DIT QU'IL SAVAIT DESSINER! »

**V**oici, Monsieur le Directeur, notre jeune accusé. Est-il plus ahuri que piteux? On ne saurait le dire, mais son crime est net : Il a du talent, mais déclare l'ignorer et le laisse improductif.

Le hasard seul m'amena à faire cette découverte : Samedi dernier, dans le métro, je remarquais à l'autre bout de ma voiture ce garçon, qui semblait fort absorbé à barbouiller je ne sais quoi avec un bout de crayon sur un carnet dissimulé dans le creux de sa main. De temps en temps un simple mouvement des paupières, et un rapide coup d'œil allait fusiller quelque chose un peu plus loin : je suivis ce regard et découvris le « quelque chose » ; une confortable grosse dame empanachée, binoclée, frisstée, cold creamée, pincée, affalée et digne d'entrer dans la postérité au bras d'un Forain ou d'un Léandre.

M'étant approché de ce surnois jeune homme, je glissai un regard sur son carnet : ce n'était pas encore une caricature : **c'était une « traduction », mais combien intelligente, du curieux modèle.**

Je demandais alors à ce jeune artiste l'autorisation de perquisitionner plus avant et je découvris, au cours des pages, quantité d'images les plus diverses, de figures les plus saisissantes.

— Mais vous ne nous aviez jamais dit...

— Oh! Monsieur, me répondit-il, de simples croquis sans valeur... Et comme ultime excuse il ajouta : « Je fais cela pour m'amuser. »

J'appris, du reste, qu'il avait à son domicile de nombreux cartons bourrés de dessins. Je continuai mon enquête et suivis notre homme chez lui. Je trouvai là, comme je m'y attendais, les productions les plus originales et les plus diverses; à la plume, au pinceau, au crayon : paysages, scènes de la rue, compositions décoratives, illustrations de livres, projets de meubles, et même des essais de publicité pour notre firme, témoin l'esquisse que vous avez sous les yeux. Enfin toute la diversité que l'on peut attendre d'un être qui dessine en amateur et utilise au hasard ses qualités d'observateur, un goût très fin, une imagination un peu folle, et un tempérament des plus chaud qui galope dans tous les sens.

Et pourtant...

**Il ne nous avait pas dit qu'il savait dessiner!**

— Mais enfin, pourquoi?

— C'est que, Monsieur le Directeur... il y a très peu de temps que je dessine ainsi... quelques mois à peine...

— Quelques mois?... Comment diable avez-vous fait?

— *J'avais toujours désiré savoir dessiner, mais les quelques leçons prises autrefois et les essais tentés ensuite m'avaient à jamais découragé. Lorsque, il y a un an environ, je remarquai une annonce qui débutait ainsi : « Si vous pouvez écrire, vous pouvez dessiner... » et vantait les qualités d'une méthode « entièrement nouvelle, simple, attrayante » pour l'enseignement du dessin, la Méthode A. B. C. Je demandai la brochure explicative. Je fus tenté. Je m'inscrivis*

*Le premier cours fut pour moi une révélation. Dès la quatrième mois, j'étais étonné des progrès réalisés : mes dessins « tenaient debout », ils commençaient même à me plaire et je travaillais davantage parce qu'avec plaisir. Ce n'était plus un travail! Les difficultés du début étaient mortes, tout me paraissait simple. Enfin ma personnalité commençait à s'affirmer...*

— C'est vraiment merveilleux. Je n'aurais jamais cru qu'il fût possible d'apprendre le dessin d'une façon aussi parfaite, aussi rapide par correspondance. Et quand comptez-vous avoir terminé vos cours?

— Dans six, sept mois environ?

— Eh bien! revenez me trouver alors, et je vous donnerai les moyens de sérieusement améliorer votre situation...

*Le cas de ce jeune homme n'est pas unique; il est loin d'être le seul qui ait dû sa réussite à ses qualités de dessinateur. Aussi avons-nous pensé qu'il y avait le plus grand intérêt à diffuser au moyen de notre méthode la connaissance du dessin et nous avons fait éditer dans cette intention une luxueuse brochure illustrée donnant tous les renseignements nécessaires sur le programme et le fonctionnement de nos cours.*

**Cette brochure est envoyée gratuitement et franco à toute personne qui en fait la demande.**

**ECOLE A.B.C. de DESSIN (Studio J. 132)**

**18, rue du Méridien, BRUXELLES**

POUR RENDRE VOTRE HABITATION PLUS CONFORTABLE :

# LES VOLETS VAN EYCKEN

**Devis gratuits sur demande**

Bureaux : 21, CHAUSSÉE DE LOUVAIN

Téléphone 17.27.16

Ateliers : 30, RUE SCAILQUIN



C'est une bière Léopold  
Donc une bière de Qualité

En fûts et en bouteilles

53, rue Vautier, BRUXELLES

## Victor THEUNISSEN & C<sup>o</sup>

ASSUREURS - CONSEILS

Place des Déportés, 12

LIÉGE

ÉTUDE - VÉRIFICATION  
NÉGOCIATION DE TOUTES  
POLICES D'ASSURANCES

Maison fondée en 1904

SOCIÉTÉS  
d'ASSURANCES

**A. G.**  
BRUXELLES

Fondées  
en 1824 - 1830

INCENDIE - VIE - ACCIDENTS - RENTES VIAGÈRES

Agence Générale de Liège

Louis SIMON-ROLLAND

Tél. 11220

23, rue Simonon

C. P. 13041

PRÊTS pour construire ou achats. — Intérêts : 5 %



### LA VIE EST CHÈRE

pour celles qui ne savent pas utiliser  
au mieux les ressources de l'art culi-  
naire.

Si vous voulez faire une cuisine meil-  
leure bien que moins coûteuse,  
employez sans hésiter l'Extrait de  
Viande Liebig qui, sous une forme  
concentrée, contient la force et la  
saveur de la meilleure viande de bœuf.  
Depuis plus de deux tiers de siècle,  
les bonnes ménagères en ont fait leur  
profit. Faites comme elles, employez



## EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

AMÉLIORE LA CUISINE • DIMINUE LA DÉPENSE

Aussi bien dans ses remarquables travaux « sur les causes particulières des phénomènes électriques », que dans ses essais sur l'électricité des corps, que dans ses Lettres sur l'électricité, que dans ses recherches sur l'ébullition des liquides, sur la machine pneumatique, sur la formation de la glace eu sur l'ouïe des poissons, on retrouve le même esprit clair, précis, ayant un don d'exposition remarquable.

Réaumur avait beaucoup d'affection pour Nollet, « un garçon qui a beaucoup de mérite », et il l'a défendu en maintes occasions de sa haute autorité. « Je n'ai pas bonne opinion des hommes qui soupçonnent trop légèrement les autres capables de mauvaises actions », écrit-il à Séguier à propos des attaques de Griselini. « Si M. Griselini n'a pas connu assez M. l'abbé Nollet pour lui rendre justice, elle ne lui en sera pas moins rendue par tous ceux dont il sera connu. M. l'abbé Nollet est bien éloigné de vouloir rien s'approprier de ce qui ne lui appartient pas, il pousse sur cela la délicatesse au delà de ce qu'elle doit être poussée. » Griselini cherchera bien à réparer son erreur, mais Réaumur trouvera encore que toute la justice qui est due à l'abbé ne lui est pas rendue.

Nollet s'est beaucoup occupé du thermomètre. C'est de la collaboration du maître et de l'élève que sont nées des améliorations capitales : diminution de la longueur du tube, idée du calibrage des tubes à l'aide d'un index de mercure, choix de la glace fondante comme point fixe, étude de la teinture d'orseille pour teindre la liqueur du thermomètre.

Enfin Nollet était chargé des envois de thermomètres. Réaumur se reposait sur lui de l'emballage. « L'usage dans lequel il est d'en envoyer dans toutes les parties du monde lui a fait connaître les précautions qu'il faut prendre pour qu'ils ne soient pas dérangés par les manèvements des différentes voitures, quelque précaution qu'on ait prise d'envoi. » D'ailleurs, tout était prévu : un papier joint aux thermomètres indiquait la manière de s'en servir au cas où la colonne de liqueur se trouverait divisée en plusieurs parties par les bulles d'air.

\* \* \*

Jean-François Charpentier de Cossigny, chevalier de Saint-Louis et ci-devant ingénieur en chef de Sa Majesté dans le Roussillon, avait bien voulu accepter la qualité d'ingénieur général de la Compagnie des Indes « dans un temps où le royaume jouissait d'une profonde paix ». Mais, ayant le profond désir de travailler dans ses voyages aux progrès de la science, il se munit, avant de s'embarquer, de tous les instruments qui pouvaient lui servir à faire des observations curieuses et utiles et, bien entendu, n'omit point le thermomètre de nouvelle construction dont il emporta deux exemplaires. Cossigny va être un précieux collaborateur aussi curieux que l'était Réaumur de savoir si les chaleurs qu'il allait essayer surpasseraient de beaucoup celles de nos plus chauds jours d'été. Sur le vaisseau *La Mars* qui l'emmena à Saint-Paul de l'Isle Bourbon en décembre 1732, il prendra soin du précieux instrument comme d'un passager de marque, le tiendra toujours exposé dans un coin de sa chambre, niché dans une caisse à coulisse faite exprès avec une porte qui s'ouvrait, le tout bien amarré par le haut et par le bas. Il fera jour par jour, à la même heure, ses observations, méticuleusement, notant tous les incidents atmosphériques de la traversée aussi bien que ceux des pays où il séjourne, tenant son correspondant au courant de la flore, de la faune du pays. Vingt pages in-folio suffiront à peine à ce journal où une amusante description de la banane voisine avec de spirituels compliments : « Le vray secret de l'esprit pour une personne de votre ordre est de vous abaisser franchement auprès d'un pauvre malingre comme moy

et voilà le rôle d'un digne directeur d'Académie des Sciences. » Le pauvre malingre a eu le grand honneur de voir publier sans modification aucune dans les Mémoires de l'Académie, ses protocoles d'observations!

Jusqu'en 1755, à l'Isle de France, à l'Isle Bourbon, à Pondichéry, Cossigny, éternel voyageur, demeurera le correspondant sûr, qui, loin de Paris, ne néglige aucune des observations que l'Académie doit attendre de lui.

Granger, autre grand voyageur, en même temps qu'il parcourra Alep, les montagnes du Liban, l'Oronte pour y voir les ruines d'anciennes villes, qu'il fera « une tournée » en Palestine, en Judée et en Galilée — le plus épineux voyage qu'il ait fait tant les habitants y sont intraitables et libérables de coups de bâton, — qu'il tombera dans trois embuscades dont il se tirera sain et sauf à quelques coups de pied près, fera des observations avec le thermomètre adressé par Réaumur en juin 1736 et qu'il porte en rase campagne, pendu dans une poche de toile cirée à l'ombre de son corps.

Bouque, à Quito, observait aussi le thermomètre. De Bordeaux, Sarrau, secrétaire perpétuel de l'Académie, de Béziers, Bouillet, adressaient leurs observations à de Mairan. Taitbout, consul de la nation française à Naples, qui avait eu attention d'observer le thermomètre pendant qu'il était à Alger, envoyait ses constatations faites à Marseille. Poligny, premier lieutenant sur le *Fulvy*, vaisseau de la Compagnie des Indes, allant au Cap-Vert, notait et adressait ses résultats.

Musschenbroeck, à Leyde aussi bien qu'à Utrecht, transmettait assidûment ses observations météorologiques à Dufay. Celsius, à Upsal, était aussi passionné savant, dressant des tables d'observations que, par l'intermédiaire du marquis Poleni, il faisait connaître à de Mairan. Ces tables, qui complétaient les recherches sur les aurores boréales, remplissent de nombreuses pages des mémoires de l'Académie.

Le président Bon, qui avait sans doute oublié ses démêlés avec les araignées, communiquait au maître ses observations à Montpellier. Elles étaient peut-être un peu comme celles sur les araignées, superficielles. C'est le Dr P. Baux, de Nîmes, qui nous l'apprend. Ayant lu avec le plus grand intérêt les mémoires de Réaumur et ses communications à l'Académie des Sciences, Pierre Baux avait pensé qu'il ne pouvait mieux s'adresser qu'à lui pour faire connaître ses observations météorologiques. Réaumur, très accueillant, lui fit parvenir, par l'intermédiaire de l'abbé Nollet, un de ses thermomètres. Dès lors, assidûment, Pierre Baux fera des recherches pleines d'inattendu qui deviendront bientôt une précieuse collaboration pour le maître. Il met en évidence la baisse de température qui suit l'évaporation de l'eau. Il fait des observations méthodiques sur la chaleur de la terre à différentes profondeurs. Il contrôle les observations du président Bon, enfin, tendant à prouver « que les degrés de chaleur du soleil immédiatement reçue sur la boule d'un thermomètre exposé au sud sont le double des degrés d'un thermomètre exposé à l'ombre et au nord en été ». Il ne tarde pas à constater leur peu de fondement et n'hésite pas à noter journellement les faits pendant plus d'une année avant de les affirmer tels. Le *Journal des Savants* avait été moins difficile! Baux recherche méthodiquement la température des puits, remplaçant pour ceci la plaque de bois couverte de papier portant la graduation par une plaque de plomb « qui semble moins sujette à des variations ». Il étudie aussi la chaleur des couches de fumier, ce que son illustre maître a négligé jusqu'ici. Il peut mettre en évidence les causes d'erreurs dans la mesure des températures, en particulier l'action des rayons solaires et songe à protéger contre eux la boule du thermomètre. Il s'occupe également de mesurer la quantité des pluies qui tombent à Nîmes et dans ses

environs, dressant des tables comparatives avec celles de Paris. Il en fait de même pour les températures.

La Nux, ancien conseiller au Conseil royal à l'Île Bourbon, qui fut correspondant de Réaumur le 6 avril 1754 et à cette occasion lui écrivait « qu'il se voyait inscrit dans les fastes de Minerve », en même temps qu'il s'occupait d'histoire naturelle, voire de médecine, qu'il soignait le ténia de sa bonne avec de la racine de fougère, observait les cinq thermomètres que Réaumur lui avait adressés.

Jean-François Gauthier, médecin du Roi à Québec de 1742 à 1756, sur les indications de Duhamel, commençait, dès son arrivée au Canada, un journal des observations météorologiques locales. Si Gauthier n'a pas laissé comme médecin la réputation de son prédécesseur Sarrazin, tout en ayant eu cependant une très honorable carrière, du moins son activité scientifique a-t-elle eu une orientation bien personnelle, et l'on peut affirmer que son nom ne serait point tombé dans l'oubli, même s'il n'avait pas figuré dans le *Chien d'or* de Kirby, ni joué un rôle auprès du bourgeois Philibert. Le roman, certes, n'a pas nui à le populariser en Nouvelle-France, mais ses recherches, aussi bien en botanique qu'en physique, demeurent comme un témoignage de l'activité de ces travailleurs de la France lointaine, l'esprit toujours en éveil bien que disposant souvent de moyens primitifs.

Et voici l'étrange figure de Ludot. Il était né en 1703. Un de ses ancêtres avait été victime du massacre de la Saint-Barthélemy. Il avait été élevé à la campagne, faisant lui-même son pain et se nourrissant de légumes et de retailles de boucherie qu'il assaisonnait et mangeait froid toute la semaine. Sa mise était à l'avenant de sa bonne chère. Cet étrange personnage s'était fait cependant recevoir avocat au Parlement de Troyes. A en juger par sa correspondance et par le journal de ses expériences, il passait certainement beaucoup plus de temps à l'étude des sciences qu'à celle de ses dossiers. Grosley dit de lui que l'amour des sciences et de la philosophie le tint indécis pendant quarante ans sur le choix d'un état! Mais la bizarrerie de son caractère lui fit tenter dans ce domaine des expériences que l'on peut qualifier pour le moins de hardies : ne s'était-il point jeté dans la Seine glacée pour éprouver jusqu'à quel point il supporterait l'intensité du froid et, sans l'intervention d'esprits peut-être moins avides de science, mais à coup sûr plus pondérés, il serait entré dans un four chauffé à un très haut degré pour connaître s'il pourrait en tenir la chaleur!

Ce savant amateur, qui avait été en relation avec Bouguer, de Mairan, Cassini, de Jussieu, d'Alembert, aurait pu être admis à l'Académie s'il avait voulu se décider à habiter Paris. En 1741 il avait partagé avec Bernouilli, le marquis Poleri et un anonyme le prix proposé par l'Académie des Sciences sur la meilleure construction du cabestan.

Ses papiers et son Journal d'expériences constituent un amas de notes prises à la hâte, de brouillons copiés au bout les uns des autres; des minutes, des lettres de Réaumur avoisinent des notes de marchands de vin, en tout 1.000 à 1.200 feuilles volantes couvertes d'une écriture de pattes de mouche, véritable grimoire parfois quasi inintelligible. Presque tous ces travaux ont trait à l'étude de la chaleur et des refroidissements et constituent un épisode inconnu de l'histoire du thermomètre. Ludot a été très préoccupé de l'importante question du refroidissement des liquides. Jour par jour, l'état atmosphérique, le refroidissement de ses divers thermomètres, sous l'effet de l'application de produits variés, sont scrupuleusement notés. Il écrit à Réaumur des lettres de 25 pages qui demandent huit jours de mise au point. Son désir de passer inaperçu et de vivre ignoré de tous lui a fait perdre la priorité de la découverte du refroidissement causé par l'évaporation de l'éther. Dès l'année 1753, avant Baumé,

il l'avait mis en lumière, mais n'avait rien fait connaître. Seul, Réaumur avait été tenu au courant des secrètes expériences faites sur les tours de la cathédrale de Troyes et dans la chambre de Ludot. Durant son séjour à sa terre de Vendée, Réaumur, avec Brisson qui avait succédé à Nollet dans le laboratoire du maître, avait refait les expériences et était arrivé aux mêmes résultats. Il ne pouvait qu'assurer Ludot de la priorité de la découverte. Malheureusement le rapport sur le mémoire de Baumé était déjà fait, et aucune rectification ne put y être apportée. Réaumur, du reste, s'en ouvrit à Baumé, qui ne s'en fâcha point, à Trembley qui, par ses relations, pouvait l'apprendre au monde savant. La question intéressait fort Réaumur, qui faisait part à son ami, Ch. Bonnet, de sa surprise de la découverte de Baumé, « grand faiseur d'éther », et de ces faits singuliers que « M. Ludot scavoit il y a plus de deux ans ».

A travers les papiers jusqu'ici ignorés de ce modeste chercheur, nous l'imaginons au sommet de la tour, défendant sa plume et sa perruque contre le vent dont il veut démontrer l'action sur l'évaporation de l'eau et de l'éther et sur le refroidissement du thermomètre. Nous le voyons troublé dans son travail par les vapeurs d'éther qu'il manie constamment, nous le retrouvons faisant antichambre dans le laboratoire de Rouelle où il venait quérir la précieuse liqueur. Nous assistons à ses angoisses lorsqu'il a tenté de refroidir ses thermomètres avec de l'huile de tartre et pensé un instant voir s'évanouir toutes ses conjectures. Nous le devinons en butte aux tracasseries de son neveu qui s'était attiré une lettre de cachet en 1755 du fait de son zèle contre la Constitution et d'une démarche un peu téméraire envers son évêque. Nous le sentons enfin comme tous ces collaborateurs du maître, pris d'une véritable vénération pour lui.

Credot observait à Nancy; Bonnel, médecin à Mende en Gévaudan, Vallin de Goffier, curé de Saint-Pierre de Masçon, l'abbé Mugnier, curé de Saint-Martin des Champs à Châlons-sur-Saône, maniaient le précieux instrument, mais avaient quelquefois besoin des lumières du maître pour les éclairer.

La question passionna Réaumur, et il n'est sans doute pas indifférent à ceux, pour qui le thermomètre est devenu l'arme indispensable à leur incessant combat avec la maladie, d'imaginer M. de Réaumur en route dans sa berline avec quatre autres personnes et fort incommodé par la chaleur de ce mois de septembre 1734, songeant à se rendre compte si la température du corps pourrait être influencée par la température extérieure. Nos cinq voyageurs prennent soigneusement leur température axillaire et constatent qu'elle est de 32°, ce qui confirme le résultat obtenu un soir d'hiver au coin du feu : la chaleur ambiante ne modifie pas celle de notre corps. Peut-être est-ce là une des premières observations précises de thermométrie médicale!

## LA PORCELAINE

« L'étude particulière que j'ai faite depuis longtemps des pratiques des arts ne pouvait guère me permettre d'ignorer tranquillement la nature d'une des plus belles matières dont nous lui soyons redevables. » Ainsi s'exprimait Réaumur à la séance publique de l'Académie du 26 avril 1727 où il donnait une *Idée générale des différentes manières dont on peut faire la porcelaine*. Volontiers il se livrait depuis dix ans à une recherche où il s'était trouvé engagé par une sorte de nécessité, dès qu'il lui parut qu'on pouvait y être conduit « par ces principes clairs qui mènent sûrement au but quiconque n'est point effrayé par le nombre d'expériences qu'ils exigent ». Les travaux sur l'acier étaient déjà un sûr garant de la ténacité de notre travailleur, de son impatience de tout savoir; ceux-ci vont être une preuve plus

INCOMPARABLES  
COMME TOUTE LA GAMME DES...

3 GOUTS • CREME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •

3 GOUTS • CREME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •



JACQUES

Avant d'acheter  
des cigares

adressez-vous à la Maison

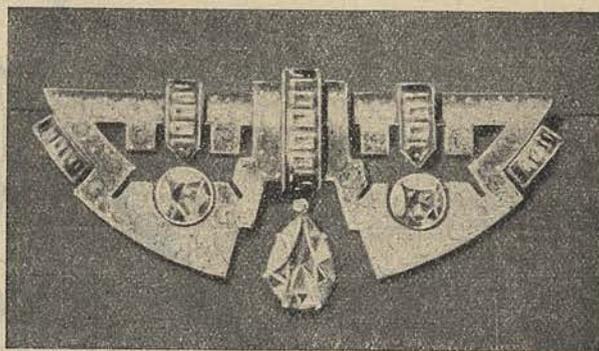
**A. ZABIA**

24, rue du Musée  
Place Royale  
Bruxelles

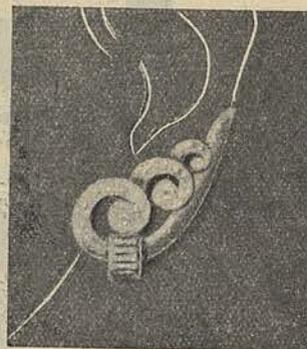
vous y trouverez  
des assortiments très réussis en Cigares de La Havane  
Cigares de la Jamaïque  
Cigares des Iles Canaries  
et Cigares du Pays

**COOSEMANS**

JOAILLIER ET ORFÈVRE  
DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE



GRAND CLIP — TRANSFORMABLE EN  
BROCHE ET EN DEUX PETITS CLIPS



CLIP D'OREILLE

Projets de transformation  
de bijoux

25, avenue de la Toison d'Or

éclatante encore. Il y avait bien longtemps déjà que de magnifiques porcelaines chinoises rapportées par les Portugais ornaient les riches demeures. Au XVII<sup>e</sup> siècle les Hollandais avaient monopolisé ce commerce, et les pièces qu'ils introduisaient en France devenaient vite, du fait de leur beauté, des objets de collection. La Compagnie des Indes, organisée par Mazarin en 1685, se chargeait de faire exécuter en Chine, d'après des dessins français, des services de table aux armoiries des grandes maisons.

Les faïenciers se préoccupaient alors de fabriquer de la porcelaine « ou tout au moins une matière offrant les mêmes qualités de blancheur, de transparence et de solidité que celles dont le succès leur créait une dangereuse concurrence ». Les céramistes de Rouen paraissent avoir les premiers réussi dans cette entreprise. C'est en effet à Louis Poterat, qui « avait trouvé le secret de la véritable porcelaine de Chine », qu'était accordé un privilège en 1673. Mais cette fabrication ne fut sans doute jamais industrialisée.

Les Chicaneau, établis à Saint-Cloud, furent réellement les premiers fabricants d'une porcelaine analogue à celle de Chine et dès 1678 « semblent bien avoir possédé le secret d'une composition de pâte. Mais au témoignage de Martin Lister, ce serait seulement vers 1695 qu'ils établirent la fabrication régulière ».

La visite que faisait en 1700 à leur manufacture la duchesse de Bourgogne serait à elle seule un gage de l'estime dont ils jouissaient. Cependant l'étranger nous avait distancés. En Allemagne, dès 1704, Jean-Frédéric Boettcher ou Bottger, après diverses tentatives, obtenait une poterie d'un brun rougeâtre, œuvre très solide, très dure, mais opaque. Ce n'était à vrai dire qu'un grès fin dont il modifiait cinq ans plus tard le mode de fabrication; il créait alors une poterie blanche et translucide, ayant tous les caractères de la porcelaine de Chine. La fondation de la manufacture de Meissen devait montrer clairement que le secret de la porcelaine orientale échappait aux industriels français. On y travaillait aussi en Hollande. En 1722 seulement la création de la manufacture de Strasbourg par Hannong, qui tenait le secret de la fabrication saxonne d'un ouvrier nommé Wankenfeld, mettait la France en bonne place.

A partir de 1624, les Chicaneau, eux aussi, perfectionnèrent leurs procédés, et dans plusieurs faïenceries du royaume on faisait des porcelaines grossières pour des manches de couteau.

Bien que la porcelaine de Saxe fût remarquable par l'éclat de l'or dont était revêtu l'intérieur de certaines tasses blanches, il était certain, aux dires de Réaumur, que celle jusque-là faite en Europe n'était pas précisément de la nature de celle de Chine et n'en avait pas toutes les qualités. Tschernaus, associé étranger de l'Académie, un des premiers titulaires nommés par Louis XIV en 1699, avait trouvé le secret d'une composition de porcelaine (probablement la même que celle dont on faisait usage en Saxe) qu'il n'avait confié lors du séjour qu'il fit en France en 1701 qu'au seul Homberg et encore à la condition qu'il ne le communiquerait à personne qu'après sa mort.

Homberg tint trop bien parole à Tschernaus auquel il survécut de plusieurs années et ne souffla mot de l'affaire à l'Académie.

Ainsi Réaumur s'attaquait à un problème à la fois fort complexe et fort ignoré. Il est parti de ce principe déduit de l'observation même du degré de transparence de la porcelaine et de l'éclat de son grain, « qu'elle tenait beaucoup du verre et qu'on devait la regarder comme une vitrification imparfaite, une demi-vitrification ». Il reconnaissait, de la longue série d'essais auxquels il se livrait pendant des mois, que toutes les porcelaines d'Europe exposées au feu de forge se vitrifièrent parfaitement, alors que celle de Chine était amenée par le feu à la consistance de la pâte la plus molle, mais restait porcelaine.

Il lui fallut pour connaître la composition de ces deux espèces

de porcelaine essayer les matières qui se vitrifièrent aisément, celles qui ne se vitrifièrent que par le feu le plus violent, celles qui ne se vitrifièrent point par le feu de nos fourneaux. Il lui fallut encore reconnaître la couleur des unes et des autres après un feu plus ou moins violent. Tâche immense où s'offraient aux essais les terres de toute espèce, les craies, les bols, les marnes, les glaises, les terres ordinaires, les sables de toute qualité, les graviers, les marbres, les agathes, les cailloux, les cristaux, les grès, les granits, les talcs, les plâtres, les ardoises. Telle matière qui aurait pu être négligée parce qu'elle promettait peu méritait beaucoup d'attention. Et ce ne fut pas assez d'éprouver seule chacune de ces matières. Il fallut encore les combiner; car Réaumur avait constaté que ces deux matières prises séparément ne sont nullement vitrifiables, alors que mêlées elles le deviennent aisément.

Lorsque Réaumur commença ces recherches, on venait d'imprimer en 1717, dans le douzième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, une lettre du P. d'Entrecolles, jésuite, écrite au P. Orry, procureur général des missions de la Chine. Réaumur s'empressa de lire le précieux document. Il donnait bien en détail la suite des manipulations de la fabrique de Kim-te-tchin, mais passait sous silence le point capital: la nature des deux matières employées. Heureusement le P. d'Entrecolles avait accompagné sa lettre d'échantillons de ces produits. Cinq ans plus tard, Réaumur rencontra le P. Orry, qui se fit un plaisir de partager avec lui les précieux échantillons. L'un s'appelait le pe-tun-tse (1), l'autre le kao-lin. Et voici Réaumur aussitôt préoccupé d'identifier l'un et l'autre. Ces recherches furent poursuivies durant deux ans; elles furent considérables en même temps qu'une vaste enquête était faite auprès des intendants des Provinces, par ordre du Régent, sur ce que chaque généralité produisait en « mines, terres, pierres, sables et matières minérales » et que des envois d'échantillons arrivaient en grand nombre et étaient rassemblés dans les cabinets de la rue du Louvre.

A vrai dire, le laborieux savant ne crut pas devoir multiplier ses essais à l'extrême, car une autre route s'ouvrait devant lui: n'était-il pas en effet plus simple de prendre du verre au lieu du pe-tun-tse, puisque lorsque la porcelaine est cuite, une des matières qui la composent est devenue verre? L'idée n'était pas aussi nouvelle qu'elle le paraissait, de composer une pâte de poudre de verre et de kaolin. On l'avait eue en Perse. Chardin l'avait apprise en voyageur qu'il était et sans insister davantage. On avait même eu cette idée en Europe. Et le fond du secret si attentivement caché par les ouvriers se réduisait à cet emploi du verre. Dix ans plus tard, à l'assemblée publique d'après Pâques 1740, le procédé était livré au public par son auteur. Le mémoire, à vrai dire, était composé depuis plusieurs années et fut imprimé dans les recueils académiques de 1739.

Vers 1735, en effet, Réaumur avait échangé une correspondance assez suivie avec le sieur Wansoul-Noël, qui avait pensé fonder une manufacture de porcelaine à Namur, en utilisant les premières méthodes conseillées par lui et « avait cru pouvoir promettre de débiter le produit à un prix qui serait bien au-dessous du prix fixé de celle de la Chine ». Mais Réaumur restait sceptique sur l'exactitude de ces calculs de dépenses.

Observateur méticuleux, Réaumur décrivait parfaitement le processus de la dévitrification. Est-ce à dire que ce produit valait la porcelaine de Chine? Certes, Réaumur ne vantait point tellement son œuvre, restant persuadé qu'il était bien éloigné d'avoir donné à la porcelaine la perfection à laquelle elle pouvait

(1) Le pe-tun-tse était un feldspath adamantin fusible à cause de la potasse que cette espèce contient toujours en quantité notable; le kaolin était comme le nôtre une argile provenant de la décomposition du feldspath, mais qui a perdu sa potasse par le lavage.

atteindre. Mais il est bien certain que si la pâte tendre artificielle n'eût été trouvée et développée aussi rapidement qu'elle le fut, l'industrie se fût emparée des produits du célèbre physicien.

Ainsi l'ouvrage sur la porcelaine que Réaumur annonçait en 1729 n'est jamais paru en entier. Il avait, par la suite, perdu de son actualité. Néanmoins, dans ses trois mémoires, Réaumur, outre qu'il avait démontré que la porcelaine française n'était qu'une imitation de la véritable porcelaine et que les deux compositions étaient, malgré leurs apparences, totalement différentes au point de vue de leur constitution, avait montré la voie où s'engager.

Il est peut-être regrettable que Réaumur ait abandonné ses premières recherches sur le kaolin pour étudier la dévitrification, car il est permis de supposer, étant données ses remarquables méthodes de travail, qu'il aurait peut-être corrigé son erreur relative à la nature du kaolin et ainsi, avant Macquer, qu'il aurait pu parvenir à percer le secret de la pâte dure vainement cherchée pendant tant d'années dans la suite.

Ces beaux travaux sur la dévitrification méritent en même temps un intérêt en ce qui regarde les propriétés physiques et la fusion du verre; « la dévitrification a été de tous temps une des difficultés les plus sérieuses que les verriers aient eu à vaincre », écrit B. Long (1), « on peut dire qu'elle est encore et plus que jamais d'actualité avec le développement du four à cuve et des fabrications automatiques au cours des dernières années ». L'étude scientifique de la dévitrification commencée, on peut le dire, par Réaumur a été par la suite laissée de côté et il faut attendre 1925 pour publier le travail fondamental de Morey Bowen.

\* \* \*

Si Réaumur n'était pas parvenu au but dans la fabrication de la porcelaine, quelque vingt ans plus tard c'était à un de ses élèves que pouvait être attribuée la priorité de la découverte du kaolin français. Jean-Etienne Guettard était de l'Académie des Sciences depuis 1740. Il y était entré comme adjoint botaniste. Son grand-père, Descurien, était apothicaire à Etampes et en même temps très amateur de botanique. Au cours de ses herborisations, il s'était aperçu des dispositions toutes spéciales de son petit-fils pour cette science. Certes, le respectable vieillard aurait bien voulu que le jeune homme prenne sa suite. Mais lorsqu'il le vit obtenir l'estime et l'encouragement de Jussieu, dont il était lui-même le correspondant et l'ami, il sacrifia sa douce espérance à sa gloire. Réaumur s'intéressa alors à lui, le prit comme élève, ce qui n'était point négligeable, car, lorsqu'on était élève de M. Réaumur, on avait bien des chances de devenir académicien.

Docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, Guettard a eu une très belle carrière scientifique troublée cependant par son caractère difficile. A la fois très religieux, dévot même et très irritable, il perdait souvent le contrôle de lui-même et de ses expressions, quitte à en demander pardon ensuite. Il était franc, d'une franchise débordante : « Vous ne me devez rien », disait-il à un de ses confrères le remerciant de lui avoir donné sa voix. « Si je n'avais pas cru qu'il fût juste de vous la donner, vous ne l'auriez pas eue, car je ne vous aime pas! » Avec Guettard, on savait à quoi s'en tenir! Mais aussi peu d'hommes ont eu plus de querelles que lui, se sont brouillés plus souvent d'une manière ouverte. Et cependant, cet homme, en apparence si sévère, ne pouvait voir un malheureux sans le soulager, était doué d'une sensibilité extrême qui allait jusqu'à défendre expressément

qu'on tuât pour lui quelque animal. Cet original demeura célibataire et vécut isolé, ce qui ne nous surprend point. Mais il adopta la nombreuse famille de la femme qui le servait et la fit tout entière élever à ses frais.

Son premier mémoire à l'Académie adressé en 1741 était déjà l'œuvre d'un précurseur qui indiquait des moyens de suppléer au papier de chiffon par d'autres productions végétales et qui en fabriquait avec de la filasse de palmier, du duvet de chardon, des nids de chenilles. Mais ses travaux les plus remarquables concernent la géologie. A l'exception de quelques anciennes indications très incomplètes de Palissy dans son *Traité de la Marne* et, plus tard, de l'abbé Coulon dans sa *Description des rivières de France*, la constitution minérale de notre pays était inconnue. Guettard a été le premier à s'atteler à ce travail immense qu'était l'exécution d'un *Atlas minéralogique* de la France, et même de l'Europe. Des caractères chimiques devaient indiquer à côté de chaque lieu la nature des carrières et des mines, en même temps que d'autres signes indiquaient la constitution du sous-sol et à laquelle des trois grandes divisions qu'il établissait et qu'il nommait des « bandes » il appartenait. En 1748, le duc d'Orléans, retiré à Sainte-Geneviève, s'attachait Guettard en qualité de naturaliste et à sa mort, en 1752, il lui laissait son cabinet d'histoire naturelle. Guettard le céda à Louis-Philippe d'Orléans, fils du duc, qui lui accorda le titre de garde de ce cabinet avec une pension et un logement au Palais royal.

Très robuste, vivant d'une vie très saine, Guettard fut un grand voyageur. Et dans ses voyages il a tout vu, tout examiné. Il a observé, le premier, en 1755, en compagnie de Malesherbes, que les montagnes d'Auvergne étaient des volcans éteints.

Deux ans avant sa mort, le duc d'Orléans avait fait venir de Chine des échantillons de kaolin et de pe-tun-tse et demandait à Guettard s'il n'avait point trouvé en France des terres semblables. Or Guettard en possédait dans sa collection. Une confrontation immédiatement faite en présence de cinq à six personnes était concluante. Aux timides objections du prince, Guettard, qui n'admettait pas la contradiction, objectait que les essais de cuisson confirmeraient l'hypothèse. Et ils la confirmèrent! Guettard tenait le succès. Malgré la saison — on était au milieu de l'hiver — il partait accompagné du nommé Le Guay chercher à Maupertuis, près d'Alençon, la précieuse terre pour entreprendre des essais en grand. Ils furent à leur tour parfaitement concluants. Le duc d'Orléans s'assurait alors la propriété de la nouvelle porcelaine en achetant le terrain producteur de kaolin et de pe-tun-tse, engageant d'autre part Guettard à déposer sur le bureau de l'Académie quelques pièces de la nouvelle porcelaine, et pour garantir ses droits d'auteur, à y joindre un pli cacheté contenant la description des matières entrant dans sa composition. Pour prendre date encore plus sûrement, à la fin de son mémoire de 1751 *Sur les granits de France*, Guettard ajoutait une petite note où il signalait « que les matières propres à faire de la porcelaine pareille à celle de Chine se rencontraient en France ». Aux dires de Guettard, M. de Réaumur avait été consulté du reste et avait reconnu « le petit goût salin » du pe-tun-tse, et la porcelaine possédait à ses yeux toutes les qualités de celle de la Chine.

Mais pour quelles raisons Guettard ne publia-t-il point aussitôt le résultat de ses travaux? Il ne l'a jamais très bien dit. Le duc d'Orléans étant venu à mourir sur ces entrefaites, cette perte le rendait maître de faire usage de sa découverte, et cependant il ne fit encore rien connaître jusqu'à ce que le fils du prince qui continua de lui accorder sa protection « trouva bon qu'il publiât sa découverte ».

Quelques périodiques, la préface de la *Traduction des leçons de chimie de Schaw*, parue en 1759, avaient fait mention de la

(1) B. LONG, *Les Propriétés physiques et la fusion du verre*, Paris, Dunod, édité, 1933, p. 308.

découverte. Mais ce ne fut qu'à l'assemblée publique du 13 novembre 1765 que Guettard lut son mémoire. *L'Avant-Coureur* du 25 novembre suivant annonçait l'événement succinctement. Le numéro du 25 novembre 1766 précisait ce qu'était la découverte.

Le Camus avertissait alors amicalement Guettard que son mémoire allait être attaqué. Guettard y répondait par une lettre cassante, reflet de lui-même : ces « tracassiers » n'effleureront pas seulement son âme; « elle est devenue de diamant à force d'avoir souffert de leurs semblables », ajoutait-il; « je leur conseille de faire de la porcelaine, d'en élever s'ils peuvent des manufactures; j'achèterai de leurs tasses à café, et en prenant du café je leur souhaiterai une bonne santé! » Et la bataille commença! A la suite de son mémoire Guettard publiait un supplément où il croyait devoir avertir des efforts que quelques particuliers avaient faits depuis l'annonce de la découverte du kaolin et du pe-tun-tse. Dargenville était mis hors de combat, car dans le passage de son ouvrage, « il y avait presque autant de fautes qu'il y avait de phrases! »

Valmont de Bomare, l'auteur du *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle*, qui était cependant présent à la fameuse confrontation chez le duc d'Orléans, et qui « raisonnait un peu moins mal sur le kaolin », subissait un sort analogue.

L'un et l'autre avaient formulé des restrictions à l'identité des deux produits avec ceux de la Chine.

Une voix s'éleva pour les défendre. Torchet de Saint-Victor, ingénieur des mines, envoyait une lettre au *Journal de Médecine* de février 1766, où il se faisait l'apologiste de Bomare, son démonstrateur « qui n'avait pu faire des aveux de certains granits et kaolin à terre calcaire qu'il avait reconnu et décrit » et réclamait « sans réplique la priorité sur ce point ».

Guettard répondait sèchement en dix lignes, dans le numéro suivant, et dans le *Journal d'Agriculture*, à nouveau, démontrait à Bomare qu'il aurait mieux fait d'apprendre la minéralogie avant de critiquer ses conclusions, non sans y mettre un ton d'amère ironie qui « le reconnaissait pour être un grand, et s'il le voulait même le premier naturaliste, l'auteur le plus exact qui ait écrit en histoire naturelle! »

Le comte de Lauraguais, adjoint mécanicien de l'Académie depuis le 19 mars 1758, fut un concurrent plus redoutable qui ne fit rien moins que d'opposer, en présence de l'Académie le 25 janvier 1766, le démenti le plus formel à toutes les assertions de Guettard, le défiant de fabriquer seulement de la faïence, niant qu'il ait fait l'expérience dont il parlait, niant tout ce qu'il avançait, l'accusant de s'être servi de la description de Montamy, premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, auteur d'un *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine* « pour en imposer par ce qu'il chancelle perpétuellement (1) ».

Le comte demandait à l'Académie comment elle avait laissé

imprimer un mémoire tissu de choses contradictoires et de constater si Guettard avait réellement avant 1751 déposé de la porcelaine, car Montamy ne soufflait mot dans son ouvrage de la fameuse porcelaine faite à Bagnolet. Et il citait en témoignage Le Guay, qui avait travaillé chez le duc d'Orléans, sous les yeux de Montamy, à des expériences sur la porcelaine et lui déclarait le 29 janvier 1766 « que les trois expériences que l'on fit ne donnèrent point de porcelaine et que n'ayant vu M. Guettard à aucune de ses opérations, M. de Montamy et lui n'avaient aucune part au succès de Guettard! » Le comte allait jusqu'à demander à voir le dépôt de porcelaine que Guettard soutenait avec une constance inébranlable avoir fait autrefois à l'Académie. La séance fut orageuse. De Fouchy, alors secrétaire, chercha en vain dans les cartons des dépôts de l'Académie le fameux échantillon. Il n'y avait plus, conclut le comte, « qu'à laisser leur proie aux corbeaux littéraires! »

En réalité, il y avait surtout une querelle de mots que Guettard mit bien en lumière dans sa réponse lue à l'Académie. Quant à la sincérité du témoin Le Guay, elle pouvait être sérieusement mise en doute, car le duc d'Orléans ne s'était point déterminé à la légère à acheter des terrains renfermant le kaolin.

D'autre part, le comte de Lauraguais, après avoir regretté de « mêler tant de fiel à sa critique », reconnaissait qu'il entraînait dans sa porcelaine sept substances différentes et le confirmait à l'Académie. L'affaire, qui devait se terminer là, rebondissait cependant de plus belle lorsque de la Perrière de Roiffé adressait à *L'Avant-Coureur* une lettre où il s'efforçait de montrer ce qui séparait Guettard de Bomare, lettre aussi abstraite que confuse, qui ne montrait rien, sinon son ignorance de la question.

Torchet de Saint-Victor ne tentait-il point de justifier une dernière fois, du moins le certifiait-il, dans le *Journal de Médecine* de juin 1766, son intervention en faveur de Bomare sur un point de détail concernant le kaolin calcaire? La discussion tournait à l'amer. Guettard, d'après lui, avait en somme proposé un petit cours de pâtisserie pour apprendre que la farine empâte l'argile! La plaisanterie déclanchait une averse de grêle : « Que si vous êtes cuisinier par état et obligé de suivre la nature dans les opérations qu'elle a faites, et en quelque sorte admis à son conseil secret vous ne vous amuseriez point à batailler pour une chose qui ne vous regarde point », répondait le toujours irascible Guettard. Et pour attiser cet orage de colère, un journal n'annonçait-il point en décembre 1766, tout bonnement que M. de Lauraguais forçait Guettard au pied du mur en niant qu'il puisse faire de la porcelaine, et que sans doute il répondrait au défi? Ah! pauvre journaliste, qu'avez-vous écrit là! « Deux liards vous suffissent pour noircir la réputation d'un homme qui ne vous a jamais rien fait et vous croyez qu'on fait de la porcelaine à si bon marché. En bon journaliste, vous jetez la pomme de discorde, vous faites comme ce chirurgien qui jetait des bâtons au milieu de ceux qui se battaient pour se procurer de l'ouvrage; si un tel procédé est utile, est-il dans l'exacte probité? Je vous en laisse juge et vous renvoie à votre conscience qui vous jugera mieux que je vous jugerais ».

Cet éreintement total mettait fin à la polémique qui n'avait que trop duré (1).

JEAN TORLAIS.

(1) M. DE BRÉBISSEON dans son ouvrage *Histoire du kaolin d'Alençon*, Paris, Ernest Dumont, 1912, a rétabli très exactement les faits : à GUETTARD doit être réellement attribuée la priorité de la découverte du kaolin à Maupertuis, en 1746.

(1) Grand seigneur adonné à l'étude des sciences, Louis, Léon, Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, avait hérité en 1751 du chef de sa mère du marquisat de Lassay. Il avait appris peut-être par l'intermédiaire d'Odolant Desnos, médecin à Alençon, la découverte de Guettard et au mois de septembre 1758 installait dans son château de Lassay le nommé Le Guay, qui avait travaillé sous la direction de Guettard au laboratoire de Bagnolet, lui adjoignant deux médecins, excellents chimistes, Durcet et Roux. Au bout de quelques mois le comte présentait à l'Académie des échantillons de porcelaine dure faite avec le kaolin travaillé dans son laboratoire. Si ceux-là ont été perdus, le médaillon avec un profil de Minerve, celui montrant un paysan dans le genre de Teniers tenant une pipe et un pot de bière qui nous restent, peuvent encore nous faire juger des succès du comte. Voltaire lui dédiait son *Écossaise* en le félicitant d'occuper ses loisirs « à faire revivre par les soins les plus coûteux et les plus pénibles un art utile perdu dans l'Asie qui l'inventa ». Dix ans plus tard, l'abbé Raynal annonçait que la porcelaine de Lassay ne le cédait en rien à celle des Chinois pour sa facilité à se tourner, à se modeler et lui était supérieure par la solidité de sa couverture.

Voir sur cette figure étonnante du XVII<sup>e</sup> siècle français la remarquable étude de M. Maurice d'Ocagne, *Hommes et choses de sciences, Propos familiers*, troisième série, Paris, Vuibert, Edit., 1935, p. 144.

# Les idées et les faits

## Chronique des idées

### A l'École des Saints

Je ne connais pas d'apologétique plus probante que la vie des saints. Ils prouvent Dieu en l'expérimentant. Ils *démontrent* les vérités de la foi en les *montrant* en action. La sainteté chez l'homme, emprisonné dans la chair, naturellement esclave des sens, éloigné de Dieu par tout l'ensorcellement et tout l'encombrement des créatures est un miracle de l'ordre moral. Elle dépasse les forces humaines, elle requiert une force surhumaine, transcendante, l'énergie de la grâce.

Je ne connais pas de prédication plus entraînant, plus convaincante, plus décisive. *Quod isti et istae, cur non ego?* Ce qu'ils ont pu, ce qu'elles ont pu, pourquoi pas moi? Ce mot a triomphé des dernières hésitations d'Augustin. L'amant des voluptés qu'il était, s'est soudain arraché à ces plaisirs qui cherchaient à le retenir, à le happer par un pan de sa robe de chair et s'est épris pour toujours de la Beauté incréée, enflammé à jamais d'un autre amour.

Pour connaître l'Eglise, regardez les saints, ils sont tous à elle, tous d'elle, dit J. DE MAISTRE. Et le P. DE PONLEVOY commentant cette parole (*Opuscules et Lettres*) ajoute : « Elle les enfanta de son sein, les nourrit de son lait, les éleva à son école, les enrôla dans sa milice, les transmet dans son royaume.

« Oui, enchaîne-t-il, en substance, l'Eglise fait les saints. Personne ne le conteste. Qui peut lui ravir son martyrologe? Seule elle fait les saints. Personne ne les lui dispute. Le monde crée des savants, des guerriers, jamais des saints. Je crois d'ailleurs qu'il n'en a pas la moindre envie. L'hérésie a tenté la contrefaçon, le résultat a été plutôt négatif. L'Eglise fait des saints et je dirais volontiers qu'elle ne fait que cela. C'est son métier, sa profession, son industrie. Elle ne se distrait jamais de sa tâche. Après tout, qu'est-ce qu'elle demande aux gouvernants? La liberté de faire des saints. Et quand on la lui refuse, en la persécutant, comme aujourd'hui en Espagne, la persécution fait des saints encore plus vite en faisant des martyrs. »

Avez-vous remarqué ce fait qu'il n'est pas de siècle si rebelle, de terre si ingrate où, à chaque instant de la durée, à chaque point de l'espace, l'Eglise ne produise des saints?

C'est cette vision des saints de tous les âges qui a enthousiasmé le chanoine ADRIEN GARNIER, vice-recteur de Notre-Dame de la Salette, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française, auteur estimé de plus d'un livre d'histoire religieuse et de spiritualité. Il lance chez Desclée-De Brouwer (76bis et 78, rue des Saints-Pères, Paris, VII<sup>e</sup>) un joli volume de 252 pages, 10 francs français... dévalués, sous ce titre : *A l'École des Saints*. C'est une école où l'on s'édifie en ne s'ennuyant jamais. Comme il fait bon la fréquenter sous la conduite de M. Garnier! Il nous dit trois choses : qu'on doit imiter les saints, qu'on peut les imiter, puis recueillir leurs leçons. Voulez-vous avoir d'emblée quelque idée de l'intérêt de ces pages? Il suffit de relever quelques titres de chapitres : *L'éternelle jeunesse des saints*. *Nous vivons au milieu des saints*. *La beauté physique des saints*. *Les saints et l'amour de*

*la nature*. *Ils aiment les bêtes*. *Et les bêtes les aiment*. *L'humour des saints*. *Leurs bons mots*. *Ils gardent leur propre physionomie*. *Les défauts des saints*. *Leurs péchés*. *Ils ont souvent devancé leur temps*. *Des êtres diminués, les saints?* *Les femmes « grands hommes »*. *Ils ont été calomniés*. *Ils ont été tentés*. *Les martyrs eux-mêmes ont tremblé*. *La joie dans les épreuves, dans les supplices, devant la mort*.

Sous ces titres alléchants s'accroissent des mots, des anecdotes, des traits suggestifs et édifiants et l'impression qui se dégage de cette exubérante floraison de vertus de tout âge, de toute condition, de tout caractère, de tous pays, c'est l'émerveillement devant l'inépuisable variété que la grâce peut revêtir dans la composition des saints. Ils sont des millions et pas deux ne se ressemblent. Ils ne sont qu'un peu l'essence qui est l'amour de Dieu et l'amour du prochain poussés jusqu'au cimes de l'héroïsme, mais dans une innombrable diversité de types. La sainteté fleurit à tous les degrés de l'échelle sociale, dans la cuisine de sainte Zita, dans la cellule de Thomas d'Aquin, sur le trône de saint Louis, chez l'humaniste raffiné Thomas More comme chez la paysanne de Vaucouleurs, Jeanne d'Arc. La sainteté paraît dans tous les climats, chez toutes les nations et il n'y a pas de race, la germanique ou la slave, l'ango-saxonne ou la gauloise que la sainteté n'ait illustrée.

\* \* \*

De la vaste galerie que j'ai parcourue avec une sorte d'allégresse passionnée, je ne veux retenir ici que deux noms diamétralement opposés : Benoît Labre, pour le défendre contre de stupides attaques; Thérèse d'Avila, pour le lui opposer et montrer ainsi la piquante originalité des saints.

Il paraît, en effet, que dans cette immense galerie des héros de la sainteté qui sont les plus beaux exemplaires de la race humaine, les plus grands hommes de l'histoire, les plus féconds en bienfaits, il se serait glissé un indigne qui excite les répugnances des délicats, saint Benoît-Joseph Labre.

Le fait est que le pauvre mendiant d'Amette, qui vécut en pèlerin, souvent dans la promiscuité sordide des vagabonds, ne se piquait pas d'une propreté excessive. Il se piquait même tout autrement puisqu'il était revêtu jour et nuit d'une sorte de cilice vivant, animé par une colonie d'insectes.

Mais il n'est pas le seul. Savent-ils, ceux qui font les dédaigneux et les renchérissés, avec quelle hauteur d'éloquence le grand Bossuet entretenait là-dessus ses auditeurs raffinés du siècle de Louis XIV, dans son admirable panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, qui fut précisément le devancier de saint Labre dans ce genre de cuisante mortification? Ecoutez l'Aigle de Meaux :

« Mais voici un nouveau spectacle. Après qu'on a dépouillé le saint martyr, on découvre un autre martyr non moins admirable, qui est le martyr de sa pénitence, un cilice affreux tout plein de vermine. Ah! ne méprisons point cette peinture, et ne craignons point de remuer ces ordures si précieuses. Ce cilice lui perce la peau, et il est si attaché à sa peau, qu'il semble qu'il soit une autre peau autour de son corps. On voit que ce saint a été martyr durant tout le cours de sa vie; et on ne s'étonne plus de ce qu'il est mort avec tant de force, mais de ce qu'il a

pu vivre au milieu de telles souffrances. O digne défenseur de l'Eglise! Voilà les hommes qui méritent de parler pour elle et de combattre pour ses intérêts : aussi sa victoire est-elle assurée. »

Vermine pour vermine, en tout cas, celle du corps est-elle plus honteuse que celle de l'esprit qui pullule d'erreurs, que celle de l'âme rongée des plus basses passions?

Sous son ignoble défroque, Benoît Labre fut un être angélique, dont il a plu à Dieu d'attester l'héroïque sainteté par une floraison de plus de deux cents miracles juridiquement constatés. Détail typique. Celui que le monde fuyait vivant comme un lépreux, à peine mort, excita par sa beauté un enthousiasme universel : son cadavre exhala des parfums, comme d'un mélange de fleurs; des princesses, telle la duchesse Poli, essayèrent avec un mouchoir, pour la garder comme une relique, la mystérieuse rosée que transsudaient ses membres; ses funérailles, en plein XVIII<sup>e</sup> siècle perdu de mollesse et de luxure, furent la revanche de la pureté, le triomphe éclatant de la sainte pénitence. Il ne fut canonisé qu'un siècle plus tard, le 8 décembre 1883, par Pie IX, à Saint-Pierre, devant une foule immense qui acclamait dans « le pauvre des quarante heures » le plus populaire des saints de Rome.

Après cela, que l'imbécillité libre-penseuse ne vienne pas buter lourdement contre le pauvre du Christ, qui vivait dans les écuries et les galetas, sans incommoder personne d'habitude, mais par ses saintes guenilles d'où souvent émanait un rayon de surnaturelle splendeur, convertissait les âmes en les tirant des infections du péché! Qu'elle cesse de dénoncer en lui le scandale de la raison humanitaire! Si, d'ailleurs, tel est l'obstacle qui l'éloigne de l'Eglise, nous pouvons, disait Veuillot, lui ôter cette pierre d'achoppement. Saint Augustin appelle la propreté une demi-vertu, et l'Eglise, en canonisant Benoît Labre, dont la pénitence supportait la vermine, n'a pas décanonisé sainte Thérèse qui se plaisait au linge blanc.

Finissons, pour faire contraste, sur un charmant épisode de l'histoire de la célèbre Réformatrice.

A l'avènement de Pie V, le bruit se répandit jusqu'au fond de la solitude d'Avila que l'austère pontife portait sous ses vêtements une tunique de serge, aussi rêche qu'une chabraque. Piquées d'une sainte émulation, les ferventes Carmélites, jugeant leur tunique de soie en comparaison de celle-là, réclamèrent la grâce d'imiter la pénitence du Pape. Elle y furent autorisées.

Or, il advint que l'essai de cette grossière étoffe fut suivi d'une invasion de redoutables petits insectes. Jalouse de propreté, la sainte demanda au Seigneur la délivrance de cette nouvelle plaie d'Egypte. A cet effet, une procession, croix en tête, fut organisée, au cours de laquelle, pour fléchir le Ciel, les sœurs chantèrent un refrain naïf, et sainte Thérèse, s'abandonnant à son inspiration facile, improvisa sur ce même thème trois couplets ravissants, où elle exposait à Jésus, défenseur de ses filles, que « cette gent incivile » troublait l'oraison, gênait la piété.

La supplique, si gracieusement présentée, fut agréée d'En-Haut. Depuis lors, tous les carmels, malgré la rudesse et la pauvreté des vêtements, jouissent du privilège d'être entièrement exempts de « l'incivile engeance ».

Qu'est-ce à dire, sinon que la sainteté, une dans son essence, l'amour de Dieu et du prochain poussé à ses dernières limites, se diversifie à l'infini, suivant les tempéraments, les milieux, les prédestinations providentielles.

J. SCHYRGENS.

## LECTURES

Livres — Revues — Journaux

AU PORTUGAL

Notre éminent collaborateur le comte Gonzague de Reynold a réuni en volume les admirables articles sur le Portugal qu'il a bien voulu publier dans cette revue. Il explique dans une préface pourquoi il a choisi ce pays pour sujet :

J'ai choisi le Portugal parce que le régime instauré par Salazar prend date et rang parmi les tentatives d'instaurer un ordre nouveau sur les ruines du monde, notre ancien régime, qu'a détruit la guerre. Je ne sais pas et nul ne peut savoir si cette tentative portugaise, si toutes ces tentatives seront durables ou ne seront que des phénomènes passagers. Il reste cependant certain qu'elles rempliront une grande page dans l'histoire, qu'elles offrent un intérêt puissant, qu'elles ont une signification profonde. En effet, même si elles échouaient, elles n'en auraient pas moins projeté une ligne de force sur les années et peut-être les siècles à venir. Le régime napoléonien fut très bref : cinq ans de consulat, dix ans plus cent jours d'empire; mais nous subissons encore sa puissante influence, mais nous nous trouvons encore sur sa ligne de force. Et que dire de la révolution française? Elle n'a pourtant duré qu'une décennie. Ce n'est point, en effet, la persistance des faits historiques, des régimes qui explique leur action sur la vie humaine : c'est ce que j'appellerais leur intensité, et c'est aussi les idées qu'ils lancent à travers le monde, et c'est encore le prestige, la légende qui s'attachent à la figure de leurs fondateurs, de leurs chefs et de leurs héros.

La seconde raison pourquoi j'ai choisi le Portugal, c'est que la révolution nationale de 1926 a inauguré un régime très différent, quant à ses principes et à ses méthodes, du fascisme italien et, à plus forte raison, du national-socialisme allemand, sans parler du bolchevisme russe; un régime assez analogue à celui qui essaie de maintenir l'Autriche, un régime qui a pour idéal, prototype, l'Etat chrétien. Et je dirai tout de suite, à ce propos, que la dictature, si elle est postulée par l'Etat totalitaire, n'est pas une manifestation propre à l'Etat totalitaire, qu'elle n'y conduit pas nécessairement. La dictature peut se faire contre un Etat totalitaire tout aussi bien que pour un Etat totalitaire. La dictature est une institution, un moyen, disons de nécessité, une institution, un moyen vieux comme le monde et que les régimes les plus divers ont employé ou plutôt dû employer pour s'établir comme pour se maintenir. La notion de dictature doit donc être séparée nettement de la notion de totalitarisme : c'est ce que beaucoup de gens, faute sans doute de bien connaître l'histoire, n'ont pas su encore observer.

Enfin, j'ai voulu vérifier en l'appliquant au Portugal la méthode, la philosophie de l'histoire que j'avais appliquée à l'Europe tragique. Cette méthode, cette philosophie consiste à étudier un fait contemporain, un régime nouveau, d'abord en soi et dans les détails, puis dans ses rapports avec le grand ensemble historique où il vient de prendre sa place. Elle consiste à choisir le contemporain comme un point de vue d'où l'on regarde toute la longue perspective du passé afin de se demander quelle est la signification historique du contemporain, quelle étape il marque dans l'histoire, de quelles lignes de force il est l'aboutissement. Je n'ai jamais cessé de répéter qu'histoire et passé ne sont pas des synonymes. Le passé n'est qu'une division arbitraire de l'histoire. L'histoire est un dynamisme continu qui traverse, derrière nous, le passé, mais qui l'entraîne. L'histoire nous conditionne; elle nous fait, si nous la faisons; nous n'échappons jamais à son emprise. Car il y a dans l'histoire des « constantes », c'est-à-dire des éléments invariables au milieu d'éléments qui varient suivant les milieux et les époques. Car il y a dans l'histoire des lignes de force. Ces lignes de force, je les ai souvent comparées à ces câbles chargés d'énergie électrique, à ces câbles qui, de pylône en pylône, partent d'une usine génératrice, et vont, en suivant des directions invariables, par-dessus les collines,

les montagnes, par-dessus les rivières et les mers, par-dessus tous les obstacles naturels, jusqu'au moment où la force et la lumière qu'ils transportent soient totalement épuisées. L'histoire n'est pas un progrès, mais une action perpétuelle du passé sur le présent, par laquelle nous recueillons, nous, les hommes, les erreurs mais aussi les vérités du passé, les péchés de nos pères mais aussi leurs mérites, de manière que nous puissions continuer, améliorer, rectifier, parfois achever l'œuvre des générations antérieures. Car l'histoire est une réversibilité, une responsabilité : l'histoire est un synonyme de la justice.

### BISMARCK

*Dans les très intéressants Souvenirs d'un Européen que publie le comte Harry Kessler, nous avons trouvé ces lignes remarquables sur Bismarck :*

Que Bismarck seul pût être notre initiateur sur le plan politique, cela ne faisait de doute pour aucun d'entre nous, apprentis diplomates ou politiciens, ou simples apprentis électeurs. En face de lui — tant parmi ses collaborateurs que chez ses ennemis — il n'était personne qui eût son envergure. Aussi, toute notre génération — du moins la jeune génération *bourgeoise* allemande — s'est-elle aventurée dans la vie sans aucune formation politique sérieuse, nos yeux étant fixés uniquement sur Bismarck, dont l'art, et plus encore la personnalité, évoluaient au-dessus de nous, à des hauteurs inaccessibles.

Il est vrai que je n'adhérais sans réserve qu'à sa politique extérieure, alors qu'à l'égard de sa politique intérieure une évolution s'opérait en moi, qui se manifestait par un désenchantement croissant. A plusieurs reprises, dans les années 1886 à 1888, je tentai, en des notes intimes, de voir un peu plus clair dans mes doutes. C'est tout d'abord ma désapprobation de sa politique à l'égard des Polonais sujets prussiens qui ressort de ces notes. La contrainte exercée vis-à-vis de ceux-ci, pour leur faire abandonner leur langue maternelle, constituait, à mes yeux, non seulement une injustice, mais une maladresse vouée à l'échec. Mon opinion ne se basait pas uniquement sur le peu de progrès réalisés par cette politique en Pologne, mais encore sur l'échec du régime de contrainte anglaise en Irlande, que je suivais de près grâce aux liens de parenté qui me rattachaient, là-bas, à l'une et l'autre des parties en cause. Ce que, durant trois siècles, et en dépit d'Essex, Cromwell, Guillaume d'Orange et Pitt, l'Angleterre n'avait pas obtenu, la Prusse, placée dans des circonstances bien plus défavorables, ne saurait l'obtenir en Pologne. En revanche, je ne tenais pas compte du fait que, pour Bismarck, l'oppression des Polonais était principalement un élément de sa politique extérieure : un gage offert par lui au Tsar.

Plus contraire encore au bon sens et à la raison d'Etat bien comprise m'apparaissait la loi « d'exception » contre les socialistes. Mes entretiens avec nombre d'ouvriers m'avaient montré que cette loi élargissait de jour en jour le fossé qui les séparait du nouvel Empire, en les exaspérant sans leur indiquer aucun chemin de retour vers l'Etat bismarckien. Et de plus, ainsi que je dus le reconnaître à Saint-Pauli et lors de mes promenades à la voile avec Krischan et ses fils, les ouvriers n'étaient pas moins attachés à leur terre natale, à leur patrie, ni moins profondément Allemands que la bourgeoisie conservatrice ou libérale. Mais c'était là un argument qu'on n'admettait pas dans les milieux bien pensants. Aussi, durant ces dernières années du régime bismarckien, l'atmosphère devint-elle de plus en plus révolutionnaire, à preuve ce que je notai en mars 1886 : « Il y a gros à parier qu'on en arrivera sous peu à un chambardement social. Si l'on ne fait pas sans retard quelque chose pour les ouvriers, nous nous réveillerons un de ces matins sous les décombres de l'ordre social actuel. » Je n'oubliais pas que, en réalité, « quelque chose » et même quelque chose de considérable s'opérait : la pose des premières assises d'une législation sociale qui, à côté de la réalisation de l'unité allemande, demeure le grand mérite de Bismarck. Mais il fallait bien se rendre compte qu'en aucun autre domaine l'alternance entre la séduction et les coups de fouet n'avait produit des effets plus déplorables. Les chicanes policières, les mises à pied d'ouvriers socialistes, les interdictions de séjour et autres poursuites intentées en vertu de la loi contre les sociaux-démocrates et dont l'ouvrier encourait les rigueurs dans son existence immédiate l'empêchaient de voir les avantages que, dans un avenir lointain, le nouvel édifice social lui

procurerait peut-être. Il s'ensuivit que la législation sociale de Bismarck fut pour lui un échec incontestable sur le plan politique. Je ne pouvais m'empêcher de voir ce qui était. J'en arrivai ainsi à m'enfoncer toujours plus avant dans un douloureux conflit intérieur. D'un côté, Bismarck, en tant qu'homme, m'attirait irrésistiblement : son envergure, sa langue, le style de ses lettres, de ses discours, sa silhouette à la Rembrandt, tout cela agissait sur moi comme une musique ! Et cependant, sans pouvoir me dérober au charme, je percevais de plus en plus nettement qu'à cette symphonie admirablement orchestrée et exécutée quelque chose manquait : un motif persistant qui eût donné à ses variations un sens qui dépassât l'horizon quotidien. Une fois l'Empire fondé, aucun autre but national n'avait surgi ; depuis lors, tout n'avait été que négatif, même la législation sociale, essentiellement défensive aux yeux de Bismarck.

En théorie, rien dans cette grande politique des Etats grecs, de Rome et de l'Angleterre ne contredisait aux principes du nationalisme moderne, dont Bismarck était le plus illustre représentant. Comment se faisait-il, dès lors, que les réalités de sa politique, en des points essentiels, revêtissent un aspect aussi totalement différent ?

Car les Polonais et les socialistes n'étaient pas seuls à être persécutés. Nous avions, parmi nos voisins, un certain professeur Geffcken, ancien diplomate des villes hanséatiques qui, ministre à Londres, avait été en relation avec l'empereur et l'impératrice Frédéric, et avait au surplus, et pour son malheur, vogué dans les eaux libérales. Peu de temps après la mort de l'empereur Frédéric, on vit paraître dans la *Deutsche Rundschau* des extraits de son journal ; l'auteur de la publication n'était pas mentionné. Bismarck ouvrit une enquête qui donna Geffcken pour éditeur de ces pages. Un mandat d'arrêt fut lancé, Geffcken prit la fuite, et bien qu'il parût établi que l'empereur Frédéric l'avait chargé de la publication, une procédure criminelle fut engagée. Nous vécûmes ces incidents en tout proches voisins. D'ailleurs tout indice de tendances libérales ou de relations avec la cour de feu l'empereur Frédéric donnait lieu à des poursuites plus dissimulées mais aussi impitoyables que celles visant la social-démocratie. Seuls différaient les moyens de répression, mais le résultat était le même. Les victimes, s'il s'agissait de fonctionnaires ou d'officiers, étaient privées d'avancement ou destituées. Leurs fils avaient grand-peine à se faire admettre dans un régiment de la garde ou dans un corps d'étudiants influent ; leurs filles ne trouvaient ni danseurs ni maris ; la Vehme sociale était en effet l'un des moyens de gouvernement dont usait le régime bismarckien. Depuis les « élections du Septennat », au printemps de 1887, qui amenèrent les antagonismes politiques à leur maximum d'acuité, et notamment depuis la maladie et la mort de l'empereur Frédéric, la scission s'était faite au sein de la nation ; entre les deux camps grondait une guerre civile latente, où les partisans de l'opposition étaient stigmatisés sous la dénomination d'« ennemis de l'Empire », tandis que le gouvernement et la majorité, groupés autour de Bismarck, s'efforçaient, non sans succès, de leur briser les reins.

Notre idéalisme juvénile éprouvait tout le tragique de cette lutte fratricide ; mais, étant donné la nature de Bismarck et celle du peuple allemand, nous voyions là une fatalité à laquelle il n'y avait pas à échapper ; c'était le prix que coûtait l'unification de l'Allemagne sous l'égide de Bismarck. Mais ce que nous regardions d'un œil moins résigné, c'était l'avitissement progressif des caractères. Des expériences renouvelées jour par jour nous montraient que non seulement dans la politique, mais en tous domaines, les hommes qui savaient résister aux pressions extérieures se faisaient rares parmi ceux qui avaient grandi sous le régime de Bismarck. C'était là, pour nous lycéens, un sujet constant de moqueries acerbes et de propos méprisants. Nous avions, pour qualifier certains personnages — parents ou professeurs — le vocable de « reptiles » qui servait alors à désigner les journalistes vendus. Un étrange manque de vertèbres et de muscles, une sorte de veulerie de mollusque, une complaisance vaniteuse en une attitude volontairement moutonnaire se répandaient sur le pays à la manière d'une épidémie, et même jusque dans les rangs de l'opposition. Tout le monde avait une « *Wel-tanschauung* », une « philosophie », mais rares étaient ceux qui, à l'occasion, montraient du caractère. Cet état de choses déchaina, dans notre association d'écoliers, quelques controverses : pour l'Allemand, chercheur insatiable de vérité, pèlerin de l'empyrée et métaphysicien à l'instar de Faust, différencié par là-même du reste des hommes, se pouvait-il qu'un système philosophique

nt lieu de caractère? A quoi je répondais par l'affirmation nettement contraire, à savoir que caractère et conception du monde n'étaient qu'une seule et même chose, simples manifestations différentes d'une seule et même armature de l'âme, d'une disposition innée, et comme telle immuable, qu'on pouvait fausser ou briser, mais non point remplacer; d'où il suivait qu'un homme sans caractère ne pouvait, par là-même, avoir une « Weltanschauung ».

Mais comment se faisait-il qu'en Allemagne, terre d'un Schiller, d'un Kant, d'un Fichte, le manque de caractère se propageât de la sorte? A quoi fallait-il attribuer le fait que le but de l'idéalisme allemand, identique à celui de l'idéalisme grec — l'homme libre et droit dans les cadres de sa patrie — le but pour lequel la jeunesse allemande s'était jetée dans la lutte contre Napoléon, apparût démodé, semblât mort et déjà presque oublié? A la vérité, les classiques allemands n'avaient pas instauré cet idéal comme l'expression de la tendance naturelle des bourgeois et des paysans des petits Etats allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais au contraire en opposition avec leur penchant naturel, comme un antidote de la servilité dans laquelle le peuple était entretenu par ses princes. Et pourtant cet idéal s'était frayé un chemin, avait même fini par entraîner la nation tout entière dans la guerre d'indépendance contre Napoléon et la lutte pour l'unité allemande. Quoi donc ou qui avait arrêté cet avènement d'un Allemand vraiment libre, dans sa conduite, comme dans son âme? Quelle influence fatale éloignait même, de plus en plus, l'Allemand moyen de ce but? Je ne trouvais d'autre réponse que : Bismarck.

### MARX ET DESCARTES

D'une des dernières chroniques de M. Thierry Maulnier dans la Revue Universelle nous détachons cette conclusion :

Qu'on le remarque bien, une philosophie fondée seulement sur l'étude des faits et de l'histoire peut garder sa valeur, si elle cesse d'être la recherche de la vérité au sens métaphysique du mot. Le marxisme semble l'avoir partiellement compris, lorsqu'il place sa critique de la philosophie subjective sur le plan de l'efficacité. Marx ne commence pas par dire : « L'idéalisme est faux », il commence par dire : « L'idéalisme n'a pas su créer pour l'homme des conditions de vie acceptables. » Et sur ce point, il est inattaquable. De toute évidence, la philosophie a perdu toute valeur humaine, toute efficacité historique, toute importance pour le sort de la majorité des hommes, du jour où elle est venue hésiter au bord du précipice insondable qui sépare la conscience humaine de la réalité. Tournant sans cesse dans le cercle étroit des évidences de la conscience, elle a cessé peu à peu d'espérer vaincre un monde qu'il lui était impossible d'atteindre par une méthode indiscutable. De là le divorce qui devait fournir une cible si facile à la polémique de Marx : d'un côté, l'esprit stérilement occupé à la contemplation et à la jouissance de lui-même, de l'autre le monde livré lui aussi à lui-même, à la lutte des classes, à la guerre féroce des intérêts, aux deux triomphes de la force. Si Marx s'était borné à montrer l'inefficacité historique fatale de la pensée enfermée dans le doute systématique à l'égard du réel et vouée à sa propre contemplation, s'il avait rappelé durement aux philosophes que nous ne pouvons pas oublier de vivre, qu'il nous faut aussi, bon gré mal gré, tenter d'obtenir une condition meilleure, une vie plus digne et une destinée moins dure, et que, puisqu'il est si difficile d'atteindre métaphysiquement la réalité, il nous faut au moins tenter de l'améliorer pratiquement, — s'il avait ainsi opposé, aux jeux stériles de la philosophie idéaliste, un matérialisme pratique, l'affirmation qu'on ne fait rien pour l'homme tant qu'on se borne à lui proposer des interprétations plus ou moins subtiles de sa destinée, et qu'on ne le rend meilleur qu'en rendant meilleures les institutions qui le gouvernent et ses conditions de vie, alors son effort eût pu être valable. Ce qui était, dès l'abord, voué à l'échec, c'était l'effort pour reconstruire une métaphysique sur la négation de la métaphysique, pour déduire de l'historicisme social une vérité absolue, pour prétendre tirer de recherches, en elles-mêmes justifiées et utiles, sur la condition du travail et le régime des échanges, des conclusions sur les rapports de l'esprit et du monde et sur la valeur de la vérité. D'une étude des échanges économiques et des sociétés humaines, on peut légitimement tirer des moyens d'aménager le monde, d'agir, de vivre, — rien de plus.

On voit le mouvement assez subtil par lequel la pensée de Marx passe de l'affirmation de la faillite pratique de l'idéalisme à l'affirmation métaphysique du matérialisme et à l'explication par le matérialisme de la réalité même de la conscience, c'est-à-dire d'une attitude légitime à une attitude illégitime de l'esprit. Au principe même de la méthode de Marx, il y a la renonciation à poursuivre plus longtemps la solution du problème de la vérité, la renonciation au critérium que Descartes avait voulu placer à la base de toute acquisition philosophique, le critérium de l'évidence intellectuelle, et il y a, par contre, l'acceptation empirique, comme base de la recherche, de la réalité telle qu'elle est. Attitude légitime, à condition qu'on y cherche seulement l'aménagement meilleur du monde matériel humain. Attitude absurde dès qu'on y cherche, comme l'a fait Marx, le moyen de reconstruire une philosophie totale. Quand on a commencé par supprimer à la base de son système le critérium même de vérité, on ne doit pas le faire réapparaître au sommet. Quand on a accepté *a priori* de renoncer à résoudre le mystère des rapports de la conscience et du monde, il y a quelque présomption à affirmer qu'on a détruit les anciennes métaphysiques.

\* \* \*

Au lendemain des grèves françaises et des lois sociales votées sous la pression qu'elles exercèrent, M. Thierry Maulnier avait écrit (Revue Universelle) :

On peut, en effet, discuter de l'opportunité de telle ou telle des prétentions ouvrières. Il est à peu près certain qu'actuellement, en période de crise économique grave, les accords signés vont acculer beaucoup d'entreprises à une fermeture prochaine, toutes les autres à la hausse des prix. Il n'est pas moins certain que les principales de ces revendications — vacances payées, contrats collectifs du travail en particulier — sont en principe justes, et que les avantages qui viennent d'être conquis par les ouvriers français au prix d'une agitation désastreuse et d'une catastrophe économique prochaine sont de ceux qu'un régime normal, une société normale leur eussent, depuis bien longtemps, accordés. Mais un des caractères propres à la démocratie, c'est sans doute de concilier le minimum de justice avec le maximum de désordre, et de faire payer très cher aux citoyens des bienfaits qu'elle leur accorde chichement.

Ce que demandaient les grévistes était donc, en principe, juste. Il n'en résultait pas que cela fût possible, puisque la société présente s'acquitte fort mal de la tâche essentielle d'une société normale, qui est précisément de rendre possible ce qui est juste. Pour les besoins de leur propagande, communistes et socialistes ont suscité l'image d'un patronat aux ressources illimitées, fermant jalousement au prolétariat l'accès de richesses qu'il réserve à son seul usage. Cette image est mensongère. Il va de soi que, dans la terrible crise économique actuelle, l'immense majorité des entreprises, écrasées par la concurrence, par le manque de débouchés, par leurs frais généraux, par le fisc, ne vivent qu'avec peine, et que ce qu'elles viennent d'accorder à leurs ouvriers, loin d'être un mince tribut prélevé sur d'énormes bénéfices, constitue la plupart du temps le sacrifice final, celui dont on ne se relève pas.

La grossière imagerie dont se servent socialistes et communistes ne leur permet pas de tenir compte de cette vérité. Il n'est pourtant pas, si l'on y réfléchit, d'argument plus terrible contre le système économique et social actuel. Quel magnifique argument si des demandes ouvrières aussi raisonnables, que des salaires décents ou quinze jours de repos payés par an ne peuvent être satisfaits par le système, sous peine de faillite et de ruine! Quel magnifique argument si l'injustice actuelle est irrémédiable parce qu'inhérente au régime économique lui-même! Là, non ailleurs, est la preuve que le grand problème de ce temps est non un problème de personnes, mais un problème d'institutions.

C'est pourquoi, lorsque l'on s'étonne que des réformes justifiées et nécessaires aient été retardées jusqu'à maintenant, quand on est surpris que les ouvriers soient obligés aujourd'hui, dans une période de crise, de conquérir par la force ce qui aurait pu, ce qui aurait dû leur être donné de plein droit dans les périodes de prospérité, ce sont les institutions, non les personnes qu'on accuse. Ce qu'on accuse, c'est la loi d'un système qui, considérant les salaires comme un des éléments mercantiles du prix de revient, a toujours tendu à freiner leur accroissement, c'est-à-dire à

exclure la majorité des producteurs de la majeure part des bénéfices de la production. De là, un déséquilibre économique général qui a fini par atteindre la production elle-même, car les salaires, c'est aussi le pouvoir d'achat des consommateurs. A propos d'un tel système, convient-il même de parler d'égoïsme. Parler d'égoïsme, c'est introduire une notion morale où elle n'a que faire. Lorsqu'un patron refuse une augmentation de salaire qu'il pourrait accorder, il joue son jeu de patron; lorsque l'ouvrier demande une augmentation de salaire qui ne peut lui être accordée, il joue son jeu d'ouvrier. Il est absurde d'imputer à l'un ou à l'autre de ces égoïsmes la responsabilité des catastrophes qu'ils entraînent. L'égoïsme est humain. Un système économique et social est celui qui tient *malgré* l'égoïsme des hommes. Si nous condamnons le *système*, c'est précisément parce qu'il se fonde tout entier sur l'opposition des intérêts de classe, c'est-à-dire sur l'opposition de deux égoïsmes, face à face dans une lutte directe et violente, aussi peu soucieux l'un que l'autre de l'intérêt commun.

Il importe donc d'affirmer que les défauts principaux du régime social et économique actuel ne résident pas dans les défauts de certains hommes, auquel cas il suffirait de changer ces hommes, ni dans les défauts de la nature humaine elle-même, auquel cas il serait inutile de rien changer. Ces défauts sont ceux du régime lui-même, qui fait pour ainsi dire de l'injustice une nécessité. Les événements actuels, la crise qui dure depuis plusieurs années, les faillites qui vont se succéder demain nous montrent que ce système, contrairement à l'affirmation socialiste, ne joue pas au bénéfice exclusif de quelques-uns, mais au détriment final de tous, de l'intérêt général et de la nation elle-même. A cette certitude, le socialisme préfère l'image du patron assis sur son sac d'or, sur ce sac magique dans lequel il n'y aura qu'à puiser, car le socialisme, exploitant la lutte des classes, a besoin d'argument pour jeter une classe contre l'autre. En fait, il n'y a d'opposition de classes en régime de capitalisme libéral que parce que ce régime crée cette opposition. La lutte des classes est un effet, non une cause. *Le problème capitaliste n'est pas un problème de classes, il est un problème d'institutions : il ne doit pas être résolu au profit d'une classe et au détriment d'une autre, mais au profit de l'intérêt commun de tous.*

## Conférences Cardinal Mercier

18<sup>e</sup> année

ET

## Grandes Conférences Littéraires

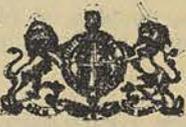
10<sup>e</sup> année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 19 janvier**, à **5 heures** (Salle Patria), par

**M. le Comte Robert d'HARCOURT**  
professeur à l'Université Catholique de Paris

SUJET : **L'Evangile de la Force**  
*Où va la jeunesse allemande?*

Cartes particulières pour cette conférence en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, et à la *Nation Belge*, 50, place de Brouckère.



Tailleur - 1<sup>er</sup> Ordre

# DUPAIX

Téléphone 17.35.79

**13, RUE ROYALE**  
**BRUXELLES**

# Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. Télégr. : « Générale » Bruxelles.

**BRUXELLES**

Compte chèques postaux n 261

CAPITAL . . . . . fr,	796.000.000.00
RÉSERVE . . . . . fr,	1.135.753.000.00
<hr/>	
FONDS SOCIAL . . . . . fr,	1.931.753.000.00

## CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;  
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;  
Gaston Blaise, Directeur;  
Auguste Callens, Directeur;  
le baron Carton de Wiart, Directeur;  
Willy de Munck, Directeur;  
Albert d'Heur, Directeur;  
Charles Fabri, Directeur;  
Edgar Sengier, Directeur;  
Adolphe Stoclet, Directeur;  
Firmin Van Brée, Directeur;  
Jules Bagage, Directeur honoraire;  
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

## COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;  
Léon Eliat;  
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;  
le baron A. d'Huart;  
le baron de Trannoy;  
G. Mullie;  
Paul Hamoir;  
H. Vermeulen.  
le comte Patoul.

*Le Secrétaire,*  
M. Camille Lepêche.

*Ne soyez pas plus royaliste que le Roi, mais non plus moins royaliste que la Reine.*

*C'était à « Trianon » que notre regrettée reine Astrid aimait à choisir pour les enfants royaux, comme pour ceux de son adoption, les plus belles poupées d'art...*

*Comme Elle, toute maman soucieuse d'offrir à ses enfants des jouets d'un goût parfait, retiendra l'adresse de cette Maison renommée :*



## « TRIANON »

36, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Spécialité de poupées d'art (Wiltry).  
Créations de tous genres.  
Poupées de style.  
Poupées folkloriques et de caractère.  
Fantaisies, jouets, etc.

D'EXCELLENTES FARINES  
DE DÉLICIEUSES BIÈRES  
AUX

# MOULINS A VAPEUR ET BRASSERIE

de MARCHIENNE

Tél. 10091 - 10092

Pour votre machine à écrire, à calculer ou comptable,  
Pour votre duplicateur rotatif ou plano.

Réclamez les Produits LORA

CARBONES  
RUBANS



STENCILS  
ENCRES

La marque belge de qualité

La marque belge de qualité

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

Ameublement général

## LUCIEN LIAGRE

15, rue des Moineaux, Bruxelles

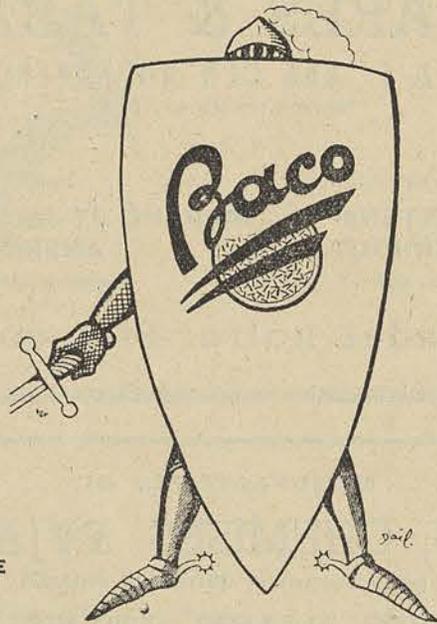
Téléphone : 12.36.49

Compte Chèques : 1972.45

Registre du Commerce Bruxelles : 65897

SOIERIES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT  
TAPIS ET CARPETTES EN TOUS GENRES  
LINOLÉUM ET COUVRE-PARQUET SYKOLÉUM  
EXCLUSIVEMENT EN GROS

PENSIONNATS, INSTITUTS, ÉCOLES...  
Un bouclier pour la santé de vos élèves



DE  
L'HYGIÈNE  
100 %

En cirant vos parquets, — meubles, — bancs, — etc... avec  
**BACOCIR**, qui cire merveilleusement et désinfecte radicalement  
(prix spéciaux pour pensionnats).

**BACO**, incorporé dans vos peintures les rend antiseptiques et micro-  
bicides de façon permanente, moyennant une dépense né-  
gligeable. (Procès-verbal du Laboratoire de Bactériologie  
de l'Université de Louvain, 28 nov. 1935.)

Pour renseignements : Société Anonyme Belge **BACO**  
(Les Bactéricides colloïdaux), 192, r. Royale, Brux. Tél. 17.98.98

Galerie **BOUCKOMS**

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

## La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Qualité garantie

CARBONES :: RUBANS  
POUR MACHINES A ÉCRIRE

STENCILS  
CHIFFONNABLES et CIRE



ENCRES  
POUR DUPLICATEURS

La plus importante fabrique belge

Téléphones : 26.26.47-26.61.73

Produits 'eco' 43, rue J. Delhaize, Bruxelles

## JACQUES DRIESSEN

Anolens Etablissements

### I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860.

SPÉCIALITÉS :

## GROUPEMENTS RAPIDES SUR L'ITALIE

Membre correspondant Officiel de la Chambre de Commerce Belge en Italie

VERVIERS  
49 à 53, rue Tranchée  
Téléph. 141 et 2118

ANVERS  
16, rue des Récollets  
Téléph. 202.23

## CIGARES & TABACS

J. & J. VAN DEN AUDENAERDE

Maison fondée en 1880

Fabrique et Bureaux  
RUE MERTENS, 44  
BORGERHOUT  
Téléphone : 502.17

Dépôt  
MARCHÉ ST-JACQUES, 94  
ANVERS  
Téléphone : 316.84

Demandez notre Prix courant

MANUFACTURES DE

## COLS, CHEMISES, PYJAMAS

pour hommes, dames et enfants

LINGERIES DAMES ET FILLETTES

ROBES FILLETTES — COSTUMES GARÇONNETS

L A Y E T T E M O U C H O I R S

## Ets L. CLÉMENT



Usines, Bureaux, Comptabilité  
340, Chaussée de Gand, 340

Magasins de Vente  
23, Rue Philippe-de-Champagne, 23

TÉLÉPHONES : 26.09.85 Administration et Faux-Cols  
26.41.48 Comptabilité, Chemises, Lingeries  
12.37.35 Magasin rue Philippe-de-Champagne, 23

Adr. Télégr. Lingeries-Bruxelles — Chèques Postaux 2256.39  
Registre du Commerce de Bruxelles n° 6130

## AUTOMATIQUE ÉLECTRIQUE DE BELGIQUE

S. A.

Rue du Verger  
ANVERS

Installations téléphoniques de toute  
capacité. - Appareils de mesure. -  
Compteurs électriques. - Signalisa-  
tions routières. - Installations de  
Radio-distribution.

Documentation gratuite sur demande.

Pour vos Robes et Costumes  
POUR PENSIONNATS

exigez la marque

## “COSY”

ROBES, MANTEAUX,  
LINGERIES, COSTUMES,  
BLOUSES, CULOTTES,  
MOUCHOIRS, ÉCHARPES,  
CRAVATES,  
SOUS-VÊTEMENTS

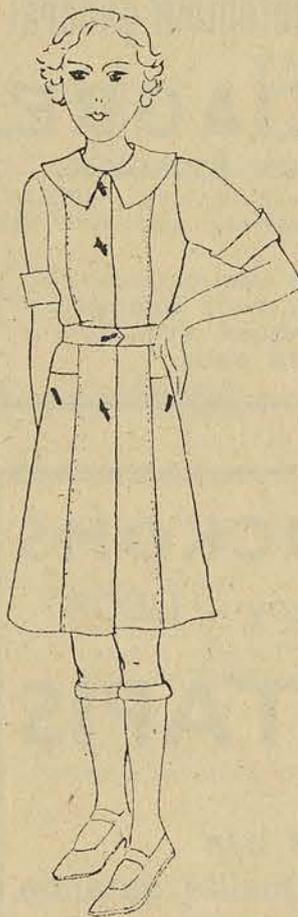
Demandez le passage  
de nos représentants

## C. Coster & Co

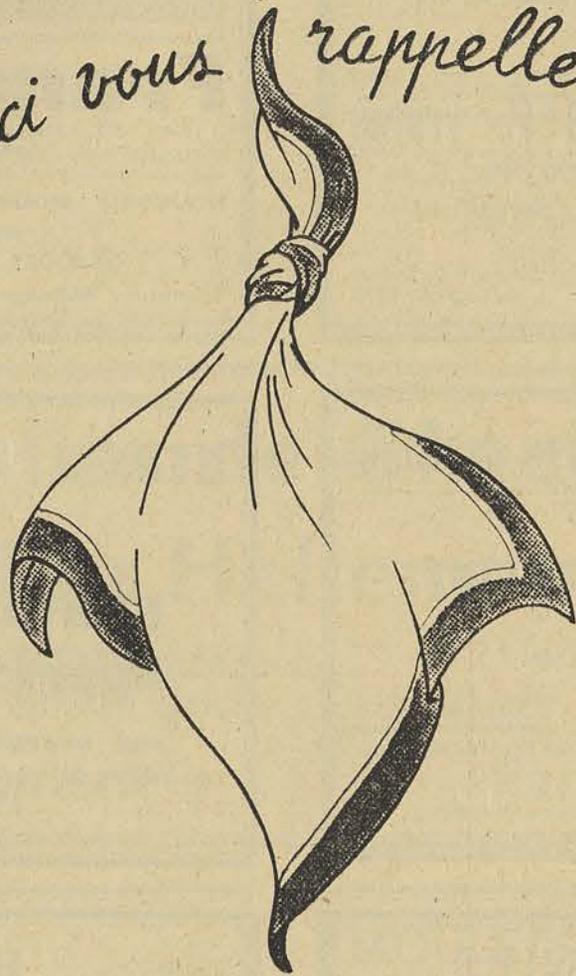
41, rue du Lombard

Tél. : 11.82.63 et 12.41.46

## BRUXELLES



*Ceci vous rappellera*



... qu'une demi-douzaine de Pyramid - le mouchoir préféré de tous - sera toujours un cadeau très apprécié. Ces mouchoirs sont si beaux, se lavent si bien et durent si longtemps! Vous pouvez les acheter par demi-douzaine dans une jolie boîte-cadeau, ou les choisir à la pièce, parmi un grand nombre de coloris et de dessins.

*Mouchoirs*

**PYRAMID**

REGD.

POUR DAMES . . . FR. 5.75  
POUR MESSIEURS . FR. 9.50

*Un produit garanti par Tootal*



TOOTAL, 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR - BRUXELLES

### Tissage mécanique

de nouveautés pour tissus d'ameublement, tapis de table, couvre-divans, coussins, soleries, etc.

EXPORTATION

Ancienne firme **DE BOUTTE Frères**

Successeurs : **M. DE BOUTTE & C<sup>ie</sup>**

**INGELMUNSTER (Belgique)**

Maison fondée en 1865

Adresse télégraphique :  
Deboutte-Ingelmunster

Téléphone :  
44 Iseghem

Registre de Comm.  
de Courtrai 1612

### FABRIQUE DE CASQUES

EN TOUS GENRES

Fournisseur du Service des Fabrications de l'Aviation militaire française et alliée

## François Burin

GLONS (Liège-Belgique)

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ ET PERFECTIONNÉ

« LE LÉVIOR »

CASQUES EN LIÈGE POUR ARMÉE

Téléphone : Bassenge 83

Télégrammes : Burlin-Glons

### Manufacture de Couvertures de Laine

ÉTABLISSEMENTS

## Louis van Dooren

Société Anonyme

**MOLL (Belgique)**

Téléphone : 25.

Spécialités Couvertures Pure Laine et Mixtes Foulées et Lavées  
Jacquart et Fantaisies.

Couvertures pour Couvents. — Laines à Matelas.

### USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

## Filature - - Tissage Apprêt & Teinturerie

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES  
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION  
ET ECCLÉSIASTIQUES

### USINES RÉUNIES BERGENDRIES

Société Anonyme

**LOKEREN**

Téléphones : 7 et 332.

Compte ch. 2727.10 - 153.55

Adr. télégr. : Bergendries

Filature et tissage de Jute. — Toiles d'emballage. — Toiles pour tentures. — Toile-tailleur. — Sacs tous genres. Manufacture de Tapis laine, genre Axminster (chenille).

Fruits Maison de gros Conserves

## J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55

Registre du commerce

O. O. Postaux

Tél. 342.53

N° 1551

1329.87

Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, CITRONS, POMMES, BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. — TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE POISSONS.

Prix courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique.

### Fabricants de Confections

CHEMISES HOMMES ET GARÇONS. TABLIERS FEMMES ET ENFANTS. PYJAMAS ET CHEMISES DE NUIT. LINGERIE DAMES ET FILLETTES. TAIES ET DRAPS

Production journalière : 2,500 pièces.

## F. & G. PLATTEAU FRÈRES

CHAUSSÉE D'ANVERS, 77 | TÉLÉPHONE : 115.93

MONT-ST-AMAND (Gand)

### Laboratoires NOVEX

Société Anonyme

6, rue de la Linière, St-Gilles-BRUXELLES

Téléphone 37.73.47

## Parfums VINERIO

### Ses Eaux de Cologne

### Ses Pâtes dentifrices

## Moulins de Statte

S. A. à HUY

### FARINES SUPÉRIEURES

FARINES SPÉCIALES DE SEIGLE, D'ÉPEAUTRE, etc.  
TOUTES LES ISSUES DE MEUNERIE ET FOURRAGES  
POUR BÉTAIL.  
WAGONS COMBINÉS.

Tél. :  
Huy 45 et 821

C. Chèq. Post. :  
10123

Reg. de Commerce  
Huy 81

## MOULINS BRISACK

CHARLEROI

### FARINES SUPÉRIEURES

PAR WAGON FRANCO GARE

Téléphone 12.200 (3 lignes)

## S. A. Moulins de Gheel, à Gheel

## S. A. Moulins Hellemans, à Lierre

O

MÊME direction  
MÊME qualité : La meilleure

O

Farines de froment

Farines de seigle

## BONBONS

# NAPOLÉON

24, Rue de la Blanchisserie, 24, ANVERS

Du bon et pas cher  
Demandez prix S. V. P.

## MOULINS DE SAINT-REMY HUY (Sud)

### Valentin TROKAY

Téléphone :  
22 & 25

Compte Chèq. Post.  
10270

Registre du Commerce  
Huy 414

Farine de haute qualité  
pour BOULANGERIES et PATISSERIES  
Farine de seigle

*Les Bonbons Becco*

*Vous invitent à venir déguster leurs  
friandises, les meilleures qualités du  
monde, et fabriquées en Belgique.*

*(Demandez prix-courant.)*

*Namur*

## Bonbons LE VAINQUEUR

### Maison Louis FRANCK

Usines et Bureaux :  
23, RUE DE HARLEZ  
Téléphone 152.68

LIÈGE

Anciennement :  
rue Paradis, 48  
Téléphone 152.68

Maison vendant exclu-  
sivement en gros

Spécialité NOUGAT

# CHOCOLAT MARTOUGIN

## Comptoir des Cafés

### Victor De Haes

Société Anonyme

Codes used : A. B. C. 5th Edition, Bentley's, Private.

Téléphones : 712.49, 753.00.

Registre de commerce d'Anvers n° 726.

Adresse télégraphique : Caffeehaes.

Compte de chèques-postaux 024.

Rue Comte d'Égmont, 31, ANVERS

Firme établie en 1877.

Importation - Exportation de Cafés crus

GRANDE SPÉCIALITÉ CAFÉS PROVENANT  
DU CONGO BELGE

CONSIGNATIONS DE PLUSIEURS PLANTATIONS  
ET DE MISSIONS DU CONGO BELGE

Toutes manipulations.

Retraitement complet des cafés crus.

Plusieurs références parmi les planteurs des cafés  
du Congo Belge.

La maison s'occupe également de la torréfaction à façon.

## Maison RUBBENS Frères

ZELE

fondée en 1817

GRANDES SPÉCIALITÉS :

Genièvre Rubbens, Schiedam Pollen  
étiquette bleue

Cognac

Liqueurs de table  
extra-fines

Tous les Produits sont de qualité irréprochable

PRIX COURANT SUR DEMANDE

## CAFÉS

### Beyers Frères & Co

Rue de Borgerhout, 32-34, Anvers

Tél. 530.97

Compte-chèques 22253 Reg. de Commerce 18066



Chicorée - Thé - Cacao

## "Selecta" SALAISONS DU COURTRAISIS

Société Anonyme

Capital : 650,000 francs

51, chaussée de Courtrai, HARELBEKE

### SPÉCIALITÉS

JAMBONS EN BOITES. — JAMBONS CUITS. — JAMBONS  
GRUS. — SAINDOUX DU PAYS. — SAUCISSONS AU JAM-  
BON, EN BOITES ET SOUS BAUDRUCHES. — SALAISONS.  
— CONSERVES DE VIANDES, ETC.

Tél. Harelbeke 29. R. O. Courtrai 13627  
Compte chèques postaux 188.27

## JAMBONS DU PAYS

### Henri ROUFOSSE Fils

Rue des Champs, 85, Liège

Téléphone 253.96

Compte Ch. Post. 2710.39

Reg. Commerce Liège 10.303

PRIX SPÉCIAUX POUR COMMUNAUTE

# MIEL

## JEAN LEFEVER

5, rue Lambermont, ANVERS

Registre du Commerce d'Anvers 37648

Compte chèque postal n° 361.040 Téléphone 769.75.

### Fécule de Maïs



#### CUISINIÈRES

GAZ  
CHARBON  
MIXTES  
ÉLECTRICITÉ

Usines *Kreff*  
S. A.

38, Avenue Rittweger  
Haren - Bruxelles  
TÉLÉPHONE : 15.76.91

# Champagnes

ET

## Vins Mousseux

FABRICATION GARANTIE  
EN PRISE DE MOUSSE NATURELLE

Bureaux & Caves

39, rue de Roumanie, 39, BRUXELLES

Reg. Com. Brux 20.443

Compte Chèques Postaux 3654.64 Téléphone 37.56.44

## Les Caveaux Champenois

Anc. LES CAVES CHAMPENOISES

U. V. Société Coopérative

(Ancienne Maison : A. GÉRARD & Fils, fondée à Ay, Champagne)



Tous vins et liqueurs de marques garantis  
DEMANDEZ PRIX COURANT

# VINS

## Maison GIACOMINI, S. A.

Rue des Chartreux, 13, BRUXELLES  
Téléphone : 11.09.89

Vermouth rouge « Fratelli GANCIA et C° », Canelli.  
Vins d'Asti et du Piémont « Fratelli GANCIA et C° », Canelli.  
Vermouth « BELLARDI », Turin.  
Vins de Chianti « CONTEA D'ORO », Rufina.  
Vins de Porto « FERROIDAS et C° », Oporto.  
Grands Vins de **BORDEAUX** et de **BOURGOGNE**.  
Champagne « CH. JACOT et C° », Epernay.  
Asti Spumante « GANCIA ».  
Grappa et Liqueur extra-fine de Banane.  
Huile d'Olive de Nice (extra-vierge).

## VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP. Missionnaires d'Afrique  
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

## Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

C. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

## COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

# VINS FINS

Grande réserve de Vins de **BORDEAUX**, **BOURGOGNE**  
**PORTO** en bouteilles et en cercles

## Vins Mousseux et Champagnes

## Mon Albert Leroy-Grégoire

Le Balcon, BINCHE

## VINS FINS

de la Bourgogne, et du Bordelais  
Vins pour la Sainte Messe

### CHAMPAGNES

Stocks très importants de vins vieux en bouteilles

Société Anonyme des Charbonnages  
DE  
**L'Espérance et Bonne Fortune**  
à Montegnée-lez-Liège  
Téléphone : Liège 101.10 et 146.89

---

**ANTHRACITES "MONA" DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ POUR USAGE DOMESTIQUE :**  
80/120 — 55/80 — 35/55 — 20/35 — 10/20

**SPÉCIALITÉ POUR CHAUFFAGE CENTRAL**  
POÊLES A FEU CONTINU  
5/10 — 6/10 — 7/15 POUR CHAUDIERES ANTVERPIA  
AVEC VENTOCALOR, IDÉAL REX, ERGE, ETC.

**CHARBONS INDUSTRIELS MAIGRES DE PREMIÈRE QUALITÉ**

**BOULETS SPÉCIAUX MARQUÉS "PIO DU MINEUR" TRÈS PROPRES - 6 % DE CENDRES**  
37 A 40 GRAMMES, POUR CHAUFFAGE CENTRAL  
POÊLES A FEU CONTINU, POUR CUISINIÈRES, ETC.

**BRIQUETTES TYPE II ÉTAT BELGE**

Charbons, Cokes, Briquettes, Boulets

◀◀

**ALBERT BRACKE - CAMPENS**

Tél. 106.08

Quai du Compromis, 21 et 22, GAND

◀◀

GROS DÉTAIL

603

**POÊLES**

**GODIN**

R. RABAUX & C<sup>e</sup>

158, Quai des Usines, à BRUXELLES

Usine à Gulse (Aisne) FRANCE

MAGASIN D'ÉCHANTILLON A AMSTERDAM, 20-22, AMSTEL

\* *À quoi tient l'efficacité toute spéciale des poudres*  
**LA CROIX BLANCHE**



Une synergie anti-douleur fébrifuge - tonique.  
Maux de tête et de dents - Douleurs périodiques - Névralgies - Douleurs rhumatismales - Grippe.



L'efficacité toute spéciale des Poudres "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable.

Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la somnolence. Cela n'est pas le cas pour les Poudres "LA CROIX BLANCHE" qui comptent aussi parmi leurs ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

Les Poudres "LA CROIX BLANCHE" ont maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à leurs qualités réelles elles ont su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire son calmant favori.

le tube de 24 comprimés :	11 fr.	
la boîte de 8 poudres :	4 fr.	En vente dans toutes les
" 24 " :	11 fr.	pharmacies du pays.
" 48 " :	20 fr.	

C'EST UN PRODUIT BELGE

DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYPENS, A SAINT-NICOLAS-WAES



Savon au lait battu

EXIGEZ LE VÉRITABLE  
**SAVON**  
**KARNEMELK**

"Het Klaverblad"  
(Feuille de Trèfle)  
POUR LA TOILETTE ET LE BAIN

Dépositaire :  
E. H. DE VOS, 14, rue Terre-Neuve  
Bruxelles — Tél. 12.40.43

... CARRELAGES ...

**J. Swartenbroeckx**

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone 37.49.29 **BRUXELLES** Téléphone 37.49.29

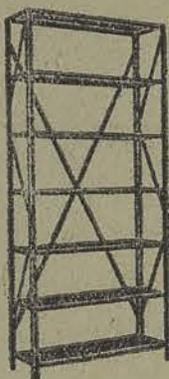
... REVÊTEMENTS ...



## Maison H.-E. LONGINI

22, rue d'Arenberg  
**BRUXELLES**

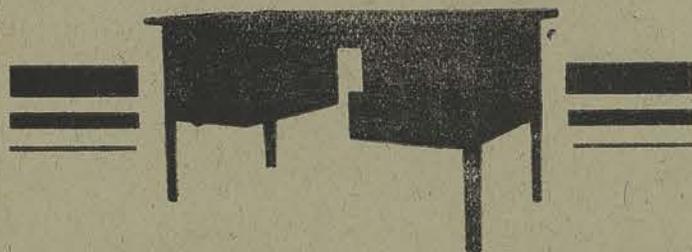
Téléphone : 12.30.40 (3 lignes)



Tous les meubles en acier

Toutes machines de bureau

**TOUTES RÉPARATIONS**



Apprenez les  
langues vivantes

## L'Ecole Berlitz

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

## Etienne Van Oost

précédemment Étienne et Jean VAN OOST  
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 37245 — Téléphone 68

Serges, volles, camelots, draps, coton divers,  
toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour  
processions. — Spécialité d'articles pour com-  
munautés religieuses et pour confections.

## " PATRIA "

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :  
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :  
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1. **THÉÂTRE PATRIA**

740 places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.  
Fosse pour orchestre.

2. **Salle des CONFÉRENCES**

225 fauteuils

Estrade et installation pour projections lumineuses.

3. **Vaste HALL avec buffet**

400 mètres carrés.

Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.  
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.  
(Pick-up).

4. **Locaux spacieux et confortables**

Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location  
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi  
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

## SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes)

Adr. tél. : LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR  
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection  
Diaseopes, Episcopes, Cinématographes,  
Appareils, Films didactiques

## Paul Aelman

Artiste-Peintre

23, rue de Bruges, GAND Tél. 309.64

RENTOILAGE ET RESTAURATION  
de Tableaux Anciens et Modernes

Références

A Gand : Van Dyck, St. Michel — Rubens, St. Bavon

RAFFINERIE  
TIRLEMONTAISE  
  
Tirlemont

EXIGEZ LE SUCRE SCIÉ-RANGÉ  
EN BOITES DE 1 KILO

200,000,000 de francs de dégâts  
par an en  
**Belgique par les RATS!**



Détruisez ces dangereux  
rongeurs par :

**Aeroxon**  
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-  
tages incontestables no-  
tamment :

1. inoffensif pour hom-  
mes et animaux domes-  
tiques;
2. Efficacité de 100 %;
3. Conservation illimitée.

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes  
600. AN. 052

**Établissements AEROXON**

Rue Léopold, 76, MALINES

Tél. 507



LA SANTÉ  
par  
LA CULTURE  
PHYSIQUE

**L'Appareil à ramer TERRY**

L'EXERCISEUR le plus complet

Demandez notice explicative à l'agent général pour la Belgique,  
le Congo et le Grand-Duché

H.-J. BOVENS, 59, rue de Ruysbroeck, Bruxelles

**OSTENDE-  
DOUVRES**

La meilleure route vers l'Angleterre

EN ÉTÉ, EXCURSIONS D'UN JOUR A DES PRIX RÉDUITS

Un voyage à bord du nouveau motorship « Prince Baudouin »  
vous émerveillera.